

F243
MGR RICHARD

MANUSCRIT DU P. ANTOINE

NAISSANCE, études, ordination, vicaire.....	19
A St-Louis-Premières épreuves.....	26
Mc Guirk.....	39
Oeuvres du P.Richard.....	60
Mgr Richard et l'éducation.....	77
L'Abbé Biron.....	87
Appel aux Acadiens.....	95
Fermeture du Collège.....	99
Fin du collège.....	121
Rogersville,-Colonisation.....	163
Epreuves.....	195
Recours à Rome.....	211
Conventions Acadiennes.....	238
Drapeau et chant national.....	261
L'Agriculture.....	270
Prélat domestique.....	276
Visites des Délégués Apostoliques.....	279
La question d'un Evêque Acadien.....	301
Appel au Souverain Pontife.....	327
Voyages à Rome.....	369
	413
Calice.....	418
Monument de l'Assomption.....	427
Premier Pèlerinage.....	442
Les Religieux exilés.....	471
Trappistines.....	531

Monseigneur
Marcel F. Richard

Documents pour la vie de Monseigneur Richard

Quelques mots sur l'Acadie la patrie
de Mgr. F. Marcel Richard qu'on a
appelé à juste titre l'Apôtre de l'Acadie.

Après la découverte du Nouveau Monde
1492, de nombreux explorateurs s'élancèrent
à travers l'Océan, à la recherche de nouvelles
terres. En 1534 Jacques Cartier abordait
sur le rivage de la Baie de Gaspé et élevant
le triple signe de notre religion la croix, il prenait
possession au nom du Christ et du roi de
France du pays qu'on appelait l'Acadie
ou Cady terre d'abondance en langue sauvage.
L'Acadie comprend les Provinces maritimes du
Canada. La Nouvelle Ecosse le Nouveau Brunswick
l'Île du Prince Edouard plus une partie du Maine
et jusqu'à Terre Neuve.

En 1605 les Français s'établirent à Port Royal
aujourd'hui Annapolis, dans la Baie St. Marie
Baie de Fundy, et de là ils s'étendirent dans les Pro-
vinces environnantes. ^{Pendant ce temps} ~~En ce temps~~ les Anglais occu-
paient la partie méridionale du Maine Massachu-
setts et New York. Les rivalités ne tardèrent pas à naître
entre les deux peuples. Les Anglo-Américains se jetèrent
sur l'Acadie et s'en emparèrent. Mais quelques
années après, la paix s'étant rétablie, les Acadiens recom-
mencèrent de se développer, ils se multipliaient rapi-
dement. De concert avec leurs frères qui s'étaient établis
sur le St. Laurent et avaient fondé ^{Stadacona, Algonquin, Sag.}
et avec les sauvages Indiens qu'ils convertissaient et ^{de Huron, Monticel, Graine}
civilisaient, ils résistèrent pendant près de deux siècles
privés de ressources et de l'aide de la mère Patrie, ils
résistèrent victorieusement aux agressions des Anglo-
Américains dix fois supérieurs en nombre et secourus
abondamment par l'Angleterre. Malgré ces combats
presque continus malgré les attaques de part et d'autre
incessantes, les Acadiens ne cessèrent de progresser

Adonnés à la pêche à la chasse au commerce
 des fourrures, à la colonisation, ils défrichèrent les
 forêts, créèrent d'immenses prairies, et se livrant
 avec activité à des travaux de toute sorte, ils jouirent
 bientôt de la plus grande prospérité. Leurs terres
 d'une fertilité extraordinaire produisaient le blé les
 légumes et toute sorte de céréales avec abondance, partout
 de magnifiques prairies qu'ils faisaient submerger
 périodiquement par un système de digues appelées
 abateaux; partout des vergers superbes. Les familles im-
 menses la colonie progressait incessamment. Mais
 cette prospérité inouïe ne pouvait manquer de susciter
 la jalousie de leurs voisins ennemis les Anglo-Américains.
 Quatre puissantes armées ^{successives} envoyées, chaque
 fois vaincues, enlevées par les Acadiens. Mais à la fin
 ceux-ci épuisés par leurs victoires mêmes ne recevant
 aucun secours de France finirent par succomber.
 Les Anglais s'emparèrent de l'Acadie et ses habi-
 tants furent sommés de prêter un serment con-
 traire à leur foi et à leur amour pour leur patrie.
 Leur réponse fut digne des martyrs des premiers siècles
 de l'Eglise. "Plût mourir, plutôt être exilés, dispersés
 que de trahir notre foi, notre Dieu notre religion et
 de porter les armes contre nos frères les Français."

Mais les Anglais avaient encore trop besoin de
 leurs travaux de leurs industries. Pendant 30 ans
 ils attendirent, renouvelant leurs sommations de
 prêter le serment, et recevant les mêmes réponses.
 Enfin quand ils se virent les plus forts, ils ne gardè-
 rent plus de ménagements. Un jour, grand nombre
 de bateaux furent réunis dans les ports. Les Acadiens
 reçurent l'ordre de se trouver réunis tous à tel jour
 dans leurs églises, de livrer toutes leurs armes et
 toutes leurs barques. Surpris mais non effrayés, ne
 voyant pas le piège au jour marqué tous les Aca-
 diens hommes femmes enfants vieillards infirmes
 se réunirent dans leurs églises. Elles furent cer-
 nées par les troupes anglaises. C'était le 5^e jour.
 Alors commença l'infame la navreuse tragédie,
 l'oppression des Acadiens. On a peine à croire ce qui se
 passa ce jour là, dont le souvenir est resté dans
 leur esprit et qu'ils appellaient le jour du (grand
 dérangement) ⁽¹⁾ On commença d'abord par séparer
 les jeunes gens et les hommes faits, et entourés de soldats
 qui les poussaient avec la baïonnette ou les conduisirent
 aux bateaux malgré leurs cris et leurs supplications
 de ne pas les séparer de leurs femmes et de leurs enfants.

(1) et dont les horreurs n'ont été égales que par celles des Roches
 Pontalieu et de la France en 1914

Pendant tout le trajet de l'église au port les ⁵
pauvres femmes les filles les mères les épouses les
fiancées les enfants, suivant leurs parents avec des
lamentations, s'agenouillant pour les embrasser
une dernière fois. Puis vint le tour des femmes
et des vieillards. Des foules de femmes et d'en-
fants venant de toutes les directions poussés par
les soldats, des vieillards décrépits des malades des
infirmes traînés dans des charrettes, des mères por-
tant leurs nouveau-nés étaient poussés vers le ri-
vage par des soldats sans pitié. Toute la plaine
était couverte par cette foule d'êtres faibles dé-
sespérés. Des femmes chargées de fardeaux tombaient
de fatigue et ne se relevaient que sous la pointe des
baïonnettes. Les uns s'avanceient mornes, comme
frappés de stupeur, les autres pleuraient gémissant
d'autres proférant des maledictions, d'autres comme
les martyrs chantaient des sacres cantiques.
Arrivés au lieu de l'embarquement dans la con-
fusion extrême, les bateaux étant insuffisants,
toutes ces malheureuses créatures furent entassées
pêle mêle à coups de crosse de fusil, culbutées
au milieu des cris, des hurlements de désespoir.
Ceux qui avaient voulu s'échapper furent tragiquement
chassés comme du gibier, abattus à coups de fusil.
Sur 18 mille Acadiens 12 mille furent déportés.

16
Dès que le vent fut favorable les bateaux furent
promis au large emportant cette population d'Ac-
adiens, les pères séparés de leurs fils, les filles de leurs
mères les époux de leurs épouses. Ils ne devaient plus
se revoir. Un grand nombre périt en mer et tout
ce beau pays où régnait l'animation la joie & le travail
devint un désert. Les trois cent mille têtes de bétail
qui peuplaient les fermes des Acadiens & les milliers
de chevaux furent expédiés en Virginie à Boston etc.
Les plus beaux chevaux furent réservés pour les bour-
reaux le gouverneur Lawrence, Murray, Winslow
qui accomplissaient sans remords ces épouvantables
iniquités. Pendant plusieurs mois on continua d'em-
barquer les pauvres Acadiens, ceux qui avaient échappé
tout d'abord. Tous furent dirigés vers les pays les
plus éloignés, jetés sur tout le littoral américain
jusqu'aux Antilles et même en France en Angle-
terre etc. L'Acadie fut longtemps sillonnée en
tout sens par des troupes armées et tous les fugitifs
traqués comme du gibier abattus à coup de fusil.
Ceux qui purent se sauver dans les forêts y périrent
de faim de froid et de misère.

À peine les malheureux Acadiens furent-ils débarqués,

7
dans les ports des différentes colonies anglaises qu'on vit
éclater les conséquences que devaient nécessairement entraî-
ner un acte aussi précipité. C'était jeter les Acadiens
en proie à leurs plus féroces ennemis. Rien n'était préparé
pour les recevoir. Personne ne s'attendait à cette invasion.
Les ports furent bientôt inondés d'une masse d'individus
sans abri sans ressources sans moyen d'existence à
l'entrée de l'hiver (Vie de l'abbé Bourq par l'abbé A. Milauton)
Quinze cents dit un mémoire (Londres 1763) débarquèrent à
la Virginie. Ils y furent regardés comme prisonniers de
guerre et on les renvoya presque aussitôt en Europe dans les
premiers transports qui firent voile. Arrivés en leur patrie
et dispersés dans tous les ports de ce royaume, ils y ri-
rirent presque tous de misère et de chagrin. Trois cents
abordèrent à Bristol où ils n'étaient point attendus, car
on ne les attendait nulle part. Ils passèrent trois jours et
trois nuits sur les quais de la ville exposés à toutes les
injures de l'air. On les enferma à la fin dans quelque édi-
fice ruiné où la petite vérole achèvera de détruire tous
ceux qui n'avaient pas succombé à la fatigue et au
désespoir. (tel fut le sort d'un des aïeux du P. Richard) ^{note de} p. 20.

Douze cents autres de ces malheureux furent envoyés au
Maryland. Ils y arrivèrent au mois de Décembre et
y souffrirent durant 3 semaines toutes les rigueurs du
froid et de la faim.

On les dispersa ensuite dans les campagnes où les plus robustes travaillaient, de journaliers et les vieillards et les infirmes vivaient d'aumônes.

Un troisième détachement beaucoup plus considérable aborda à la Caroline. Les habitants de Charlestown et des autres ports ne voulurent pas les recevoir. Ils leur donnèrent deux vieux vaisseaux, une petite quantité de mauvaises provisions et la permission d'aller où ils voudraient, embarqués dans ces vaisseaux qui faisaient eau de toutes parts. Ils échouèrent bientôt sur les côtes de la Virginie près d'Hampton colonie irlandaise. On les prit d'abord pour des ennemis qui venaient piller, ensuite pour des pirates, enfin pour des bêtes dangereuses dont il fallait se défendre. On les força d'acheter un vaisseau. Tout l'argent qu'ils purent rassembler entre eux se montait à 400 piécies de huit, ce fut le prix qu'on leur demanda. Ce vaisseau valait moins que ceux qu'ils venaient de quitter et ils eurent toutes les peines du monde à se faire échanger une seconde fois à la côte du Maryland.

Le quatrième transport d'Acadiens que l'On avait destiné pour la Pensylvanie eut moins à souffrir. Une tempête ayant englouti leur bâtiment et mis ainsi fin tout d'un coup aux misères qui les attendaient. Le nombre des Acadiens qui furent dispersés depuis Boston jusqu'à la Caroline s'éleva à dix mille environ. D'autres réfugiés à l'Île St Jean S.E.J. furent transportés en Angleterre y endurèrent une dure captivité pendant 7 ans. Le mémoire de Londres porte au chiffre de 266 ceux qui au mois de Mars 1763 gémissaient dans les prisons d'Angleterre à Liverpool Southampton Puryn Bristol etc. 600 y moururent de privations de chagrin de maladie et des mauvais traitements.

2000 à Boston 2000 à New York 300 à Philadelphie
 2000 au Maryland 1500 en Virginie 500 en Caroline
 du Nord 1500 en Caroline du Sud 400 en Georgie
 D'autres, aux Antilles, en France en Angleterre.
 Alors des protestations furibondes furent adressées à
 Lawrence. Les Etats se déchargeaient les uns sur les
 autres de ces bouches "inutiles". On s'empara
 des enfants pour les mettre dans des maisons ^{protégées} afin de
 leur faire perdre la foi. Repoussés de partout les Acadiens
 avec un courage indomptable ~~construisirent~~ construisirent de gros-
 sières barques, des radeaux et purent gagner les pays
 plus éloignés ou inhabités. Quelques uns ^{arrivèrent} en France.
 D'autres à pied à travers les forêts la neige regagnèrent
 l'Acadie ne pouvant se résoudre à être éloignés de leur
 patrie. Ils en étaient de nouveau expulsés. D'autres
 s'embarquèrent sur des radeaux hommes femmes
 enfants descendant le courant des fleuves majestueux
 jusqu'à ce que isolés au fond des profondes solitudes
 ils se croyaient à l'abri de leurs abhorrés persécuteurs.
 On trouve encore des Acadiens leurs descendants
 dans toute les régions. Ils s'y sont maintenus et
 multipliés, ils y ont conservé leur langue, leurs sou-
 venirs, leur foi. Quel fut le triste sort de ceux qui
 demeurèrent au milieu de leurs ennemis. Ceux
 étaient animés contre eux. Les ministres d'Angleterre

feignant de craindre une conjuration de papistes de la part de ces Catholiques romains qui ne voulaient pas renoncer à leur religion les traitaient comme des ennemis dangereux dont il faut se débarrasser par tous les moyens. On leur promettait de belles terres leur retour en Acadie s'ils voulaient renoncer à leur religion papiste. Mais on ne fut apostat. Refus toujours refus. Alors il n'y eut plus pour eux qu'à mourir en silence. Toutes leurs pétitions, toutes leurs plaintes, auprès des autorités étaient repoussées. Il serait difficile de suivre leurs différents groupes dans leurs exodes. Les uns en Amérique les autres en France, en Angleterre. On aurait pu suivre leurs expéditions, leurs voyages sur mer ou à travers les forêts par le nombre des cadavres qu'ils laissent en route ou qu'ils jettent à la mer. Les bateaux étaient effroyablement chargés et pour des mois les pauvres émigrants sans vivres, filé môle, au milieu des malades décimés par les épidémies, la contagion, le manque d'air, de soins, de nourriture, d'espace, entassés à fond de cale ils mouraient comme des mouches. Là on voyait des mères mourir de misère au milieu de leurs enfants qui leur demandaient inutilement secours et protection. Impossible d'avoir une idée d'ensemble de toutes ces horreurs. Dans un petit village (Petit-Coudiac) 60 mères de familles furent envoyées dans une colonie loin de leurs enfants et de leurs maris, et de même partout...

Cependant les Acadiens ne pouvaient se résigner à vivre loin de leur patrie. Il se formait des caravanes d'hommes, de femmes et d'enfants, qui à travers les mordagues, les forêts, franchissaient les fleuves et les rivières, parcourant

des centaines de liards, sans vivres, sans vêtements, finissaient par arriver dans les lieux bannis qui les avaient vus naître. Hélas dans quel état ils les revoyaient, leurs fermes brûlées, partout des ruines inhabitées par ces Anglais abhorrés. Bientôt tous ces Acadiens étaient de nouveau traqués et embarqués, conduits de nouveau en exil. Plusieurs enfants virent au monde dans ces voyages de douleur. Jamais on ne saura tout ce que souffrirent ces malheureux. Se frayant un chemin, à la hache à travers la forêt vierge, cheminant péniblement, les troupes de femmes et d'enfants vivant de quelques fruits sauvages, de quelques racines, des enfants tout petits marchant à peine que les plus grands portaient d'autres cris des nourrissons rompaient seuls le morne silence du désert. Combien moururent en route de femmes d'enfants et même de hommes, accablés par la fatigue la faim la soif. oubliés assis dans une tente perdue, sans prière, sans consolation sans amis. Personne ne pourra les compter, personne ne dira leurs noms, les dernières agonies de la mort furent empoisonnées des regrets et de l'abandon. Et mesurés que ces caravaniers s'éloignaient, les rangs s'éclaircissaient. Enfin ils arrivaient dans leur chère Acadie, mais la trouvant occupée par leurs impitoyables ennemis, ils allaient plus loin et fondaient des centres de population devenus plus tard des villes et des villages célèbres. Les survivants des descendants des Acadiens qui sont restés dans leur pays sont devenus aujourd'hui un peuple de 150 millions et d'un nombre égal ceux qui se réfugièrent dans le sud de l'Amérique ou dans les environs de Montreal Québec et autres localités du Canada. Ils forment aujourd'hui un 20^e de la population Canadienne.

Renaissance de l'Acadie

Peu à peu avec les années, les débris de cette malheureuse population, parvinrent à se rassembler et à constituer des foyers épars. Toutes les Provinces maritimes regagnant des

deux groupes qui formaient bructot de nouvelles paroisses.
Mais qui ils furent difficiles, ces commencements, nouveaux
de colonisation. Privés de tout, sans outils, sans ressources,
ces pauvres Acadiens recommençaient les défrichements,
vivant de pêche et de chasse misérablement. Aujourd'hui
malgré les progrès des industries les facilités de
la vie il est dur de coloniser. Mais alors ces pauvres
malheureux revécurent dans un pays désert, dénué de tout
en butte aux persécutions d'un ennemi sans pitié qui
souvent s'emparaient de nouveau de leurs champs,
puant ils les avaient bien travaillés, les pauvres Acadiens
n'avaient de secours et de confort que dans leurs
missionnaires. Lors de l'expulsion des Acadiens
les prêtres qui desservaient les diverses paroisses, avaient
suivi leurs troupeaux en exil, donnant aux uns
un bon conseil aux autres un encouragement, pro-
digant à toute heure les secours et les consolations
de la religion. Mais peu à peu les missionnaires
avaient disparu, morts les uns après les autres.
En 1768 il n'y avait qu'un missionnaire qui
avait à parcourir toute l'Acadie. Depuis le Cap Sable et
St-Jean jusqu'à la Gaspésie et la rivière St-Jean.
C'était le P. Baillie. 10 ans après, le P. Bourg vint
les paroisses avaient été repeuplées et étaient vivantes
en Angleterre le P. Bourg revint se consacrer dans son
pays de naissance, à ses compatriotes. Cet apôtre mena
une vie solitaire pendant 16 ans parcourant lui aussi
tout le pays depuis la Baie des Chaleurs jusqu'à la
rivière St-Jean distribuant le pain Eucharistique et
le pain de la parole de Dieu, les sacrements et les con-
solations dans les divers groupes qu'il visitait. Seul
sans voir un prêtre pendant plusieurs années, à pied
à cheval en raquettes en barque en canot de sauvages
parcourant d'immenses solitudes, endurant la faim
la soif le froid les fatigues les maladies sans jamais
s'arrêter. Aussitôt arrivé il se mettait à confesser

(1)
Voyez
note
à la
page
11
12
13

(1) a été un missionnaire dans la Péninsule jusqu'à la mort de Longfellow
tous les missionnaires, des 18^{es} et 19^{es} siècles ont été repassés de leurs ancêtres et de leurs
Anglais et de ceux d'aujourd'hui

consoler, encourager, prêcher la parole de Dieu, offrait le saint sacrifice, baptisait, consacrait les mariages, contractés pendant l'absence du prêtre, confessaient les saintes onctions, etc. Les habitants accouraient de cinq ou six lieues, campaient autour de l'église pendant plusieurs semaines, et le missionnaire ne les quittait qu'après les avoir réconfortés, embrasés de l'amour divin. Mais le missionnaire ne résistait pas longtemps à tant de fatigues, il perdait la santé, et ses facultés intellectuelles s'affaiblissaient par suite surtout de son isolement de tout autre prêtre. Heureusement pour les Acadiens, la persécution qui sévissait en France, à cause de la Révolution leur envoya plusieurs prêtres, le P. Jantel, le P. Ciguard, l'abbé Colonne, et entre tous M. l'abbé Sigogne. Les pauvres Acadiens toujours tristes, partout dépossédés de leurs terres, vivant à la manière des sauvages, de fruits et de pêche et de chasse, ne conservant pour toute fortune que leur foi et leur amour pour leur religion; étaient ravivés, réconfortés par le prêtre. Enfin avec les ans leur sort s'améliora un peu. En 1816 l'évêque de Québec fait installer un vicaire apostolique à Halifax. En 1829 Charlottetown est érigée, érige en 1842 St. Jean ^{P.E.I.} eut le même avantage. En 1860 Chatham. En 1844 Arichat plus tard transféré à Antigonish 1886. A mesure que les Acadiens prospéraient, se multipliaient, remplissaient le pays, les prêtres leur étaient envoyés plus nombreux. La situation s'améliorait, les hostilités, l'antipathie faisaient place à des sentiments, à un esprit de tolérance et même de justice. Une liberté plus générale leur était accordée, mais les prêtres français de leur race disparaissaient et n'étaient pas remplacés.

On donnait aux Acadiens des prêtres irlandais qui ne parlaient pas leur langue, qui n'avaient pas leur confiance, qui nécessairement ne sympathisaient pas autant à leurs malheurs. Le grand mal venait surtout de ce que les Acadiens ne pouvaient pas recevoir une éducation ou instruction élevée. Ils n'avaient pas d'écoles, pas de collèges. Impossible ou du moins très difficile de recruter des prêtres parmi eux. Ils étaient trop pauvres pour envoyer leurs enfants dans les écoles supérieures.

En 1860 L'abbé Lafrance voulut ériger un collège pour remédier à cette lacune. Il le confia à une Congrégation religieuse, les PP de St Croix. Aussitôt les Acadiens qui jusque là avaient vécu dans l'ignorance et l'indifférence même pour toute instruction commencent à entrer dans les fonctions libérales.

On trouva parmi eux de bons avocats, des médecins éminents, des commerçants, etc, et on constata qu'ils étaient aussi capables que les Acadiens de participer à la direction des affaires publiques aussi bien que des affaires privées. Mais ce qui est mieux, on constata que si les Acadiens étaient restés longtemps sans prêtres sortis de leurs rangs c'était uniquement à cause de leurs malheurs du manque de tout moyen de s'instruire. Car aussitôt que ces moyens furent à leur portée, un nombre d'entre eux devinrent de bons prêtres. Malheureusement ces prêtres étaient encore trop peu nombreux. La plupart des paroisses étaient dirigées par des pasteurs de nationalité étrangère, qui n'avaient pas la confiance de leurs paroissiens, qui n'encourageaient pas assez les colons. Aussi ces paroisses végétaient. Le fléau de l'émigration, qui a été toujours si fatal aux Acadiens faisait disparaître par un grand nombre de ses enfants. Et

Et malgré cela les Acadiens grâce à leur fécondité
prodigieuse se multipliaient, croissaient, doubleront
leur population tous les 30 ans. Tandis que les Anglais
les Irlandais restaient stationnaires. Ce progrès aurait
été et serait encore plus considérable s'il y avait eu
partout des prêtres français. Mais les Irlandais
ne donnaient pas à la langue française les droits
qui lui appartiennent. Ils ont une tendance à
faire disparaître cette langue par l'école et par
l'Eglise. Tandis que les prêtres français distribuent
la parole de Dieu en Anglais là où il y a seulement
quelques familles de langue Anglaise; les Irlandais
ne prêchent pas en français, même que la popu-
lité de leur troupeau soit de langue française.
Il en résulte un état de défiance, de méfiance
de sympathie, de lutte latente. Les Acadiens
desirent donc des prêtres de leur nationalité,
mais pour qu'il y ait des prêtres Acadiens il faudrait
des collèges. Après la fondation de celui de Memram-
cook, des écoles s'élèvent de tous côtés et les Acadiens
reçoivent une instruction plus élevée, aussi devien-
nent-ils instituteurs excellents, des hommes sortis
de la condition la plus modeste deviennent com-
merçants, journalistes, hommes politiques distin-
gués. En même temps plusieurs couvents pour
les filles s'élèvent aujourd'hui florissants. C'est alors
qu'est fondé le Collège de St. Louis dont nous ra-
conterons la lamentable histoire avec la vie de son
fondateur Monsieur F. M. Pichard.

note de la page 12

† Les missionnaires en Acadie - 1^{er} Avant la dispersion.

Plusieurs fois les missionnaires des Acadiens furent obligés de
revenir dans leur Pays Patrie. Ils avaient souvent des difficultés
avec les gouverneurs qui n'étaient pas toujours bienveillants.
C'est pour les jésuites les Espagnols les plus suspects. En 1700
les missions étrangères vinrent se dévouer aux Acadiens. En 1700
ce sont les Récollets le P. Rinf. Paim. Durand et Masson.
Ils prêchent la soumission à leur maître en tout sauf en ce
qui concerne la foi la religion. Les Anglais redoutant leur
influence et jaloux de voir qu'ils s'établissent parmi leurs ennemis

L'amour de la France et de la religion romaine veulent se débarrasser d'eux. Les prêtres sont saisis, emmenés en Angleterre, le Curé Dupard à Boston, alors les églises, les presbytères sont brûlés les autels brisés les prêtres traqués, obéissant à un vœu chez les sauvages, l'abbé Bresty occut pour lui eux 14 ans. Enfin quand la dispersion des Acadiens arriva tous les prêtres ont disparu parmi eux sans 3 ou 4 l'abbé Chaurvaul, l'abbé Daudin l'abbé Lemaire et une autre.

20. Les missionnaires lors de la Deportation.

Longjumeau représente les Acadiens dispersés déportés trouvant un encouragement auprès de leurs missionnaires - à n'est pas exact. Tous leurs prêtres avaient été éloignés dispersés en prison. L'hiver passa l'hiver de 1754 1755 à préparer un plan dans le plus grand secret. Il s'agissait de cerner la péninsule et de rendre impossible l'évasion des Acadiens. Au printemps 1755 Monkton parut devant Brantford. Toute la population qui aurait pu se défendre fut déportée. Toutes les embarcations furent saisies et brûlées. Mais la mesure importante était de s'emparer des prêtres - les protecteurs des Acadiens, et dont les bons avis étaient toujours redoutés des Anglais. Le 1^{er} jour du mois d'août des mandats furent envoyés à Halifax. Les missionnaires Daudin, Chaurvaul et Lemaire les seuls prêtres, qu'il y eut encore au Acadia furent arrêtés. Seul un vieux prêtre l'abbé Darnellars put fuir en liberté. L'abbé Chaurvaul jeta en prison au fort Pigouid; l'abbé Daudin à Port Royal célébrait la messe quand il se vit entouré de soldats, les armes. Il consumma les saintes espèces et se laissa conduire prisonnier. L'abbé Lemaire averti à temps s'échappa et se cachant put consommmer les saintes espèces dans les diverses églises, puis se livra lui-même et fut mis en prison. Les églises évahées furent converties en casernes, les autels brisés détruits. Le drapeau britannique prit la place de la croix. Les Acadiens furent sans prière, de consolation et de encouragement de leurs prêtres. Dans leurs malheurs inévitables ils n'eurent pas une main pour les servir. Les absoudre, les soulager les garder, ils méconnaissent en masse, isolés, personne se à leur triste fin. On leur a donné la justice, leur a donné la récompense des martyrs. Lorsque les hommes vous manderoit, gaadela. Les Anglais avaient un autre plan. C'était d'entre-mêler les Acadiens avec les Protestants pour les pervertir leur faire perdre la foi. Mais les missionnaires avertis à temps déjouèrent ce plan perfide, les prisonniers les Acadiens.

17

La dispersion avec toutes les honneurs qu'on connaît s'ensuivit.
Les missionnaires transportés en Angleterre de là renvoyés
en France. Longfellow au cours de sa magnifique prome-
ne met un certain prêtre le P. Hélieux qui relève les courages
des proscrits. Cette invention du grand poète doit dispa-
raître devant la brutale réalité. Les Acadiens n'eurent
aucun prêtre pour les assister.

Aujourd'hui l'Acadie est parsemée d'églises et de cha-
pelles magnifiques. Le clergé nombreux. A certaines épo-
ques l'Eglise paraît sur le point de mourir. Mais cette
éternelle mourante brave la mort et a assez de force pour
coucher dans la tombe ceux qui voulaient l'y faire
tomber. Les trois missionnaires ainsi que le vieux
prêtre qui avaient échappé pour un temps à la persé-
cution furent tous déportés et moururent en France.
Aucun d'eux ne revit la chère Acadie.

En 1745 le missionnaire le P. Maillard chargé d'une
partie de l'Acadie fut attiré par les Anglais en conférence
et retenu prisonnier, renvoyé en Angleterre de là en
France revint en Acadie. mais il mourut à Halifax.

Il est temps d'arriver à notre P. Richard.

Vie de Monseigneur Marcel Francois Richard

Chapitre 1^{er}

Naissance, premières études, Le collège St Ours
Le Grand Séminaire Ordination, Vicaire à St. Louis.

Monseigneur Marcel Francois Richard
naquit à St. Louis de Kent (nom primitif Kagi bouvante)
le 9 avril 1847 de Luc Richard et de Marie Évariste
Barriault. Il était le plus jeune de 10 enfants 4 garçons
et 6 filles. Ses parents⁽¹⁾ avaient été des premiers colons
établis dans la belle paroisse de St. Louis de Kent ou
des Français, Nouveau Brunswick (en note la généalogie)

Généalogie
de
M^{gr}. Richard

Le premier ancêtre connu de M^{gr}. Richard est
Michel Richard né en France 1630. Venu en Acadie
et marié à Port-Royal en 1657 à Madeleine Blau-
chard qui n'avait que 15 ans et était née à Port Royal
en 1643. Ils eurent pour fils Martin Richard né en
1665 marié à Marguerite Bourg tous deux originaires
de Port Royal et morts à Beaubassin où ils se fixèrent en
1694. Leur fils Michel Richard né à Beaubassin en 1697
marié à Madeleine Doucet, leur fils Francois Richard
né en 1744 à Napawaum district de Beaubassin mort
en 1813 à St. Charles de l'Aldouane entre Richibucto
et St. Louis marié en 1768 à la Soeur des Oblats à Marie
Daigle. De cette union naquirent à St. Bonaventure

proven de Québec le 2 décembre 1778 Joseph Richard marié
en 1801 à St Antoine de Richibucto avec Marie Babineau
fille de Jean Baptiste P. et d'Anne Bastarache morte à St
Charles d'Ardenne. 1805. Deux fils, Luc et Jean. Luc né
le 19 décembre 1802 marié en 1842 avec Marie Barriault
morte à St Louis le 9 avril 1887 - âgé de 84 ans.
C'est de cette union que naquit à St Louis le 9 avril 1844
après 9 autres notre héros Monseigneur Marcel
F. Richard le 10^e de la famille. Sa mère Marie
Thérèse Barriault née à Petit Ronchi-bougaette au-
jourd'hui St Louis 30 mai 1802 mourut le 24 février 1894
âgée de 92 ans. Ses parents étaient nés à St. Servan
près St. Malo (Bretagne) de réfugiés Acadiens, qui avaient
émigré de Pisiquid (St. Jean) et de là avaient été transportés
en 1758 à St. Malo avec leurs enfants dont Olivier Barriault
grand père de la Mère de Mgr. Richard étant alors âgé
de 19 ans épousa Anastasie Boudreau surnommée
la Belle Acadienne. Déportée avec ses enfants en Virginie
à l'époque du Grand Dérangement et de là transportée
en Angleterre où son père mourut dans le port, arri-
vant.

Le Père de Monseigneur Richard était un rude défricheur.
Il avait entrepris un lot de 100 arpents et avant
de mourir l'avait tout défriché. Il le donna en hé-
ritage à son fils Pierre l'avant dernier de ses garçons.
La mère fait le modèle des femmes que la S^{te} Ecriture
appelle la femme forte, Mulierem fortem quis inveniet.
Sa volonté s'imposait dans la famille et le petit Marcel
eut souvent l'épreuve. A l'âge de 7 ans encore en
robe, sa mère le conduisant à l'école, grande peine pour le
petit Marcel que se trouvait trop homme, pour paraître
à l'école avec la robe. Bien entendu il dut se soumettre.
Car si sa mère avait une volonté qui s'imposait, elle

avait aussi une main qui se faisait sentir. Toutefois, après avoir fait reconnaître son autorité, elle eut
 devoir donner au petit Benjamin le costume qui sied mieux
 au sexe viril. La paix un instant troublée par ce petit in-
 cident s'étant promptement rétablie, le petit Marcel
 commença à apprendre ses lettres sur une palette de
 de bois (un bardeau) sur laquelle on avait collé les ca-
 ractères de l'alphabet car Marcel était trop (mal
 faisant) pour lui acheter un (Abécédaire). Encore
 une occasion de trouble pour le petit Marcel... Il
 faisait ainsi l'apprentissage des épreuves qui de-
 vraient si souvent se présenter dans la vie.. Il fit
 des progrès rapides, quoique souvent le défaut carac-
 tériel des enfants, la paresse, fit son apparition.
 A côté de ce défaut mignon le petit Marcel laissait
 déjà entrevoir une de ces qualités qui devaient le
 caractériser toute sa vie, la bonté. Il avait un bon
 cœur et sa compassion ses sympathies allaient de
 préférence vers les petits et les faibles. Il fut toujours le
 défenseur des moins favorisés de la nature, des per-
 secutés, des bafoués des méprisés. Ce qui lui attira
 souvent des coups des ceux qui étaient les plus forts
 mais aussi l'affection et la confiance des faibles et
 des petits. En même temps le petit Marcel montra
 une autre qualité plus précieuse. la dévotion enfan-
 tine qu'il eut de bonne heure pour la Sainte Vierge.

Cette confiance en la Bonne Mère se traduisait
d'une manière bien naïve. Quand il s'agissait de
gagner les prix à l'école et ces prix étaient des pommes,
des pommes, récompense des élèves studieux, le
petit Marcel allait se mettre à genoux au pied
d'une statue de la Sainte Vierge et la priait, la priait
de lui faire gagner les pommes.. et chose remarquable
après une si naïve prière, il gagnait toujours les
pommes. La Sainte Vierge était pour lui un refuge
et une tendre mère. Quand il fut question de décider
pour la première fois le petit Marcel à aller au sacré
tribunal de la pénitence, ce fut une rude tâche. Toutefois
dès que la détermination fut prise, il s'acquitta de
cet acte de religion avec beaucoup de piété et de dé-
votion. Il fit sa première communion dans l'église de
St Louis sa paroisse natale. il avait onze ans et savait
tout le grand catéchisme par cœur demandes et réponses.
Il était le plus savant de l'école et du catéchisme,
mais si nous en croyons son témoignage il n'était
pas le plus sage. Après sa première communion
il continua de fréquenter l'école du Canton. Ces écoles
étaient alors assez inférieures, cependant un élève
studieux pouvait arriver à des connaissances pra-
tiques assez étendues. Il fut un des premiers enfants

de St Louis
confirmés par Mgr. Rogers

C'est vers cette époque de son enfance qu'eut lieu dans les Prov. Marit. un événement qui dut, croions nous, exercer une influence marquante sur l'orientation de ses rêves d'écolier. Ce coup sûr cet événement fortifia dans son cœur l'amour des humbles des faibles des opprimés, et ces humbles ces faibles ces opprimés il les voyait surtout dans ses frères les Acadiens dont il entendait raconter journellement et surtout dans les longues veillées d'hiver l'histoire lamentable. Nous voulons parler de la Commémoration religieuse par laquelle le 10 septembre 1835 les Acadiens célébrèrent la triste Centenaire du Grand Débarquement (voir ci-dessus p. 4 de l'Annuaire 3.1).

A cette occasion Mgr. Walsh arch. d'Halifax, publia un Mandement resté célèbre tant par la beauté et la grandeur des sentiments qui y sont exprimés que par le fait qu'il fut le seul qui ait été adressé jusqu'à là aux Acadiens dans leur propre langue depuis qu'ils n'étaient plus sous la juridiction des évêques de Québec.

Après leur avoir rappelé dans une page impressionnante la douloureuse histoire de la proscription de leurs aïeux le Prélat les invite à rassembler le 10 sept. au pied des autels leur attachement à la foi de leurs pères.

"Elevés leur dit-il vos cœurs vers le Père des misérables et le Dieu de toute consolation, et priez le de répandre ses bénédictions abondantes sur vous mêmes et sur vos familles pour que les Acadiens, les enfants du sacrifice d'autrefois, les tribus revenues d'une captivité pire que celle de Babilonne, restent à jamais fidèles au Dieu de leurs pères, pour qu'ils croissent en charité et abondent en bonnes œuvres, et pour qu'ils soient toujours prêts à sacrifier si cela est nécessaire leur bien leur liberté leur vie même plutôt que de perdre ce trésor inestimable qui leur a été laissé par leurs ancêtres, cette foi qui nous a échappé de leur enlèvement dans ces durs temps par tant de méchants impies et perfides. Rappelez vous toutes les vertus que ces bons chrétiens persévérants ont montrées au milieu des tribulations. Puisse à leur foi vive à leur patience héroïque et la bonne volonté avec laquelle ils ont renoncé à tout ce qu'ils avaient de plus cher, songez à leur courage viril à leur affection

et à leur porte filiale à leur pardon des injures et à leur libération de l'esclavage dont ils invoquaient le secours avec des saints Cantiques et des prières ferventes. Le Seigneur du haut de son sanctuaire regarda cette prière de la foi. Il accueillit ces applications et ces larmes. Il les ramena dans leur captivité. Il les ramena dans la foi et les purifia par beaucoup de peines à valoir dans son royaume céleste. Il a ramené les enfants dans la patrie de leurs pères et les a établis en paix. Il a agi avec eux comme un Père avec son peuple choisi. Car il a repeuplé les villes et rempli les lieux vains et cette terre qui paraissait déserte aux yeux des païens à présent est cultivée et nouvelle. Et il les a multipliés comme un troupeau d'hommes comme un troupeau saint comme le troupeau de Jérusalem dans ses files solennelles. Pour vous il paraît avoir fait la promesse d'Israël qu'il fit aux restes d'Israël par la bouche de son prophète. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Jamais je ne les ai envoyés ni loin parmi les nations et que je les ai dispersés en divers pays. Je ne ramènerai pas de sanctification petit nombre dans les lieux où ils sont allés. Dis-leur tout ceci. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vous rassemblerai de toutes les nations. Je vous ramènerai des lieux où vous avez été dispersés et je vous donnerai la terre d'Israël. ... Que la fête que vous allez célébrer au souvenir des souffrances de vos pères, de leur constance inébranlable de leur foi ardente vous attire les plus précieuses grâces du ciel et soit le commencement d'une nouvelle vie de progrès spirituels afin que ceux qui ont la malheur d'être morts obtiennent la vie de la grâce, et que ceux qui vivent depuis la foi aient cette sainte vie en plus grande abondance. Mes enfants écoutez donc votre Père, servez le Seigneur dans la vérité et diligence vous à faire à qui lui est agréable, recommandez à vos enfants de faire des œuvres de justice et de bonnes œuvres de souvenir de Dieu et de la bonté en tout temps et de toutes leurs forces. Car vous êtes les enfants des saints, et vous attendez cette vie qui sera donnée à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils ont promise.

Quand cette lettre pastorale si paternelle fut communiée dans les foyers Acadiciens il n'est pas douteux que le jeune Marcel Richard n'ait vu en lui le germe de son futur apostolat. C'est lui même qui dira un jour confidentiellement à un ami: "Lorsque j'étais encore un petit homme, je voyais partout combien les misérables cables et les injustices comme un ordre de choses établi et trouvaient presque naturel de n'être point partagés avec la même mesure de justice qui était accordée aux autres et je me disais: Quand je serai grand cela changera." En attendant il poursuivait dans la prière et le travail des armes et des forces pour les grandes luttes et les grandes épreuves de l'avenir.

P. G. G. Acadiciens
Le petit Marcel Richard fut un des premiers enfants

confirmés par Mgr. Rogers. A 14 ans comme ²⁵ il
n'y avait pas encore alors de collège français dans
le pays, les parents l'envoyèrent non sans de grandes
appréhensions au collège de S. Omer de la ville du
Prince Edouard. 1860 (C'est par erreur que Prameau
de Saint-Pierre copie par le P. A. Le Guiz, Eudiste affirmant
qu'il a fait ses études à Miramichi) Il passa ^(à S. Omer)
six ans suivit le cours classique après avoir
appris la langue anglaise. Mais son cours de
français fut bien négligé. ^(lui même) En 1867 il se
rendit au grand Séminaire de Montréal tenu
par les Sulpiciens, y revêtit les habits ecclé-
siastiques et après trois ans de théologie revint
dans son diocèse et fut ordonné prêtre dans la
cathédrale de Charlottetown par Mgr. M^e Jolyne
évêque de ce diocèse. Mgr. Rogers était alors à
Rome, où il assistait au Concile du Vatican. Le
P. Richard n'ayant que 23 ans et 6 mois on dut
recourir à la dispense d'âge. C'était le 6^e prêtre d'ori-
gine Acadienne.

Chapitre II

L'abbé Richard à S. Louis. -- Première épreuve.

C'est dans sa paroisse natale qu'au lendemain de son ordination, l'abbé Richard débuta comme vicaire. Aussitôt commencèrent les épreuves. S. Louis avait alors pour Curé M. Mc Guire qui avait déjà occupé ce poste une première fois, de 1846 à 1857. Il y avait été rappelé en 1869 en remplacement de M. Pelletier transféré à Caraguet.

Mais à peine réinstallé à S. Louis M. Mc Guire avait commencé à inspirer des craintes par l'étrangeté de ses manières qui dénotaient à ne pas en douter un trouble plus ou moins grave dans ses facultés mentales. Au mois de janvier 1870 sur le rapport d'un médecin spécialiste, le Rev. M. Egan administrateur du Diocèse et le Rev. M. Barry vinrent le voir en amis. Le persuadèrent de les accompagner à Chatham et le confièrent aux soins des religieuses hospitalières de cette ville. Après un traitement de quelques semaines, il retourna à S. Louis. Mais à peine fut-il de retour dans sa

paroisse que l'évêque fut saisi de nouvelles plaintes qui prouvaient jusqu'à l'évidence que son état était loin d'être satisfaisant. L'extranéité de sa conduite, ses propos incohérents, ses visions imaginaires d'esprits de tout genre bons et mauvais tout marquait chez lui une véritable folie qui devenait parfois tellement dangereuse qu'il fallait exercer autour de lui une surveillance continue.

Voilà dans quelles circonstances le jeune M. Richard était appelé à débiter dans le ministère paroissial, sous un curé non seulement incapable de lui servir de guide, mais qu'il lui faudrait lui même observer de très près. Peut-être l'évêque diocésain avait-il pensé que cet enfant de S. Louis que M. M^r Guise pendant son premier séjour dans la paroisse avait initié à la vie chrétienne, et qu'il venait de conduire à l'autel pour sa première messe, exercerait sur le malade une douce influence. Ajoutons que M. Richard arrivait à S. Louis précédé des meilleurs témoignages des M^{rs}. de S. Sulpice et qu'il était déjà connu et aimé de tous les paroissiens. M^{rs}. Rogers ne s'était pas trompé. Mais laissons la parole à S. Grégoire : "Ce jeune prêtre pieux et intelligent, qui par ses aimables ~~qualités~~ et excellentes qualités naturelles, avait gagné l'estime et l'affection non seulement de ses maîtres et de ses condisciples au Séminaire

mais en son de toutes les personnes avec lesquelles ses études cléricales l'avaient mis en relation, se dévoua à sa pénible tâche avec un esprit de patience et de sacrifice vraiment admirable. Sa conduite soumise et pleine de prévenance à l'égard de son confesseur plus âgé eut un heureux effet sur celui-ci et produisit sur lui une accalmie de quelques mois (1).

Hélas en décembre 1870 la folie reprit de plus belle. En passant par St. Jean comme je revenais de Rome écrivit Mgr. Rogers, La Grandeur Mgr. Sweeney me communiqua une lettre qu'elle venait de recevoir de M^{lle}. Mc Guirk. Le fond et la forme de cette lettre si complètement déplacée, car aucune démarche de La Grandeur ne l'avait provoquée, me fit croire que si l'auteur n'était pas fou, il allait du moins vers la démence. Les renseignements que j'obtins en arrivant à Richibucto à propos d'un sermon que M^{lle}. Guirk avait prononcé récemment dans l'église de cette paroisse me confirmèrent dans ma première idée. Revenu chez moi le courrier m'apportait chaque jour quelque épître absurde de ce Monsieur. Dans une première il me disait qu'il refusait de venir à

(1) Statement of the case "M^{lle} Guirk versus Richard S. John 1872"

29

Chatham par crainte d'amorceler la joie de
mon retour en donnant des coups de cravache en
ma présence au très Révérend administrateur
du diocèse. Les devoirs nombreux qui absorbèrent
tout mon temps les premiers jours qui suivirent
mon arrivée m'empêchèrent de m'occuper des
cas de M. M^r Guirck. Finalement il m'envoya
sous enveloppe à mon adresse la copie d'une
lettre écrite par lui même et dont il avait envoyé
l'original à un laïque et plusieurs autres copies
à différentes personnes. La teneur de cette
lettre était telle qu'aucun homme sensé, encore
moins un prêtre ne pouvait l'avoir écrite sans
être entièrement dépourvu de raison. La réception
de cette lettre et tant d'autres preuves manifestes
de l'incapacité de son auteur à continuer l'exercice
du saint ministère me déterminèrent à lui ré-
pondre par le retour du courrier.

Chatham le 23 Décembre 1870. Révérend et Cher M.
La joie que j'ai ressentie à mon retour dans mon dio-
cèse après le Concile Œcuménique a été hélas assom-
brée par le chagrin d'apprendre que vous souffrez
d'une maladie qui vous enlève toute liberté d'esprit.
Les lettres que vous avez écrites à différentes personnes
de qualité dont j'ai eu connaissance sont si outre-
passées

qu'elles promettent bien que l'auteur doit être un
très méchant ou atteint de folie. Mais comme j'ai
toujours une haute estime pour vos excellentes
qualités de prêtre bon et zélé, j'attribue toutes ces
extravagances non à la maladie mais à un affai-
blissement passager de vos facultés mentales qui
je l'espère cessera que de courte durée. Mais en at-
tendant il m'est impossible et il est donné votre état
actuel de vous confier la conduite des âmes. Vous avez be-
soin de repos et de distractions pour calmer vos
nerfs agités. A cet effet je vous décharge de la mis-
sion de S. Louis et de ses dépendances, et je donne
la responsabilité de cette administration à votre
vicaire le P. Richard jusqu'à ce que vous soyez à mé-
me de la reprendre jusqu'à nouvel ordre. Pour la
même raison je vous retire la faculté d'exercer le
saint ministère dans notre diocèse jusqu'à ce que
vous soyez guéri. Je vous autorise à vous absenter
de votre diocèse si cela vous convient pour visiter
vos amis et rétablir votre santé... etc. J. J. Rogers
es. de chancelier

Par le même courrier j'écris au P. P. Richard
le chargeant temporairement de l'administration
de la mission et de ses dépendances au point de ve-

spirituel et temporel jusqu'au rétablissement 31
de M. Mc Guirk ou jusqu'à nouvel ordre.

Dans sa lettre à M. Richard La Grandeur lui
témoigne toute sa confiance lui trace la limite
de ses droits et lui fixe ses devoirs envers M. Mc
Guirk : " je confie à votre prudence lui dit elle,
à votre fermeté à votre piété sacerdotale tout ce qui
concerne la mission de S. Louis dans la situation
présente si difficile si délicate. Avec l'aide de Dieu
vous remplirez votre devoir avec énergie et discrétion.
Quand les nouveaux ordonnés seront arrivés de Montreal
si la chose est possible je vous enverrai un aide. Pour
ce qui regarde la dîme et les revenus du Curé vous la
recevrez et vous en tiendrez un compte exact. S. M.
Mc Guirk est bientôt rétabli et capable de reprendre
ses fonctions dans trois mois à partir de cette date
les fruits de la mission seront pour lui comme à présent
moins votre salaire et toutes les dépenses nécessaires
faites dans la mission.

Ce qui rendait la position de M. Richard particu-
lièrement pénible, c'est la persistance de M. Mc
Guirk à demeurer à S. Louis, la sentence de son
évêque ne l'obligeant pas à quitter la place, mais
laissant

plutôt espérer qu'étant déchargé pour quelque
temps des responsabilités et sollicitudes attachées
à la conduite de la mission, il serait sous peu en état
de reprendre ses fonctions. C'est le contraire qui arriva.
Trois semaines à peine après la mesure disciplinaire
prise à son égard par l'Ordinaire nouvel accusé de
folie chez M. M^r Guirch et cette fois beaucoup plus
grave. Pour empêcher M. Richard de remplir son
ministère, il va jusqu'à consommer les saintes espèces,
ferme la porte de l'église et en garde les clefs plusieurs
jours de suite. Finalement la folie l'égarant complé-
tement il part pour Richibucto y achète une hache
et remontant en traîneau il regagne S. Louis mena-
çant de faire un mauvais coup à la première personne
qu'il rencontrera. Rentré au presbytère il en brise les
portes et les fenêtres à coups de hache et menace de
tuer quiconque osera l'approcher. M. Richard informe
l'évêque des agissements de l'energumène, supplie
S. Grandeur d'intervenir par sa présence et faire cesser
le scandale. Mgr. Rogers retenu à Chatham envoie
le R. M. Egan à S. Louis. Le 17 janvier avant l'arrivée
de M. Egan nouvelle lettre de M. Richard. Mgr.
Rogers lui répond par retour du courrier.

Chatham 17 janvier 1871

33

Cher Monsieur Richard. En arrivant avant hier de Newcastle j'ai trouvé de nouveaux devoirs qui m'attendaient. et auxquels je n'ai pu me dérober je ne sais pourquoi, mais votre lettre de ce matin m'explique tout. La folie de M. Mc Guirk a pris un tel développement que ma présence à St Louis l'aurait probablement irrité d'avantage. Vous savez au reste par toutes mes lettres, que vous avez toute l'autorité de ma présence morale. Néanmoins j'aimerais vous aider vous soutenir par tous les moyens que la prudence et mon affection pour vous me dictent dans la situation difficile et délicate où vous vous trouvez. Mais j'aurais été là que je n'aurais pu faire ce que vous avez fait vous même. C'est à dire réunir les plus influents de vos paroissiens pour protéger l'église le presbytère et vous même contre la folie de cet homme. Si M. Mc Guirk continue à fermer et barricader les portes de l'église vous pourriez assurément avec la coopération de votre comité de défense user de tous les moyens extraordinaires pour y entrer quand même et pour prévenir tous les abus. A cette distance il n'est difficile de vous donner une direction particulière, mais votre seul bon sens avec l'aide et le conseil du peuple

vous dictera ce qu'il y a de mieux à faire. S'il est
 nécessaire de recourir à la coopération de la loi civile
 pour vous protéger contre la folie, les fureurs et les
 méchancetés de M. M^r Guirck en vertu des pouvoirs
 et de toute l'autorité légale que je vous ai confiés
 comme à l'administrateur de la mission de S^t
 Louis et de ses dépendances, Usez de tous les moyens
 Adressez vous aux magistrats et autres officiers de la
 loi, afin qu'ils vous protègent vous l'église le presby-
 tère et tout ce qui est confié à votre administration.
 Envoyez moi un mot par le prochain courrier, s'il y a
 autre chose que je puisse faire pour vous aider, je ne
 manquerai pas de le faire, même de me rendre sur les
 lieux. Je prie Dieu... etc. Cependant le jour même
 la fureur de M. M^r Guirck s'étant calmée, on avait réus-
 si à le saisir et à le mettre sous bonne garde. Le lende-
 main 18 M. Richard informe l'évêque des tristes évé-
 nements de la ville. Mgr. Rogers lui répond immédia-
 tement. Mon cher P. Richard.. Votre lettre me
 donnant des détails sur l'attaque du presbytère de
 S^t Louis et sur la capture du pauvre insensé tout
 en me remplissant de douleur ne m'a pas surpris par-
 ce que je craignais en effet que les choses en vinsent à ce
 point, etc. Monseigneur encourage beaucoup le P. Richard

l'assurant des prières de tous les prêtres et religieux²⁵
du diocèse. Il lui envoie M. W. Varrity pour l'aider
dans ses pénibles devoirs, Mais finalement le P. Pichay
a dû recourir au seul moyen de défense qui lui reste
M. Mc Guirk saisi et mis sous bonne garde, il se
rend à Richibucto pour chercher la protection que dans
tout pays civilisé la loi assure contre les fous et autres
individus dangereux. Il déposa sous serment les faits
et raisons qui lui font craindre d'autres violences à
l'avenir. Le magistrat lui demanda si c'est comme
fou ou comme criminel qu'il désire l'arrestation de
M. Mc Guirk. M. Richard répond qu'il ne désire
autre chose que la protection à laquelle il a droit en
sa qualité de citoyen et de sujet contre la violence.
Mais le magistrat exige qu'il spécifie le chef d'accusa-
tion, nul citoyen ne pouvant être privé de liberté par
la volonté arbitraire d'un représentant de la loi. C'est
un piège perfidement tendu à la bonne foi du plaignant.
Cependant par considération pour le prêtre et pour
atténuer la gravité de ses actes M. Richard préfère dé-
clarer M. Mc Guirk irresponsable, et dépose contre lui
une accusation de folie dangereuse. Sur ce, un mandat
d'arrêt est lancé contre l'accusé, et un officier de police

envoyé à St-Louis pour le mettre en exécution.

Mais plusieurs heures se sont écoulées depuis que les paroissiens de St-Louis ont réussi à maîtriser M. Mc Guirk dont l'accès de folie a eu le temps de se calmer. Il est même si peu fou qu'il devine à la présence de l'officier de police qu'une accusation a dû être portée contre lui, et il demande en conséquence qu'on lui permette de se rendre immédiatement à Richibucto. L'officier le lui permet, mais pour plus de sûreté il l'accompagne sur le même traineau. M. Mc Guirk paraît devant le chérif qui le voyant dans la plénitude de sa raison le fait remettre en liberté, et quelques jours après retire le mandat d'arrêt lancé contre lui. Mais voilà que les rôles changent...

D'accusé M. Mc Guirk devient accusateur, et il poursuit M. Richard pour diffamation. C'est assurément son droit, et c'est le devoir de la Magistrature de recevoir sa plainte et de juger le bienfondé de l'accusation, après enquête sérieuse. Mais l'accusateur n'a-t-il pas escompté d'avance la faiblesse d'un tribunal composé de presbytériens fanatiques qui ne laisseront pas de profiter de l'occasion, de jouer un bon tour à l'évêque Catholique romain, de

Chatham

et au jeune prêtre acadien de S. Louis. La partie est belle pour M. Mc Guirk. Sans doute les actes de violence dont ce dernier s'est rendu coupable justifient pleinement la démarche de M. Richard. Car outre la mesure disciplinaire prise contre M. Mc Guirk par l'ordinaire, plus que quarante témoins peuvent déposer en preuve des faits incriminés comme étant l'œuvre d'un fœa, et d'un fœa furieux. Mais supposé que la cour donne raison à M. Richard sur ce point, il reste peut-être à M. Mc Guirk un moyen de légitimer sa conduite, en prouvant qu'il avait le droit de détruire des biens dont il avait la propriété légale. Ce moyen il a bientôt fait de le découvrir. Il sait qu'un de ses prédécesseurs en charge qui n'exerce plus le ministère depuis un certain temps et s'est retiré à Montréal s'étant rendu acquéreur du terrain sur lequel sont bâtis l'Eglise et le presbytère de S. Louis. Une pensée folle même temps rucée dit Mgr. Rogers vient au demandeur M. Mc Guirk d'aller trouver cet ancien missionnaire dans le but d'obtenir de lui le transfert légal de sa propriété. Je dis une pensée folle car si notre homme avait eu tout soit peu de jugement il aurait examiné les registres

du Comté avant d'aller à Montréal au
milieu de l'hiver pour une pareille entreprise.
Ces registres attestent que la propriété ou mieux le
transport de la propriété en question avait été
concedé au missionnaire dont il s'agit et à ses
successeurs en charge de la mission de S. Louis
avec cette clause que le prêtre missionnaire pourrait
en jouir pendant son séjour dans la mission, mais
que venant à quitter S. Louis son titre passerait
de droit à son successeur. Mais en vertu de l'acte
de législation du Nouveau Brunswick passé en
1862 qui mettait en corporation l'évêque catholique
romain de Chatham toutes les terres du diocèse
alors confies à des administrateurs pour l'usage
de l'Eglise Catholique romaine avaient été investies
dans ladite corporation. Par conséquent le propriétaire
légitime du terrain de l'Eglise et du presbytère de
S. Louis est l'évêque catholique romain de Chatham.
M^r Mc Guirk ayant été relevé de ses fonctions par
l'autorité compétente et pour cause suffisante, et le
propriétaire en ayant donné charge au Rev. M. Pichon
il s'ensuit que M. Mc Guirk n'avait aucun droit
de détruire les bâtiments édifiés sur ladite propriété.

39

et à l'usage du prêtre missionnaire en charge, et c'était le devoir officiel aussi bien que le droit légal de ce dernier de les garder et de les défendre contre toute destruction. Tel est l'exposé de cette malheureuse affaire qui pendant 4 ans va être le tourment du jeune curé de St Louis. Ces difficultés et bien d'autres n'empêcheront pas le révérend P. Richard de s'occuper de grandes œuvres pendant ces 4 ans. Nous y reviendrons après la conclusion de cette malheureuse affaire.

Chapitre III

Suite de l'Affaire M^c Guirk. Condamnation de M. Richard. Belle conduite des paroissiens de St Louis.

Le procès intenté par M. M^c Guirk à M. Richard devait être présenté à la Cour de circuit de Richibucto en 1872, mais par suite de l'omission par l'avocat de M. Richard d'une formalité nécessaire concernant un document qui devait être envoyé à Fredericton, l'affaire fut remise à plus tard. Dans une lettre en date du 20 avril 1872 Mgr. Rogers informe M. Richard qu'il se proposait de présenter lui-même devant la cour de Richibucto afin d'y produire les lettres de M. M^c Guirk.

les quilles, écrit Mgr. Rogers, suffisent pour prouver du
 moins à un Catholique, que leur auteur doit être ou mé-
 chant ou fou. Je les ai toutes et je ne manquerai pas
 de les produire si je suis obligé de le faire. Mais
 est ce bien sur qu'un jury protestant et peut-être
 prévenu, verra dans ces lettres une marque évidente de
 folie? Voilà la question. De plus ces lettres qu'auront
 elles à faire avec votre recours aux autorités civiles,
 non pas dans le but de poursuivre M. Mc Guirk,
 mais d'obtenir qu'elles vous protègent vous, votre
 entourage, ainsi que la propriété de l'Eglise dont
 vous avez la charge légitime contre les violences de
 M. Mc Guirk, que vous me décrivez dans vos lettres,
 comme brandissant une hache en présence de nom-
 breux témoins? D'ailleurs ces lettres ne prouveraient
 rien à moins qu'un autre témoin ne se présente à la
 cour pour attester leur authenticité, de là pour moi
 la nécessité d'aller moi même en cour en qualité
 de témoin. Souvenez vous que je n'ai jamais reculé
 devant aucun de mes devoirs d'état, et plaise à
 Dieu que je ne le fasse à l'avenir quelque désagréable
 que cela me soit personnellement. Mais que pensez vous
 de la convenance qu'il y aurait de ma part à me pré-
 senter à la cour sans y être forcé pour attester l'authen-
 ticité de ces

41
lettres car sans cet acte de présence elles ne seraient d'aucune utilité. Ce sont des points qui demandent à être minutement considérés par de sages **conseillers** avant que nous nous décidions à produire ces lettres en justice. Si vous pouvez passer un jour avec nous ou plutôt nous pourrions discuter la chose.

Enfin l'affaire vint devant la cour de circuit au commencement de juin et Mgr. Rogers y fit un devoir d'y paraître comme témoin. Mais malgré les preuves éclatantes de la culpabilité de M. M^c Guirk, le jury composé de sept membres presbytériens gagnés d'avance par le demandeur, condamna M. Richard à payer à M. M^c Guirk \$ 1200,00 de dommages. La presse protestante exulta et le 13 du même mois le "Moncton Times, rendant compte du procès, décochait ce trait malicieux à l'adresse de Mgr. Rogers. "Il appert, disait la feuille sectaire, que pendant que le plaignant, M. M^c Guirk desservait Kouchi bougouac (St Louis) où il travaillait à la construction d'une belle église pour son troupeau, des tentatives furent faites par le Rev^d défendeur, M. Richard, avec l'appui de l'évêque Rogers dans le but de le déshonorer. L'attitude de l'évêque Rogers dans cette affaire, si ce qu'on rapporte est exact,

nécessaire certainement au commentaire, car on le représente comme se réclamant des décrets du concile œcuménique et de l'infaillibilité papale ^(cette infaillibilité est le résultat de la transaction) pour appuyer son autorité dans la transaction; prétention qui ne devait pas un seul instant être admise à intervenir dans l'administration de la justice dans le Nouveau Brunswick. Les paroles qu'il a prononcées à quelques jours de là dans l'église de Richibucto pourraient faire supposer qu'il attribue aux lois ecclésiastiques plus de poids qu'elles n'en ont dans les tribunaux du Nouv. Brunswick.

L'auteur de l'article fait ici allusion à l'allocution de Mgr Rogers aux paroissiens de Richibucto le dimanche qui suivit le procès, et dans laquelle après avoir parlé de son voyage à Rome où il avait assisté au concile du Vatican, il crut devoir protester publiquement contre les agissements de M. McGuirk.

Mgr Rogers fit justice de ce haineux commentaire du "Menotier Times". Dans une brochure que nous avons eu déjà l'occasion de citer. (Statement of the case M. McGuirk versus Richard) dans laquelle après un exposé très clair de cette malheureuse affaire, il reproduit en substance son allocution de Richibucto. D'après cet exposé incontestable

et documenté, dit sa Grandeur, on voit combien on doit ⁴³
ajouter foi aux calomnies insensées de M. M^r Guirk;
Calomnies dont M. Sayers s'est fait l'écho devant
le tribunal pour obtenir un jugement en faveur de
son client. Le nom du savant et illustre archevêque
de Halifax et celui du zélé et vénéré évêque de St Jean
ont été depuis une année dans cette ville et aux en-
tours cités par M. M^r Guirk d'une manière désavan-
tageuse que ne méritent pas la vie et les actions de ces
saints et respectables prélats. Je demande humblement
pardon à ces vénérables dignitaires aux prêtres zélés
et au peuple fidèle de leurs diocèses respectifs de mention-
ner leurs noms dans la présente occasion. Je sais que
toute allusion à ce sujet dans les circonstances qui
motivent ma présence ici ne saurait que blesser leurs
sentiments de délicatesse et de charité, mais un autre sen-
timent celui de la justice qui leur est due, me fait un
devoir de venger leur honneur et de venger publiquement
l'outrage fait en leurs personnes à la religion et à la
société, à l'innocence et à la Vertu à l'amitié à la
fidélité et au mérite dans tous les états et toutes les cir-
constances de leur vie laborieuse et éminemment utile,
publique ou privée durant les trente années de leur
ministère

dans le Nouveau Brunswick et dans la Nouvelle Écosse.
 Je me suis humilié et affligé d'être obligé par devoir
 de venir dans une certaine partie de mon diocèse de
 protéger et défendre un jeune prêtre plein de dévouement
 contre les injustices d'un confrère plus âgé.
 Mais mon chagrin devient encore plus cuisant à la
 pensée qu'un prêtre de mon diocèse non seulement viole
 toute discipline ecclésiastique en poursuivant son con-
 frère devant les tribunaux civils. Mais que pendant
 plus d'un an ce même prêtre a calomnié et outragé
 non seulement son Ordinaire mais encore les plus
 dignes et les plus honorables prélats des diocèses voi-
 sins et tout cela sous un fallacieux prétexte de zèle
 pour le chef suprême de l'Eglise infligeant ainsi
 au saint Père la plus grave insulte. Assurément
 cette gravité se trouve atténuée par le fait incontes-
 table que son auteur infortuné est partiellement singulier,
 complètement fou, et n'était la notoriété qu'il a
 acquise et l'encouragement qu'il a reçu dans sa
 folie de la part de certaines personnes étrangères
 à notre foi, qui n'en retireraient ni avantage ni honneur.
 J'aurais continué à supporter ma peine en silence.
 Mais que d'autres personnes se permettant pas

les parties en cause et apprenant les faits mensongèrement et faussement exposés sans être mis au courant de leur réputation ne soient portés à conclure qu'ils ne contiennent peut être un fonds de vérité. J'ai cru qu'il était de mon devoir de donner au public ces explications.

L'article du "Moncton Times" souleva la réprobation générale. Le 14 le "Moniteur Acadien" écrivait « Notre voisin de Moncton n'est pas généreux dans ses commentaires sur l'affaire M. McQuirk Richard plaide dernièrement à Richibucto. Ses rapprochements et ses insinuations manquent de goût, et il est aisé de voir qu'il est plutôt inspiré par la mauvaise foi que par l'esprit de justice ». Au reste toutes ces persécutions ne firent que rendre plus cher et plus vénéré le digne Curé de S.^t Louis à ses paroissiens. Le 16 août suivant à l'occasion d'un voyage qu'il dut faire au Haut Canada, les fidèles de Richibucto paroisse dont il avait également charge depuis deux ans lui présentèrent une adresse et une bourse de cent piastres. L'adresse au nom de la Congrégation était signée Martin Flanagan et Henry O'Leary. On y faisait allusion aux difficultés qui avaient traversé

des deux premières années de ministère. Il est vrai
répondit M. Richard que j'ai eu ma part de troubles
et de difficultés, mais ces difficultés sont douces et
agréables quand on les souffre pour la gloire de
Dieu pour la cause de la religion et pour les libertés
de la sainte Eglise.

Cependant une révision du jugement porté contre lui
par la Cour de circuit s'imposait. Elle fut demandée et
obtenue. L'affaire traîna en longueur pendant deux ans.
M. M^c Guirk multiplia ses démarches non seulement pour
arriver à faire confirmer par la Cour supérieure l'arrêt pro-
noncé en sa faveur mais encore pour en obtenir l'aggra-
vation. Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main
sur les lettres qu'il écrivit à ce sujet au cours de l'année 1873
à son avocat M. Sayre l'ennemi des Catholiques et la
colonne du nouveau système scolaire (athée) dans le
Comté de Kent. Elles sont datées de Fairville et denotent
le caractère haineux de leur auteur et un esprit véritable-
ment atteint du délire de la persécution. Le "pamphlet"
de l'évêque l'intrigue et il ne cesse de le demander à
son avocat. La composition du nouveau juge chargé
de réviser le procès le préoccupe également. "Une nou-
velle épreuve, a été accordée, écrit-il - le 12 mai 1873.

47

est ce nous, est ce eux qui présenterons l'affaire?
Si c'est nous composez un jury spécial dont aucun
membre ne soit catholique. Dans votre déclaration
montrez que votre client n'avait perdu l'esprit ni le 17
janvier, ni avant ni après. Pas de miséricorde, nous
n'en voulons pas pour nous même, Menez l'affaire
comme si votre vie et la mienne en dépendaient. Cette
fois vous me permettez de donner mon témoignage
en entier depuis le commencement. Nous les battons
comme des chiens. M. F. dit que vous êtes noncha-
lant et paresseux. Vous n'êtes pas en odeur de sain-
tété auprès des avocats de St Jean. Maintenant M.
étudiez le cas sérieusement et faites votre devoir"...
Il est clair que c'est un cas de persécution par dessus
tout. - Le 18 juin, il écrit de nouveau. "Ce que je dé-
sire que vous fassiez est ceci: Préparez toutes choses
pour ce nouveau procès tout de suite et au toute vitesse,
Reclamez une copie du serment de M. Jacques (ancien
de M. Richard) Assignez comme témoin le Révérend
Michel Egan vicar. Demandez toutes les lettres que j'ai
écrites à l'évêque Rogers et à Egan depuis décembre 70.
Il y aura du sablage. Envoyez moi vos notes au plus tôt.

Maintenant mon garçon attention exhibez le testament soignez votre travail comme un bon camarade. Soyez particulier pour ce qui regarde Egau. Otez votre chapeau au magistrat. On me prie de vous dire que vous devez immédiatement faire assigner comme témoins S. Grandeur l'Archevêque de Halifax le Très Révérend P. Thomas Louis Connolly et le R. P. D^r Jean Sweeney ev. de S' Jean. Ne manquez pas de faire comme je suis obligé de vous dire. etc... En P. S.

Dites au Magistrat que c'est un Vaurien. 20 juin 1873.

Mais il paraît que M. Layre n'était pas si pressé. Le 26 du même mois M. M^c Guirk lui écrit une lettre qui n'est pas tendre. « Je vous ai écrit comme on me l'avait conseillé; Voulez vous me traiter par un dédaigneux silence? Voulez vous que j'emploie un autre avocat à Richibucto? Le procès dont une nouvelle épreuve (révision) a été accordée m'a coûté 515 piastres. De cette somme vous avez touché pour votre part 240 piastres, Duff. Thompson et Palmer ont eu le reste. J'ai l'intention de pousser cette révision jusqu'au bout, et en toute diligence. Vous n'aurez pas à plaider. Car si vous ne me dites pas par retour du courrier que vous allez suivre mes instructions, j'irai et je plaiderai moi même.

Le lendemain, à brûle pourpoint : à Sayre, ⁴⁹ assignez comme témoin le Rev. M. Barry. Il est quelque part dans le diocèse de Chatham. Il était présent à la plus importante et intéressante entrevue que j'ai eue avec Mgr. Rogers. Il est à Campbellton ou ailleurs, cherchez le et servez le.

Le 22 juillet M. Mc Guirk avertit M. Sayre qu'il aura à présenter la nouvelle preuve à la prochaine session de la Cour Suprême de S. Jean. L'avocat Jacques-dit-il - a déclaré dans la ville de S. Jean qu'on ne saurait trouver dans le Comté de Kent un jury qui consentirait à prononcer un verdict. On me fait savoir que lui et ses collègues préfèrent un autre Comté. C'est S. Jean qui doit être ce Comté, et non un autre, si celui de Kent n'est pas accepté. Montrez ceci à l'avocat Jacques, le peuple de Kent a été tellement trompé à mon sujet par le prêtre Richard et l'ex. Rogers que j'ai décidément décidé qu'ils n'auront plus à s'occuper de moi ! Ce n'est plus douze cent piastres de dommages intérêts qu'il va réclamer mais bien cinq mille. Comme il l'indique dans une autre lettre du 12 du même mois qu'il signe
Le Révérend Prêtre Mc Guirk « le 12 »

je suis obligé de vous dire, c'est il de nouveau
 le 13 Aout que c'est moi même qui plaiderai la nou-
 velle eprouve accordée entre le Rev. Prêtre M^r McGuire
 et le Rev^d M. F. Prichard, Je vous en informe à
 présent que la chose a été éventée à St John par
 ma propre indiscretion. Mon intention était de n'en
 rien dire jusqu'à ce que je me dévoile moi même
 devant la cour de Richibucto mais cela m'a échappé.
 Je suis homme. etc etc. Tel est le ton ordinaire
 des lettres de M. M^r Guirix à M. Sayre. Nous nous
 en tiendrons à ces citations, qui permettent de juger
 l'homme et celui auquel il confiait la charge de sa
 diocèse. Il nous tarde du reste d'en finir avec cette
 malheureuse et scandaleuse affaire dont le dénouement
 eut lieu au mois de Juin 1874. Le jugement de Cour
 de réversion confirmant celui de Richibucto comme nous
 le voyons relaté dans le "Moniteur Académique" du 25
 Juin. Le 24 M. Prichard se rendoit à St Jean pour
 affaire concernant l'église en construction, dans
 sa paroisse de St Louis, lorsqu'un mandat d'arrêt
 fut lancé contre lui. C'était à Moncton entre deux
 trains qu'il fut mis en arrestation par le schérif
 du Comté de Westmorland, Botsford à qui Antoine
 Girouard

sherif du Comté de Kent avait transmis le mandat d'arrêt mis entre ses mains, s'autorisant à se saisir de la personne du Cierx de S. Louis De Montou. M. Richard fut conduit à Dorchester pour y être incarcéré s'il ne trouvait pas de caution pour répondre de la somme réclamée de lui en vertu du jugement de la cour suprême, ainsi que les fait d'arrestation (*Précis de législation, C'est du Anglais*)

M. l'avocat Landry (Pierre), qui devint plus tard juge à la Cour Suprême réussit à gagner l'honorable Albert J. Smith alors député du Comté au parlement fédéral et ministre de la Marine et des Pêcheries, lequel, avec une grace dont tous les Acadiens doivent lui conserver bon souvenir, voulut bien devenir caution pour M. Richard qui fut mis aussitôt "sous les limites" jusqu'au paiement de la dette.

M. Richard s'empresse d'informer Mgr. Progers du jugement de la Cour Supérieure et de ses suites en faisant connaître à Sa Grandeur son intention de poursuivre son avocat M. Jacques qui aurait, paraît-il, commis une erreur dans la présentation de son affaire. Mgr. dans sa réponse très

affectueux le console l'encourage. La cour avait
 reconnu que M. Richard avait bien fait de faire
 arrêter M. Mc Guirk. Mais à cause d'une irrégu-
 larité, c'est à dire que M. Jacques n'avait fait
 sa déposition que devant un seul magistrat.
 Tandis qu'elle aurait dû se faire devant deux Ma-
 gistrats, à cause de cela M. Richard restait con-
 damné ^(la justice) ^(hardiesse est) ^{bonne} Mgr. le dissuade d'attaquer
 en justice son avocat. d'après ce que j'ai entendu
 de source certaine. Mgr. l'usage ordinaire est de
 déposer l'accusation devant un magistrat seule-
 ment. mais d'avoir en plus la signature d'un
 autre, précisément comme l'a fait M. Jacques.
 Cet usage justifie l'avocat. la loi ^(anglaise) est un
 labyrinthe d'incertitudes et je ne conseillerais pas
 je vous conseille plutôt de vous tenir éloigné de
 prison.

M. Richard suivit ce conseil. Mais ses pa-
 roissiens ne tardèrent pas à lui donner dans sa
 défaite la plus grande marque de leur attachement
 et partant la meilleure des consolations.
 Aussitôt que la nouvelle de sa détention parvint
 à S. Louis, des personnes dévouées furent
 désignées

53
pour aller dans chaque maison de la paroisse
afin de prélever la somme nécessaire pour obtenir
sa délivrance. En une seule journée cette somme
fut trouvée. et le lendemain deux des principaux
citoyens de la paroisse, M. Jacques Vautour et
M. Michel Le Blanc allaient la porter à qui de
droit, à Dorchester et M. Richard fut délivré
libéré. De Dorchester à Shédiac il eut pour com-
pagnon de voyage un de ses meilleurs amis M.
Placide Gaudet. qui devait l'année suivante sur
la demande de M. Richard lui même aller rem-
placer M. Paul Allaire au collège de S.^t Louis
De Richibucto à S.^t Louis ce fut au dire du
"Moniteur Acadien" une ovation continuelle.
Ce fut en triomphateur et non en condamné
que le vaillant Can' fit son entrée à S.^t Louis.
Une foule innombrable y était accourue de la
paroisse et des environs de S.^t Charles et de Richi-
bucto etc. L'adresse qui suit lui fut présentée à
son arrivée.

Bien cher et vénéré Pasteur

Notre plus grand désir aujourd'hui serait que le
fond de nos vœux vous parut à découvert car nous

ne pouvons rendre tous les sentiments qui s'y
 agitent. Tandis que d'une part nous triomphons
 de votre retour, de l'autre la vue des persécution
 auxquelles vous n'avez cessé d'être en butte
 nous remplissent d'une certaine tristesse.
 à la joie du triomphe se mêle l'indignation contre
 les infâmes auteurs de votre arrestation. Pour remplir
 le serment juré contre tout ce qui a de la foi et de
 la justice on a achevé de se déshonorer en traité
 l'innocence comme le crime, on a saisi avec empresser-
 ment l'occasion de vous emprisonner loin de votre
 patrie, loin de votre comté, sans doute par ce qu'on
 trouvait en votre seule personne un reproche et un
 remords continuel pour certains méfaits.
 Si nous parlons ainsi bien aimé pasteur ce n'est pas
 par esprit de haine mais pour protester contre l'odi-
 euse conduite que l'on s'est permis à votre égard.
 Trop souvent vous nous avez interprété cet oracle
 divin, que Dieu visite dans l'affliction ceux qu'il
 aime pour que nous soyons surpris de vos épreuves.
 Nous savons trop bien que chacun^{ne} récoltera que ses
 semailles pour nous attrister du succès passager de
 l'injustice. Grace à Dieu, grace à vos enseignements

notre foi n'est pas éteinte. Vous avez béni la Providence dans votre prison. Nous la bénissons dans votre retour. Nous la bénissons encore si elle ouvre la source des épreuves. Cependant puérilement on s'est efforcé de jeter quelque ombre sur l'honnêteté de vos intentions et sur le caractère sacré dont la religion est fière de vous avoir revêtu. Qu'on vous a représenté comme un criminel fugitif de la justice, il est de notre devoir de flétrir l'infamante impudence des auteurs de votre arrestation, et de resserrer plus étroitement les liens de la charité qui nous unissent déjà à notre pasteur. Vous pouvez sans crainte prendre devant nous les ornements sacerdotaux, ils n'en paraîtront que plus honorés, elle n'en sera que plus forte sur vos livres cette parole de vie pour laquelle vous avez souffert la persécution.

En témoignage de notre affectueuse vénération pour votre personne et de réprobation pour vos persécuteurs, nous vous demandons de vouloir bien accepter cette offrande de vos paroissiens et de vos amis. Puisse-t-elle vous aider dans les œuvres que la religion a entreprises dans cette paroisse. Avant de terminer nous vous prions de vous porter notre interprète auprès de M^r Honor. M. Smith pour sa générosité que nous ne pouvons trop reconnaître.

et pour l'intérêt profond qu'il a témoigné à
votre cause ainsi qu'à Monsieur Landry de Dorche-
ster pour la noble et affable hospitalité qu'il vous a
donnée dans sa maison.

En même temps que l'adresse on remit au
bonhomme pasteur une bourse renfermant la souscrip-
tion de la paroisse et une montre en or de cent piastres.

M. Richard répondit avec une profonde émo-
tion à ce touchant témoignage de fidélité de
ses paroissiens. (Cette montre est encore à l'usage des curés de
Rogersville)

Bien chers paroissiens.

Me voila donc de retour au milieu de vous, après
avoir été retenu deux longues semaines prisonnier
dans l'aimable petite ville de Dorchester. Comme

vous connaissez déjà les circonstances qui ont précédé et
accompagné ma détention, je n'en dirai rien en ce
moment, car je ne veux pas troubler votre joie et notre
bonheur commun en rappelant ces souvenirs désa-
gréables. Voilà bientôt trois ans que je suis venu au
milieu de vous comme prêtre, j'y suis venu dans des cir-
constances bien pénibles, j'ai eu des croix à porter
mais encouragé par vos sympathies et fortifié par
votre généreuse coopération, le joug a été doux et le
fardeau léger. Il m'était réservé une épreuve beaucoup
plus sévère celle d'être à la merci de mes ennemis et
des vôtres sans aucun moyen de défense. Les loups
voyant l'agneau protégé par les bergers atten-
daient l'occasion de le trouver seul et de le mal-
traiter. Enfin l'occasion s'étant présentée on s'empres-
sa d'écarter

le dessin formé, et c'est à Dorchester qu'on s'en
s'immole. Heureusement là le chameur informé de
ce qui se passe s'arrache courageusement à leurs griffes
brutales. La victime qui a été ainsi traitée est votre
humble pasteur. Pourquoi cette persécution? quel
est donc le crime qui a mérité un tel châtiment?
Est-ce de m'être efforcé de prévenir la répétition des outrages
faits à M. Seigneur dans son sacrement d'amour?
Est-ce d'avoir obéi à mon évêque qui me faisait un
devoir de rester ferme et de protéger la propriété de
l'Eglise contre une main sacrilège? Est-ce d'avoir taché
de procurer la paix et empêché le meurtre que je dois
être jugé et condamné, traité comme un vil cri-
minel? Voilà le crime, voilà les offenses qui m'ont
valu l'odieux arrestation dont j'ai été la victime.
C'est une insulte à la religion, Car je ne me crois pas
assez d'importance pour que l'on s'occupe de ma
personne. "Maintenant", bien aimés paroissiens,
qu'est-ce qui a pu vous porter à de si grands sacrifices
à l'occasion de cet événement. Qu'est-ce qui a pu vous
porter à organiser une démonstration si magnifique.
Je ne saurais m'attribuer le honneur d'avoir été l'u-
nique objet de ces démarches. Voyant un enfant de votre
paroisse ou de vos concitoyens injustement privé
de sa liberté et traité en criminel dans une localité
étrangère, et voyant de plus en cela une insulte à votre
nationalité, votre patriotisme a pu vous porter à me
venir en aide, mais je suis convaincu que les motifs
de votre noble démarche étaient plus élevés. Vous avez vu
que dans ma personne on voulait exposer le caractère du
clergé au mépris de la population, et vous avez compris
que l'insulte qui m'était faite retombait sur la dignité
du sacerdoce. Votre patriotisme, votre foi, vos sentiments
religieux vous ont fait comprendre que l'insulte s'adres-

tant à la foi & la patrie au sacerdoce à la religion et vous
 avez compris que l'on ne devait pas rester plus longtemps
 au esclavage celui qui était tout à la fois votre compatriote
 votre pasteur et votre ami. Cels ont été, j'en suis cou-
 vaincu, les motifs qui vous ont porté à cette demonstra-
 tion, qui fait honneur à votre attachement à la foi
 et à la religion de nos pères, et qui parlera hautement
 en votre faveur. Je l'espère, auprès de nos pères du
 Canada, qui témoignent de votre courage dans l'oppression
 méritent peut être à votre secours. Je vous prie
 en terminant de recevoir mes remerciements les plus
 cordiaux pour votre dévouement et pour cette mani-
 festation non équivoque, d'affection filiale à mon
 égard, et soyez persuadés que, racheté par le fruit
 de vos sueurs, je tâcherai de ne pas me rendre indi-
 gne de tant de confiance et de tant de dévouement.
 Je dois aussi mes remerciements bien mérités à tous
 ceux qui hors de cette paroisse ont bien voulu contri-
 buer à ma guérison. On a vérifié par là l'axiome
 que lorsque un membre souffre, tout le corps souffre.
 Je ne saurais oublier de mentionner l'Honorable
 A. J. Smith de Dorchester pour les marques de sym-
 pathie en vers moi. lors de mon arrestation. Ainsi que
 M. P. A. Landry et sa dame qui m'ont donné une bien-
 veillante hospitalité. Je dois aussi ma reconnaissance
 à l'Honorable M. Anglin à plusieurs membres du
 clergé, et au grand nombre d'amis qui m'ont expri-
 mé par lettre ou en personne leur profonde sympathie
 dans ma pénible position de prisonnier. Espérant que Dieu
 récompensera au centuple tous ceux qui me sont venus
 en aide et qui m'ont rendu à mes chers parents, et
 et mis en état de continuer les devoirs que j'ai commé-
 cés. Je vous salue et vous souhaite d'abondantes
 bénédictions.

M. l'abbé Stanislas Doucet curé de S. Charles

ajouta quelques mots de félicitation à la paroisse.

Les paroissiens se réunirent à l'école et votèrent les remerciements les plus sincères aux divers personnages qui avaient témoigné leur intérêt à M. Richard.

Ainsi se termina cette douloureuse affaire. Nous devons ajouter que le pauvre M. Mc Guirk après quelques années d'égarement revint à de meilleurs sentiments, se réconcilia avec son Ordinaire, et mourut pieusement à l'Hotel Dieu de Chatham.

Celle est la première épreuve qui vint assaillir le P. Richard, elle dura près de 4 ans. Nous avons dû laisser de côté momentanément les autres actions du P. Richard. Nous allons les raconter brièvement. Ce ne fut pas la seule épreuve qu'il eut. Il en eut bien d'autres et nos moines extraordinaires. Il en sortit toujours triomphant à la grande admiration de son Evêque et de ses paroissiens. Mgr. Rogers surtout l'estimait et avait pour lui une vive affection, une vraie tendresse paternelle. (Les nombreuses lettres que nous avons sous les yeux en sont une preuve manifeste) Plus tard Mgr. Richard ne pourra sans émotion parler de cette dilection qu'il avait eue pour lui, jusqu'alors, son premier Pasteur et Père. Mais après quelques années, (Dieu le permet ainsi pour les meilleurs amis), naquirent entre ces deux âmes si dévouées

de regrettables malentendus, des difficultés malheureuses qui durèrent de longues années, elles ne devaient disparaître qu'à la présence de la mort de Mgr. Rogers qui à ses derniers moments reconnut ses erreurs. Comme nous le verrons en son lieu.

Œuvres du P. Richard.

Les grandes épreuves, les pénibles difficultés loin de diminuer le zèle des âmes généreuses et bien trempées comme celles du P. Richard ne font que l'augmenter. Le courageux missionnaire eut à desservir la ville de Richibucto ainsi que la paroisse de S. Charles la Pointe Sapin Nouchibouguac la mission indienne de Big Cove. En même temps il fit construire la belle église de S. Louis, une des plus belles des Provinces Maritimes et termina l'église de S. Charles dont les habitants sont si fiers. A Big Cove il s'occupa avec le plus grand dévouement et la plus paternelle prévoyance des pauvres sauvages. Il leur fit construire leur église et le Catwaie. Bass River et Barnaby River deux missions exclusivement indiennes lui furent ^{aussi} redevables de leurs premières églises, et apprécièrent le dévouement admirable qu'il apporta à les desservir. La paroisse de S. Ignace démembrée

61
de la paroisse de St. Louis fut organisée sous sa
sage direction, et le beau temple ^{plus} où vont prier les
fidèles est encore le fruit de sa féconde énergie,
et de son prévoyant savoir-faire. Durant sa
carrière sacerdotale il fit construire ou termina
douze églises trois presbytères deux couvents, un
collège et cinquante écoles. Et cependant cela
ne suffisait pas à son activité. Tout en dirigeant
avec un zèle apostolique et incessant les affaires
spirituelles du vaste territoire confié à ses soins, le
jeune prêtre ne négligeait point les intérêts tempo-
rels ^{des} ses ouailles. Il ne fut pas seulement mission-
naire et apôtre, il fut aussi un colonisateur comme
les Labelle dans le Nord Canadien et les Sigogne
dans la Baie-St. Maria, et tant d'autres prêtres, qui
ont uni au zèle pour les âmes le dévouement inébran-
lable pour les intérêts matériels de leur pays. Dès
le commencement de son ministère apostolique le
P. Richard s'occupa activement du défrichement.
Il donna aux diverses colonies confiées à ses soins
un élan merveilleux. C'est le vaillant P. Richard
qui présida à la fondation de la colonie d'Académie
encouragea et soutint les hardis pionniers les premiers,

qui portèrent la cognée dans cette vaste solitude
 devenue aujourd'hui l'une des plus prospères cam-
 pagnes du territoire national acadien. Tout péné-
 tré de sentiments de patriotisme tout dévoué aux
 intérêts matériels et spirituels de ses chers Acadiens
 et comprenant l'importance de la colonisation au
 point de vue religieux, il se mit à l'œuvre dès le début
 de son ministère, et encouragea de toutes ses forces cette
 œuvre d'importance majeure. Son coup d'œil prévoyant et
 sûr comprit le danger pour ses compatriotes de se laisser
 entraîner par le courant néfaste de l'émigration. Pourquoi
 disait-il <sup>(voir son discours
sur la Colonisation)</sup> aller chercher une fortune bien aléa-
 toire dans des pays anglais et protestants, alors que des
 ressources inépuisables se trouvent à leur portée au sein
 des terres et des forêts du pays natal. Aussi il favorisa
 autant qu'il put la nouvelle colonie et dirigea de ce côté
 un grand nombre de ses paroissiens de St-Louis. Il
 les soutint de ses conseils et de ses encouragements.
 Au printemps de 1871 il célébra la première messe
 dans une résidence bien pauvre qui devint plus tard le
 centre de la paroisse, et pendant plusieurs années
 il continua cette œuvre de divinement. La petite chapelle

qu'il construisit rappelle encore aujourd'hui à ces pieux habitants le dévouement de leur bon P. Richard au milieu de leurs pénibles commencements. Elle sert de sacristie à la belle église actuelle d'après le plan primitif du P. Richard. Acadieville grâce à l'impulsion imprimée dès le début ne tarda pas à prospérer. Aujourd'hui elle est régulièrement organisée en paroisse avec un curé résident avec une société d'agriculture une succursale de l'Assomption ^{Assomption} (voir plus loin) et plusieurs écoles. ^{voir L.P. Guesley au n° 226}

Mais le zèle du P. Richard demandait de nouveaux travaux. Les autres entreprises ne suffisaient plus aux saintes ambitions de l'intépide pasteur. Un nouveau champ fut ouvert à ses activités. Les ouvriers qui travaillaient à la construction de l'Intercolonial étaient privés des secours religieux. Quelques uns s'établissaient dans les forêts, et après avoir fini leur journée sur le chemin de fer ils commençaient à défricher. Après les heures si rudes du travail du jour ils passaient une partie de la nuit au défrichement. Il fallait à ces intépides ouvriers presque tous Acadiens un prêtre sympathique et dévoué. Le P. Richard leur apporta son dévouement et une nouvelle

paroisse fut consacrée. En l'honneur du premier Pasteur du diocèse Mgr. Rogers, il l'appela Rogersville. Là encore il fut un ardent passionné de la colonisation.

Voulant favoriser de tout son pouvoir l'établissement des colons autour de cette station, il sollicita du Gouvernement des concessions de terres, et obtint un avantage considérable de lots de terres tout le long du chemin de fer, avant même qu'il fut terminé. En 1871 et 72 les spéculateurs marchands de bois qui avaient des droits sur ces forêts firent une forte opposition à ses démarches. Ils causèrent beaucoup d'ennuis et de tracasseries aux colons. Le P. Richard fut leur défenseur et leur protecteur et grâce à lui ils obtinrent gain de cause et reçurent plusieurs privilèges de la part des Autorités.

Il y eut des grands obstacles à l'établissement de cette paroisse fut le manque de routes publiques, et la difficulté de les établir. Les anciens et premiers habitants se rappellent non sans émotion les souffrances et les misères de ces premiers temps. Ils devaient faire dix à douze milles à travers les forêts pour aller chercher leurs vivres et tout ce qui est nécessaire dans un établissement de colons de fermiers d'agriculteurs. Souvent ils s'attaquaient 3 ou 4 à une barrique de farine ou un baril de haricots etc. pour le traîner à haller quelquefois enliés dans la boue à force de bras depuis la station jusqu'à leur demeure ou leur camp dans les bois. Ils profitaient aussi de la nuit où les trains ne circulaient pas ^{travers} la voie ferrée pour s'en servir pour haller leurs fardeaux non sans danger d'être écrasés par les trains.

65

Le P. Richard obtint certains octrois et secours du
gouvernement. Mais cela ne suffisait pas. Il orga-
nisa des corvées paroissiales (frolois) et bientôt de
bons chemins sillonnèrent toute la nouvelle colonie.
En 1872 il célébra la première messe dans cette nou-
velle paroisse (ou minium). Il eut pour église une pauvre
cabane non loin du chemin de fer. Quand il fallut
offrir le saint sacrifice pour la première fois, il éprouva
"les inconvénients de la grandeur". A cette heure il eut
bien de dire n'avoir que 4 ou cinq pieds de haut au lieu
d'avoir une stature de six pieds et plus, car on
n'avait pas calculé sa taille dans la construction ce
qui lui occasionna plusieurs fois des accidents qui eussent
pu devenir graves. Cette chapelle improvisée était située là
où s'élève plus tard la belle église que nous admirons aujour-
d'hui. C'était une vraie étable de Bethléhem, elle servait en même
temps de logis d'étable et de chapelle. Quarante années Mgr.
Richard a consacré à la colonisation il y a dépensé tous
ses soins ses forces son cœur ses facultés et tous ses revenus.
Que de fatigues de sacrifices de courses pénibles cette œuvre occa-
sionna à son fondateur. Ces courses du P. Richard à travers les
immenses forêts rappellent les premiers siècles de l'Eglise
et les travaux de ses missionnaires de l'Acadie comme par
exemple

L'abbé Baillie l'abbé Bourg le P. Lacombe qui passaient
 de nombreuses années sans voir un confrère.
 A l'époque où le Intercolonial était en voie de construc-
 tion le P. Richard franchissait les 25 ou 30 milles qui le
 séparaient de ses missions pour porter des secours aux mala-
 des et les consolations aux habitants isolés qui commençaient
 à s'établir le long de la voie ferrée et qui devaient bientôt
 former la nouvelle paroisse de Rogersville. On ne saura ja-
 mais quelles furent les angoisses et les dangers auxquels
 il fut exposé dans ses courses à travers ces solitudes. Il n'y
 avait alors ni chemin, ni même de sentiers. Il fallait
 faire alors le trajet de St. Louis à Acadieville Rogersville Pres-
 naby River etc. à 15, 20, ou 25 milles parfois, raquettes
 parfois à cheval, en charrrette ou traîneau à billots traverser
 des rivières au cours rapide, sur des carbes jetées travers au
 grand danger de tomber et de s'y noyer. Une fois allant
 visiter une malade le P. Richard tomba dans un étang
 grossi par les eaux de la fonte des neiges et ne put sortir du
 danger de se noyer qu'après une demi heure d'efforts
 surhumains. Il dut faire à pied les deux milles qui le sépa-
 raient de la malade et revenir à quatre milles de distance
 pour trouver la seule maison capable de lui donner l'hospita-
 lité. La difficulté fut de changer d'habits, les siens et ainsi

67
trempés des pieds à la tête. Le maître du logis était un
homme de stature minime et le P. Richard avait plus de
6 pieds de haut. Comment trouver des habits à sa taille.
Mais pas de souci pour si peu. Le P. Richard se rappela
que quand il était tout petit sa mère l'avait emmaillotté
et il usa du même procédé. Enroulé dans les couvertures, il
dormit comme un bienheureux pendant qu'on s'échait si véle-
ment. Le lendemain tout dispos il reprenait le chemin de
sa paroisse prêt à recommencer. — Un autre jour après
avoir passé la nuit en voyage très fatigant, il arriva de
grand matin chez un pauvre homme dont la femme était
bien malade. Il administra les derniers sacrements et épuisé
il s'approcha du poêle de la cuisine pour réchauffer ses mem-
bres engourdis. La voisine qui était venue soigner la malade
lui fit remarquer que le Curé n'avait rien mangé et qu'il
avait été mort de faim et de fatigue. La malade dont le
mari était absent, s'écria, "oh le pauvre prêtre, et elle
pleurait, Oh que j'aimerais lui donner ce que nous avons de
mieux, Mais nous n'avons ni pain ni viande ni sucre rien
que des patats et du (méchant) bœuf. Je n'ose lui offrir un
si maigre repas". Le P. Richard qui entendait la conversa-
tion de deux femmes désolées crut opportun de donner son
avis. "Ecoutez donc mes bonnes dames, je n'ai pas déjeuné

et volontiers je prendrais quelque chose, alors la pauvre malade sanglotant lui dit: M. le Curé vous en a-t-il pas mauvaise volonté, mais nous n'avons rien de convenable à vous offrir. - Qu'avez vous? - et la réponse fut celle des Apôtres à M. seigneur, dans une circonstance analogue. Nous n'avons que quelques poissons. - C'est bon reprit le bon Pasteur, - Vous avez des patates, n'est-ce pas? - Oui mais il n'est pas possible de vous offrir rien que des poissons et des patates. - Allons voisine, le pot au feu et préparez les patates, à la vieille façon, acadienne. Faites bon feu, et mettez les poissons, au moins trois, sur les patates, C'est ainsi que l'on imaginait quand j'étais petit, Je veux voir les poissons se débattre sur le bouillon, ma mère m'a souvent amusé lorsque j'étais enfant en me montrant cette opération. Bientôt le P. Richard était à table, et on l'entendait dire que c'était le meilleur repas de sa vie. La pauvre malade et sa voisine étaient dans la joie, Ces détails si simples nous font entre autres l'intimité de la vie de missionnaire à cette époque, au milieu des forêts, parcourant des vingtaines de milles à travers toute sorte d'obstacles pour courir au salut des brebis que le divin Pasteur lui avait confiées. Ils nous montrent aussi les privations et le dénuement des premiers colons, l'héroïsme ignoré de ces premiers pionniers de la civilisation.

69

Un grand savant, un orateur canadien s'écriait une fois ^{salut} Inclinez vous, voilà un colorisateur qui passe. Il avait grandement raison.

Ce n'était pas seulement contre la faim la soif et les fatigues qu'avait à lutter le P. Richard. Il lui arriva souvent de disputer sa vie même contre les éléments de la nature conjurés, contre le froid la neige, les tempêtes. Sans un secours visible spécial de la Providence, il lui serait arrivé comme à bien d'autres de mourir enseveli sous la neige loin de tout secours humain au fond de, profondes forêts. Dans ^{deux} circonstances il ne dut son salut qu'à l'intelligence de son cheval. Allant de St. Louis à sa nouvelle mission de Rogersville à 25 milles à travers les forêts sans chemin, il fut environné de tourbillons de neige (la poudreuse bourrasque de neige qui aveuglait et arrêtait presque la respiration) Aveuglé, suffoqué à bout de forces ne pouvant plus se tenir sur son cheval et ne pouvant marcher à cause de la profondeur de la neige, il s'abrita comme il put au pied d'un arbre. Mais sentant le froid l'engourdir (l'approche du sommeil fatal) il fit un dernier effort et se cramponnant suspendu au cou de son cheval, il lui dit : Mon vieux, il faut que tu me sortes d'ici vivant ou mort, et c'est ainsi

train' plutôt que porté par son compagnon qu'il put arriver au terme de son voyage. Aucune difficulté ne pouvait le retenir quand il fallait procurer le bien ou la joie de ses fidèles. Un peu plus tard quand Rogersville était déjà établie il venait au temps de Pâques offrir son ministère aux colons et ouvrir et célébrer les saints mystères dans des maisons privées. Mais il arriva une fois que pendant la nuit les neiges s'étant accumulés en grande quantité dans les branches du chemin de fer arriva à 3 milles de la mission le train ne put aller plus loin. Le P. Richard ne craignit pas de s'aventurer à travers l'épaisseur des neiges, il arriva après cinq ou six heures d'efforts inouïs harassé, mais heureux, ses fidèles ne furent pas privés de ses secours spirituels.

Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, Que de fois le P. Richard a imité son bon maître, se sacrifiant pour les âmes de ses enfants. La première visite que le noble missionnaire fit à Rogersville faillit lui coûter la vie. Appelé par un jeune homme Irlandais bien malade, il ne craignit pas de s'exposer aux plus grands dangers. C'était à la fin d'avril, la neige était très épaisse, et une pluie torrentielle tombait sans relâche. Le trajet était pratiquement impossible. Il fallait

71
faire ^{partie} à cheval partie à pied, à travers les fondrières
et les forêts, car il n'y avait alors aucun chemin
seulement quelques sentiers tracés le long des rivières
pour les hommes des chantiers qui faisaient flotter
le bois. On lui avait amené un vieux cheval pro-
tége par une couverture antique. Un jeune homme éga-
lement à cheval lui frayait la marche. C'était un
dimanche au soir. Le Bon Père se met en route pour
aller sauver une âme, uniquement par charité
puisque il n'était nullement chargé des ouvriers du
chemin de fer hors de Rogersville. La première
partie du voyage se fit avec des fatigues et des peines
inouïes, enfin on arriva à un village où on passa
^{la nuit} la nuit. A deux heures du matin on repart et à
deux heures après midi seulement on arriva chez le
jeune malade. C'était un jeune irlandais, à toute extré-
mité. Le Bon Père mourut jusqu'aux os meurtri épuisé
administra les derniers secours, prodigua les suprêmes
consolations de notre divine religion, et laissent le
jeune malade dans des sentiments d'espérance et de
résignation édifiants reprit le chemin de St. Louis à 4 heures
du soir. Bientôt on dit le soutenu tellement il était
épuisé, et tantôt à pied, tantôt cramponné à la croupe
de son cheval au milieu des ténèbres de la nuit au milieu
de la forêt par un temps épouvantable transpirant

s'affaiblissant de plus en plus il se laissa tomber au pied d'un arbre sans pouvoir se relever. Il envoya son compagnon de voyage vers les habitations les plus rapprochées afin qu'on vint le chercher mort ou vivant. Après de longues heures on revint avec un traîneau préparé pour l'occasion, et on le transporta à son domicile où il arriva au soleil levant, épuisé mourant de fatigue et de souffrances, mais heureux, animam pro anima. Après quelque repos il trouva encore la force de faire les cérémonies de la S. Marc mais sans donner des signes d'épuisement.

Comme S. Paul le P. Richard pourra dire plus tard j'ai passé par tous les périls - Périls du côté des fleuves, périls du côté des glaces, et des frimas etc. Une autre fois dans une visite à ses missions il faillit périr par le feu. Il était seul dans le presbytère de cette mission, la nuit il s'éveilla à demi asphyxié, dans la chambre voisine le poêle avait mis le feu. Ce fut avec beaucoup de peine que le P. Richard put éteindre l'incendie. On pourrait faire un gros volume avec toutes ses aventures, mais la dernière... Il arrivait un jour en traîneau à sa chère mission de Rogersville. Il n'y avait encore aucun chemin et l'on profitait de la voie ferrée, au risque d'y être broyé.

73

par les trains heureusement plus rares qu'aujourd'hui. Il filait à rapide allure de son cheval sur cette voie quand à l'horizon il voit apparaître le nuage blanc qui annonce l'approche du danger. Que faire pris entre deux tranchées profondes avec deux murs de rochers ou de neige coupés à pic de chaque côté, et l'Intercolonial qui arrive comme l'éclair. Heureusement ce jour-là il s'arrêtait un instant à Rogersville ce qui n'arrivait jamais les autres jours. Le P. Richard emporté par son cheval lance à toute vitesse, et a que le temps d'arriver à un chemin de traverse. Quelques instants après l'express passait comme l'éclair.

Aujourd'hui les peines et les fatigues du P. Richard ont été couronnées de succès. Rogersville est devenue une paroisse bien organisée une des plus belles de l'Acadie (Hélas! avant que le fléau de l'émigration se soit abattu sur elle, quand il n'y plus été là pour encourager ses enfants) Une magnifique et vaste église a remplacé la pauvre cabane primitive. Elle se dresse sur une légère éminence qui domine tout le pays, elle fait l'admiration des voyageurs. Au lieu de quelques ouvriers qui, il y a trente ans, commençaient à abattre la forêt et à défricher, il y a une population

de plus de 3000 âmes (près de 4000) très attachées à la
 Sainte Eglise. Le souvenir du bon P. Richard restera
 longtemps vivant parmi ces populations et en même
 partout où il a passé restera en bénédiction. Il fut
 un vrai missionnaire, un apôtre digne de ce nom
 et le zèle du salut des âmes fut sa grande occupa-
 tion. Dans les paroisses où se trouvaient quelques
 familles de langue différente, il donnait le pain
 de la parole divine dans chacune des deux langues.
 Qu'il serait à désirer que tous les missionnaires
 de langue différente imitent cet exemple si conforme
 aux intentions de l'Eglise et aux desirs du Pape
 régnant (^{alors} P^{re}) et du divin Pasteur de nos âmes. La
 belle paroisse de Rogersville ne cesse de progresser.
 A son tour elle donne naissance à de nouvelles paroiss-
 ses (ou missions, A l'est de Rogersville la popula-
 tion se multipliant et la colonisation s'étendant
 de plus en plus il a fallu créer une nouvelle mis-
 sion. Elle a été appelée Rosaireville en l'honneur de
 N. D. du Saint-Rosaire. Sur une longueur de 11 à
 12 milles la route est parsemée de coquettes maisons
 de belles fermes, les terres fertiles très bien cultivées
 ont belle apparence. Une belle église s'élève sur une
 petite éminence de terrain, consacrée en 1904 par Mgr.
 Barry év. du diocèse, et la nouvelle paroisse malgré

malgré

les vides causés par l'émigration ne cessent de s'accroître et de prospérer au spirituel comme au temporel. Bientôt une autre mission se forma, et Kent Junction il a fallu bâtir une nouvelle église. C'est la 12^e que Mgr. Richard a bâtie durant son ministère. Autour de ce noyau commença à se former une nouvelle paroisse sur les deux lignes de l'intercolonial et de Richibucto. Puis ce fut la mission de Phœbus Bridge ou St. Marcel et enfin celle de St. Jean Baptiste (Collette) la plus importante de toutes. Tous ces travaux font le dévouement d'autant apprécié par des populations reconnaissantes. Nous voyons dans une lettre au P. Richard par les paroissiens de St. Louis, ces sentiments exprimés ^{avec bonheur} nous y lisons ^{avec} l'autre ^{chose} :

« Que de progrès dans St. Louis depuis le jour où par la décision de notre vénéré évêque, cette paroisse vous a été confiée. Votre ministère toutefois y a commencé par des épreuves noblement supportées que nous avons été fiers de partager avec vous. Mais à peine sorti de ces difficultés vous vous êtes mis à l'œuvre avec une ardeur que rien ne pouvait égaler ou décourager. Malgré les soins incessants que réclamaient les nombreuses missions confiées à votre paternelle sollicitude vous n'avez pas hésité à

à entreprendre la construction de 6 églises (plus tard ce sera
 Notre église de S. Louis qui a mérité les honneurs d'une bénédiction
 solennelle) serait l'ornement d'une grande ville. Les
 étrangers qui l'ont visitée s'accordent à la proclamer l'une
 des plus belles de toute la Prov. Maritime. et cependant vous
 avez ménagé et si habilement administré les ressources
 qui étaient à votre disposition que ce magnifique édifice
 a pu être entièrement payé sans laisser pour l'avenir aucun
 fardeau à supporter. Les services que les maisons d'éducation
 (dont vous avez doté cette paroisse) rendent au pays sont
 tellement connus que nous ne pourrions ne pas parler
 de ces grands œuvres... Vous avez tellement multiplié
 les travaux qu'il nous est impossible de rappeler
 toutes vos œuvres. Œuvres de S. François de Sales, Société
 de tempérance etc etc. et que dire de cette grotte de Lourdes
 une des plus grands charmes de S. Louis, et qui a vu défiler
 tant de majestueuses processions et où tant d'âmes ont
 été consolées. Vous n'avez pas négligé les colons, la
 société d'agriculture a reçu de votre zèle et précieux
 encouragements. Etc, suivent les protestations de
 fidèle dévouement et de respectueuse reconnaissance.

Nous avons anticipé. Que le lecteur bienveillant nous
 pardonne le manque d'ordre - Nous reviendrons plus loin à
 la fondation et à l'organisation de Progenville.

47

Mgr. Richard
et l'Éducation - Collège de St Louis.
M. l'abbé Biron.

Dès les premières années de son ministère paroissial le P.
Richard porta un regard attentif sur la situation intellectu-
elle des Acadiens. Il vit avec amertume que ses compatriotes
étaient bien inférieurs aux autres habitants de nationalité
différente par rapport à l'éducation, Non par leur faute certes,
mais par suite des circonstances fâcheuses où ils s'étaient
trouvés et à cause de la négligence et même de l'hostilité
des autorités qui alors comme aujourd'hui ne s'occupent
guère de favoriser la langue française, langue maternelle
de la jeunesse acadienne. Faute de moyens d'instruction,
les cinq premiers prêtres d'origine acadienne avaient été
obligés de se rendre à Québec et de s'imposer de très
grands sacrifices pour y recevoir une éducation en rapport
avec leur mission en Acadie. Aussi jusqu'en 1870 il n'y
avait pas eu d'autres prêtres que ces cinq, d'origine
acadienne. Et tandis que les sujets de nationalité différente
jouissaient des avantages d'une protection spéciale, les
sujets acadiens n'arrivaient à la prêtrise ou aux autres
dignités et emplois qu'en s'imposant à eux et à leur famille
de très grands sacrifices.

ne recevant aucun secours aucun encouragement des autorités constituées. Le P. Richard vivement préoccupé de cette situation désavantageuse s'était assuré le concours de deux ecclésiastiques, avant même de quitter le séminaire pour le ministère pastoral et lorsque la paroisse de St Louis lui fut confiée il entreprit l'organisation du nouveau Collège de St Louis. Le vieux presbytère fut transformé pour y recevoir les élèves qui arrivèrent bientôt de toutes les paroisses de l'Acadie. Une aile de bâtiment assez considérable fut ajoutée aux anciennes constructions, et on put donner à cette jeunesse Acadienne pleine d'ardeur une éducation des plus soignées. Les commencements furent pénibles. Le P. Richard avec son esprit de dévouement et d'abnégation se donnait tout entier à son œuvre. N'ayant pour tout logement, pour lui-même, qu'une des chambres du presbytère, il remplissait l'emploi de supérieur, économiste, directeur général sans pour cela négliger les missions. C'était une charge herculéenne. Mais la charité est ingénieuse elle surmonte toutes les difficultés. On ne saura jamais combien le P. Richard a aimé l'Acadie. Et cependant on a entendu des critiques malignes, on a mis en doute ses qualités

d'administrateur. Des personnes qui⁷⁹ n'ont
rien organisé, qui n'ont su rien créer, ont trouvé
le fondateur du Collège inférieur à sa tâche.
Mais les âmes généreuses continuent de se dévouer
sans s'inquiéter de l'opinion des hommes.
La fondation d'un Collège Catholique acadien
les laïques même le faisaient remarquer dans les
journaux, était d'une nécessité absolue d'autant plus
que depuis quelque temps on avait introduit dans les
Provinces Maritimes le système néfaste des écoles athées.
Et puis par suite de l'absence d'un collège français, les
prêtres acadiens étaient très peu nombreux et d'autre par
les prêtres de langue différente étaient animés de certaines
dispositions d'esprit, d'une certaine mentalité qui leur
aliénait le cœur des Acadiens. Le clergé^{une partie du} de langue an-
glaise regardait comme un desideratum de faire dis-
paraître la langue française (voir plus loin les efforts des
étrangers pour faire disparaître la langue française p. 32)
Grande injustice, car enfin les Acadiens sont non seule-
ment les premiers Catholiques du pays mais ce sont eux
qui ont préservé la religion au prix de leur sang, en
sacrifiant leurs biens, tout, et dans certains districts
ils sont l'immense majorité de la population catholique
et même là où ils n'ont pas la majorité ils ont ^{une} forte minorité.

Bon nombre de prêtres de langue anglaise veulent
 supprimer la langue française - et pourquoi? - Est-ce
 parce que le français est la langue de la nation
 fille aînée de l'Eglise, la langue des missionnaires,
 prêtres religieux et religieux qui ont prodigué leur
 âme, leur sang, leur vie, dans le monde entier et
 surtout dans le Nord Américain. Est-ce parce que
 l'anglais est la langue de la masse du peuple protestant.
 Sans s'en douter peut-être le clergé ^{de langue} anglais est entré dans cette voie
 dans cette lutte engagée entre les deux races au lendemain de la
 Conquête anglaise. Soumettre les vaincus et leur faire perdre leur
 langue, leurs mœurs, leurs idées, ^{leur idéal} leur religion. Car il arrive ordi-
 nairement qu'en perdant sa langue française il perd sa reli-
 gion. Partout où l'Acadien a perdu sa foi (ce qui est rare pour-
 tout) il a d'abord perdu sa belle langue française (voir plus
 loin p. 207 ^{et suiv.} où ces choses sont plus développées) voir aussi
 aux notes (dual language in Canada) Les deux langues sont autorisées
 le français n'est pas exclu.

Cependant il fallait des ressources pour une telle œuvre.
 Le P. Richard se tourna vers la France, le pays des généreux
 dévouements. Dans un appel aux âmes dévouées il rappelait
 l'établissement des anciens Français en Acadie, leurs mal-
 heurs après la conquête anglaise leur anéantissement pres-
 que total et leur remission.

et leurs progrès constants. Les Académies françaises dans 30
 ans dit-il malgré toutes les persécution seraient 300 000.
 Que leur manque-t-il pour réparer les ruines et les
 tristes conséquences de leur séparation violente d'avec
 la Mère Patrie. Ce qui leur manque c'est qui leur a
 toujours fait défaut jusqu'ici, c'est l'instruction.
 Au milieu de la pauvreté extrême, abandonnés de tous
 ils n'avaient eu jusqu'à ce jour, jamais eu le bonheur de
 voir fonder un collège pour eux, où leurs enfants
 pussent acquies les connaissances indispensables et
 à ceux qui se sentiraient appelés à une autre carrière
 que la pêche ou l'agriculture. Les collèges protestants
 et anglais leur sont fermés, parce que leur pauvreté ne
 leur avait pas permis de payer la pension exigée dans ces
 établissements, et d'ailleurs ils y auraient appris à mal
 dire ce qu'ils veulent toujours aimer et ils auraient
 dû oublier la belle langue de leurs ancêtres, qu'ils
 sont si fiers d'avoir conservée. Un tel état ne pouvait
 se prolonger plus longtemps sans un grand péril
 Mais enfin la Providence a pourvu à ce besoin en
 permettant la fondation dans le Nouveau Brunswick
 d'un collège français sous le vocable de S. Louis.
 Un missionnaire français est à la tête de ce collège (M. Bibeau).

(1) Ce besoin était senti ailleurs. Dans la Nouvelle-Écosse le
 Collège de Memramcook venait de naître à l'initiative de S. Lafrance.
 M. de la Roche

Cependant ce n'est pas assez pour la France d'avoir
 un de ses enfants dévoué à la régénération d'un peu-
 ple qui est le sien. Il convient à l'honneur
 français de venir en aide à ceux qui ne peuvent,
 ne doivent, ne veulent avoir recours qu'à leurs frères
 d'Europe. Les Acadiens sont pauvres et le Collège
 est obligé de recevoir gratuitement près des deux tiers
 de ses élèves; même parmi ses pensionnaires. Ruiner
 ces enfants c'est les replonger dans l'ignorance et arrêter
 l'essor d'une population qui a le droit d'avoir au soleil
 une place plus belle que celle que lui ont faite les injus-
 tices des ennemis du nom français. C'est à la France
 aujourd'hui de rompre les chaînes du temps passé, et à
 montrer qu'une nation qui prodigue son or et son sang
 pour les Chinois et tant de peuples divers est capable
 aussi de comprendre ses devoirs vis à vis de ceux qui
 ont également le droit de porter le nom français,
 et de revendiquer ce beau titre. C'est donc à la France
 que cet appel est adressé. Déjà une vive sym-
 pathie pour ce peuple frère (les Acadiens), s'est mani-
 festée chez tous ceux qui ont entendu parler de cette
 œuvre, et c'est sous leur inspiration que s'organise
 la société en voie de formation pour venir en aide aux
 Acadiens.

83.

Ce n'est jamais en vain qu'on s'adresse au cœur généreux de la France. Des secours nombreux furent envoyés.

Un appel fut aussi adressé aux Académistes - Georges bien pauvres ils firent de généreux sacrifices et l'œuvre put être organisée et fonctionna à la satisfaction de tous. Quelques détails sur le personnel enseignant.

En 1871 la législature du Nouv. Brunswick vota la loi scolaire non confessionnelle. (écoles d'états) Les Catholiques refusèrent d'obéir jusqu'en 1875 où un arrêté du Conseil^{légis.} accorda certaines libertés.

Mais le P. Brisdant n'avait pas attendu cet arrangement pour ouvrir des écoles dans sa paroisse. Il fit venir deux de ses condisciples du Grand Séminaire de Montréal: M. Paul Allaire natif de S. Ours P.Q. et M. Stanislas Boudreault, un Académiste des Îles Madeline. Un jeune Canadien M. Oronime Fortier natif de S. Jean des Îles d'Orléans P.Q. qui avait fait de brillantes études au Petit Séminaire de Québec. rédacteur du "Journal de Québec". Depuis quelques années, avait paru le "Moniteur Académiste". M. Oronime Fortier dont la plume alerte ne restait pas oisive collabora à cette vaillante feuille jusqu'en 1876. Rien d'important ne se passait à S. Louis sans que cela ne fut communiqué au Moniteur. Le Collège ouvrit ses cours ^{à l'automne} en 1874 (dès en 1873 le Couvent s'était ouvert pour les petites filles). M. Paul Allaire et Oronime Fortier en eurent la direction. du Collège de S. Louis

Le Collège porta d'abord le titre d'Académie de S. Louis. L'année suivante M. Paul Allaire se trouvant malade ne put reprendre les classes. Alors le P. Richard écrivit à M. Placide Gaudet (actuellement Archimède à Ottawa) de venir remplacer M. Allaire. Cette année là 1875 le personnel enseignant est composé de M. Joseph Brudel ecclésiastique directeur Océane Fortier, élève-maitre M. Thomas Fitzgerald maître d'anglais & M. l'abbé Chabillon prêtre Canadien succéda peu après à M. l'abbé Brudel comme directeur et maître de latin. Parmi les élèves se faisait remarquer M. Amédée Sormany intelligence supérieure, (il mourut au collège en 1877). D'après une lettre très aimable de Mgr. Rogers nous voyons que le P. Richard & recommande à S. Grandeur 4 ecclésiastiques pour la prêtrise. M. Biron M. d'Amour M. Kerner et M. Boucher et sur le témoignage favorable du P. Richard Mgr. Rogers veut bien les admettre tout en recommandant au P. Richard une grande prudence pour l'admission des étrangers qui souvent ont causé des regrets de les avoir admis.

Mais pour une œuvre si importante il fallait des ressources. Le P. Richard fit un appel à l'ancienne mère Patrie ^{comme nous le voyons} à la France

(1) peu après ordonné prêtre, maître de latin

Une œuvre fut organisée. Œuvre d'Acadie
pour donner en Amérique une éducation française
aux malheureux descendants de nos colons du XVIII^e siècle.
On lisait dans l'appel lancé pour obtenir des secours.

Il y a près de 3 siècles lorsque la France jetait sur tous les points
du monde des germes de colonies qui plus tard devaient
lui composer un si bel empire hors de l'Europe. Les côtes
sauvages de la Nouvelle Écosse, alors Acadie, Amérique du Nord
virent débarquer sur les rives de la baie française 66 familles
envoyées de France par Richelieu. Ces émigrants qui
avaient été choisis avec soin parmi les populations de nos
Provinces de l'Ouest se multiplièrent bien vite sur un sol
que leur industrie sut féconder et on doit dire à l'honneur
de ces humbles paysans français du XVIII^e siècle qu'ils furent
les premiers à apprendre au Nouveau Monde ce que pouvait
faire l'agriculture pour la prospérité d'un pays.

Malheureusement l'Angleterre après plusieurs guerres
où nos colons français courus de minima, sous le nom d'A-
cadiens se montrèrent toujours dignes du pays dont ils
défendaient la domination, parvint à se faire céder l'Acadie
par suite de ses succès pendant la guerre de la succession
d'Espagne. Les Acadiens déjà au nombre de 6000 cha-
cun de maîtres sans changer de sentiments, et sous
une domination odieuse ils restèrent français et catho-
liques. Environ 60 ans après lorsque l'Angleterre voulut
profiter de nos guerres avec la Prusse pour diriger contre
Colombie du Canada ces expéditions formidables qui devaient
nous enlever le plus bel empire colonial qu'une nation
ait jamais possédé sous le soleil. Les Acadiens parurent
dangereux car ils formaient un petit peuple de 18 000 âmes
et dans la crainte d'être obligés de prendre les armes
contre leurs frères de France et du Canada, ils refusèrent
de prêter serment aux officiers du roi d'Angleterre et
surtout pour conserver leur foi. On résolut donc à
Londres et à Boston d'envoyer une population
que ses succès passés avaient appris à redouter et qui
restait toujours française et surtout catholique sous
un gouvernement anglais et protestant.

Suit une histoire abrégée de la grande Dispersion
 du peuple Acadien - (grands & petits racontés dans la
 page 84.) Dans plusieurs colonies on poussa l'inhu-
 manité jusqu'à vendre comme esclaves les enfants de
 la plus noble nation chrétienne - 14 000 Acadiens périrent
 dans ce funeste exode. Mais Dieu protecteur d'un peuple
 qui semblait destiné à périr permit que quelques familles
 acadiennes échappassent à la déportation générale.
 Plus tard réunies à quelques autres qui vivaient de l'œil
 à travers mille dangers mourir sur des lieux qui les avaient
 vues naître, elles purent dans la solitude des forêts
 et des rivages encore déserts reconstituer péniblement
 une nouvelle patrie et former un nouveau peuple.
 victimes de nouvelles spoliation de nouvelles per-
 sécutions de nouvelles vexations presque continuelles
 les Acadiens ont malgré tout survécu à tout de
 désastres et à l'heure actuelle on en trouve plus de
 200 mille dans les campagnes et sur les côtes de la
 Nouvelle Écosse du Nouveau Brunswick de l'Île du P. Édouard
 et du Cap Breton. Dans trente ans ils seront plus
 de 300 mille. Que leur manque-t-il pour réparer les
 tristes conséquences de leur séparation d'avec la
 mère-Patrie? Ce qui leur a toujours fait défaut
 jusqu'ici... l'instruction! Au milieu de leur pau-
 vreté et de leur abandon, ils n'avaient jamais eu
 l'avantage, le bonheur de voir se fonder un collège
 où leurs enfants pussent acquies les connaissances
 indispensables à ceux qui se résoudraient de s'engager
 dans une autre carrière que la pêche ou l'agriculture
 etc etc. nous l'avons déjà dit à la page 15

Suit Le Comité central sera composé ainsi

- | | |
|---------------------|--|
| Président d'honneur | Monsieur de Ségué |
| Président | M. Xavier Marmier de l'Académie Française |
| Vice-président | M. S. Bruneau de la Pairie auteur de |
| Treasorier | M. V. Desjardins ambassadeur sur l'Acadie |
| Members | M. le Marquis de Montcalm M. le Chan. de Rivière |
| | Chancelier d'Albi |

M. Ch. Bonnichon, M. Charles Avril, Abbé Collet, ^{l'abbé} Jean
et une vingtaine d'autres de nous illustres...

M. l'abbé Biron.

Le P. Richard eut le bonheur des 2^e ou 3^e année
de posséder pour collaborateur un homme d'élite, intelli-
gence supérieure, d'un dévouement d'un mérite inappré-
ciable d'un zèle, d'une ardeur, d'une énergie de carac-
tère extraordinaires, et d'un dévouement pour la jeunesse
qui lui a fait sacrifier partout il a pu l'exercer, dans
la terre de la Nouvelle France comme à Paris, ^{et ailleurs} son
cœur, ses forces, sa santé, sa fortune personnelle qui était
considérable. Il donnait sans compter, sans écrire
sur les toits, il donnait toujours. Il a commencé par
donner 20.000 fr. (\$4000) au collège. Mais ce qu'il don-
nait avec plus de générosité, c'était son cœur.
Il aimait la jeunesse et ne reculait devant aucun
sacrifice pour lui faire du bien. Mais écoutons
le témoignage d'un de ses anciens élèves M. l'abbé
Bonnichon curé de ^{St Léonard} Madawaska qui a gardé un souvenir
attendri et impérissable de recommander pour son
ancien maître. « Vous vous demandez sans doute la cause
de mon retard à répondre à votre lettre... Hé bien j'ai

simplement honte de le dire. Je me vois incapable de remplir une si belle tâche (donner des renseignements sur l'ancien directeur du collège) et coupable aussi d'ingratitude.

J'aurais dû me tenir sur pied mieux que courant des choses
qui ont entouré cette vie si noble si dévouée et si
active du Rev. P. Bizon. — sur la tante société

active du Rev. P. Bison. ^{avec la haute société}
Je ne suis pas ~~assez~~ familier, Je n'ai pas les moindres
notions de la vie aisée, de la haute mentalité,

des études supérieures et des relations du grand monde où vivait le P. Birou à Paris pour faire ressortir le dévouement et les sacrifices sans nombre qu'il a dû s'imposer aussi bien que les ennuis qu'il a dû subir pour se lier corps, âme et biens au relèvement des Acadiens pauvres, ignorants et grossiers, malgré la foi vive profonde, dans un pays étranger et inhospitalier pour lui sous les multiples rapports de l'influence anglaise, du climat, de la mortalité, de la pauvreté, du manque de ressources, et du degré d'abaissement où en était réduit le peuple acadien sous le régime d'abandon, de défiance et de persécution où il vivait encore depuis un siècle et plus.

Il ne lui fallut rien moins que son dévouement de
prêtre pour se charger de cette croix. (En direction

du collège) L' amour de la France et de la religion furent les stimulants qui lui firent courir l' Acadie comme un lambeau de pays violemment arraché à la mère patrie et jeté au loin où il ne trouvait personne pour l'aimer.

Les Acadiens étaient à en yeux des Français martyrs
au double point de vue de la religion et de la race.
de la ^{caché} ^{mission} la direction qu'il s'était donnée de travailler
à développer et à fortifier la foi des Acadiens, tout
en éclairant leur intelligence, pour les rendre plus
capables un jour de gérer leurs affaires et ainsi de
sortir de l'espece d'esclavage où les tenait leur

leur manque d'éducation. Il voyait en eux ⁸⁹un élément précieux pour l'Eglise et la nation, à cause de leur foi vive et de leur caractère profondément français.

Il favorisait tout élan vers ce but. On avait formé une société de ^{discussions et de conférences} débats parmi les élèves. Il s'astreignait à être juge et arbitre. Nous étions de pauvres amateurs allez! mais son patriotisme et sa perspicacité trouvaient dans nos arguments, nos sentiments, et quelquefois notre verve s'échappant, des traits de ressemblance avec les grands discours du Parlement français... Il fallait voir comme nos débats si lourds de la semaine précédente avaient belle allure quand ils parcouraient dans "l'Echo du Collège St Louis" feuille écrite de la main de l'un de nos meilleurs calligraphes et publiée à une douzaine d'exemplaires. Nous étions ainsi chauffés à rouge et à blanc quand la célèbre feuille paraissait, on se l'arrachait, avec avidité ou la lisait ou la discutait ou la critiquait et on jurait en riant de se venger à la prochaine séance.

Les soirées de congé se passaient ainsi vives animées et profitables. On grandissait ainsi dans l'amour de notre collège et de tout ce qui intéressait la race (C'est là dans ces discussions et débats que se sont formés les futurs députés, éducateurs, orateurs de la tribune du Parlement et de l'Eglise) Comme professeur c'était la bouté même, on dulgent comme il faut l'être au milieu d'élèves, et de circonstances des débuts. Il temporisait se faisait petit avec les petits, mais au même temps ferme afin de stimuler les indifférents, qui étaient loin des autres intellectuellement, comprenant d'autant moins le besoin d'une culture intense, dont ils avaient plus besoin.

Nous réalisons maintenant un peu comme il

il a dû souffrir de ce côté lui littérateur distingué, sa charité n'avait d'égale que l'étendue du bien qu'il voulait faire. Élevé lui-même dans une très grande aisance pour ne pas dire dans une grande richesse, il sacrifiait tout ce qui lui appartenait pour ceux qui l'entouraient.

J'ai eu l'occasion de lire quelques lettres que lui écrivirent ses vœux de Paris. Ces lettres lui reprochaient d'être près d'une véritable folie de ce qu'il dépensait sa vie dans un pays (où du moins savait-on reconnaître ses services??) où on le payait d'ingratitude, et ces lettres se terminaient invariablement par ce refrain : Quand donc vas-tu revenir ? avec nous te proposer, refaire ta fortune. Là dessus il a été incorrigible, il a toujours dépensé pour faire du bien, et nous consolés de ta cruelle absence!! Malgré l'attrait que lui offrait la vie à Paris, dans un milieu littéraire, entouré d'amis et de parents et de jeunes gens à qui il aurait pu faire sans doute plus de bien, comme il le fit plus tard d'ailleurs dans les Cercles de la jeunesse Catholique, jusqu'à fonder et dans lesquels il a réuni jusqu'à des milliers de jeunes gens. Il aima mieux tout sacrifier (dans un dévouement obscur) pour sa chère famille du Collège St Louis, tant que les circonstances le lui permettaient. Mgr. Rogers voulant l'éloigner du Collège lui offrit des postes avantageux élevés, voulut le forcer d'entrer dans le ministère paroissial, le P. Biron répondit : Je me suis fait prêtre pour me dévouer à l'enseignement dans un collège. Je ne puis accepter autre chose. (à ce n'est pas pour quelques avantages matériels qu'il avait sacrifié une brillante position.)

Tels sont les souvenirs qui dans ma mémoire reviennent l'homme dévoué qui fut mon directeur mon professeur mon bienfaiteur, à moi et à tant d'autres. Je lui dois en grande partie mon instruction au Collège et tout mon éducation de philosophie et de théologie. Ainsi parle la voix de la reconnaissance. Mais pourrions-nous résister au plaisir de compléter cette biographie si intéressante ? non !

M. l'Abbe' Piron naquit le 25 octobre 1845 à Chaudesaigues arrondissement de St. Flour Cantal. Il fit ses études au petit Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet à Paris et au Séminaire d'Issy (Seine). C'est en 1875 qu'il se rendit au Canada en février. Voici quelques détails recueillis à S. Louis et à Memramcook où il s'est dévoué. Il y a deux ans (dit-on) j'ai visité le petit village de S. Louis N. B. où M. l'Abbe' a passé en faisant le bien, pendant plusieurs années au milieu des Acadiens et je vous assure que ces simples gens ont apprécié pleinement tout ce qu'il s'est efforcé de faire pour leur amélioration. Il a dépensé de l'argent sans en faire cas et sans le crier sur les toits. Comme il était doué d'une énergie peu ordinaire, il a dépensé ses forces et sa santé par des hivers froids, et dans un pays qui dans ce temps là manquait de tout. J'ai demandé à plusieurs de ces villageois s'ils se rappelaient de M. Piron. "Si fait" a répondu un d'eux. Je ne l'oublie jamais dans mes prières. M. l'Abbe' avait emporté en payant pour lui, la saignée de ses biens. Pendant une heure il nous a raconté des incidents relatifs aux œuvres de M. l'Abbe' dans leur milieu. J'ai visité l'église où il a dit la messe bien des fois, et aussi la "grotto" où on fait le chemin de croix au dehors en plein air. C'est S. Abbe' Piron qui l'avait fondée. Cette grotte M. l'Abbe' Piron avait passé aussi quelque temps au Collège ou Université S. Joseph à Memramcook tenu par les P. de St. Croix. Il disait à Paris qu'il y avait des rats qui couraient au large dans la maison malgré une température de -25 degrés. Antipode, au dessous de 0 il menait en hiver la vie la plus heureuse et cependant les religieux faute d'argent ne pouvaient chauffer la maison. C'est là qu'il ramassa le Placide Gaudet (lequel d'après ce que vous lisez dans les

était enthousiasmé plus d'admiration pour la belle barbe
de M. Biron. M. Placide Gaudet était alors professeur
à S. Louis. M. Biron ne se lassait pas d'entendre et de
se faire raconter l'histoire de S. Louis des Acadiciens.
Il se prend d'affection pour ces français persécutés
trouvant que l'université est trop pour les anglais, et
se poud à désirer de venir se dévouer à S. Louis
qui attire toute ses affections et sa sympathie. De
retour à S. Louis M. Placide Gaudet fait part au bon
P. Richard de ces dispositions. Une correspondance s'engage
et bientôt M. Biron veut se mettre à la disposition
du fondateur du Collège Acadicien et en devient le directeur.
Quelles actions de grâces le P. Richard fait
monter au Ciel. Alors le Collège S. Louis prend un
rapide développement. L'ancienne église le vieux presbytère
et une aile de bâtiments sont aménagés pour agrandir
le collège. M. Biron donne sans compte, et donne 1/2 million
au P. Cuellett pour sa mission de S. Germaine d'Adam.

M. l'abbé Biron était alors dans la force de la jeunesse
et du talent. Il avait 30 ans (né en 1845) avant de quitter
la France. Il était professeur au Collège des Dominicains
d'Arcueil (Paris), plus tard au Collège de l'Immaculée Conception
de Vaugirard (Paris) il s'est ensuite consacré au presbytère
dans quelques belles familles. Plus tard s'est adonné comme
pasteur auxiliaire à l'église S. Honoré d'Eybaud et enfin
fondateur du Patronage de jeunes gens son directeur
jusqu'à l'âge de 72 ans (29 octobre 1916). Dans
cette belle mission (lisons nous dans un biographe) M.
l'abbé Biron obtint des résultats splendides grâce
à son tact exquis, son habileté manœuvrière des jeunes
caractères qu'il savait dans le droit chemin, aussi
par sa grande bonté son affabilité, son grand patriotisme
et sa belle grandeur d'âme. Il sut en même temps par
sa courtoisie et sa large bienveillance se concilier
l'affection.

l'affection des paroissiens, et s'attacha profondément
 aux des jeunes gens confiés à ses soins, ainsi que la recon-
 naissance de leurs parents. Son dévouement gagna et
 s'autant plus touchant que sa santé était chancelante
 bien que par une grande force de volonté il n'en laissait
 rien paraître. La monstrueuse guerre qui a causé la
 perte de plus de cinquante des glorieux et vaillants
 jeunes gens ayant appartenu au patronage du cher
 abbé a été pour son cœur de Pasteur de vœu un
 déchirement continuel de plus de deux ans. Il n'a pu
 survivre à ses enfants qu'il est allé rejoindre au
 Paradis pour leur faciliter l'entrée. Comme il leur en
 avait montré le chemin. Plus de 2000 enfants en écoles
 paroissiales et autant des écoles du gouvernement, plus 3000
 dans les écoles indépendantes, reçoivent avec ses leçons de
 catéchisme ses soins son dévouement. (Il lui avait offert
 deux postes l'un riche et l'autre vaste mais pauvre il a
 opté pour ce dernier. Après avoir dépensé des sommes
 considérables (De tous côtés pour les œuvres il n'a laissé
 en mourant que quelques livres insignifiants, sans testament
 sans être d'aucune sorte à ses deux sœurs qui lui ont survécu.

Note. Cercles des jeunes gens et Patronage fondés par M. B. B.

Il commença à Paris (à S. Honoré d'Eylau) avec 12 jeunes
 gens élites des écoles communales auxquelles il avait fait
 faire la première communion. Pour maintenir ces jeunes
 gens dans la pratique de leurs devoirs religieux il s'ingéniait
 à les attirer par tout ce qui pouvait leur être agréable. Les pelouses
 les routes les bois et le plein air furent le local de ses buccines.
 Il essaya les fêtes de théâtre jouées par les jeunes gens
 qui réussirent à merveille. Puis réunions dits littéraires
 musicales qui n'entraînaient ~~pas~~ ^{travaillaient} au jeune gens le goût
 des promenades. Un jour c'est à Reims où ils assistent à
 la cérémonie du baptême des baptêmes de clovis dans la cathé-
 drale aujourd'hui mutilée puis parties de billard et de Huges
 Peu à peu tous ces sports s'organisent et s'affirment. Enfin un
 deux camps les jeunes gens luttent jusqu'à épuisement de forces on qui
 4000 pour le collège - et tout le reste pour les jeunes gens
 des missions et leurs livres

que la nuit mette fin aux parties de foot ball bas ball etc...
 Avec l'aide de jeunes gens il fonde l'œuvre de la corvée
 d'œuvre et de l'aide militaires, toujours promouvant jeux
 récréatifs, parties de billard, dont le tapin vert fut
 un bon d'usage. Mais la piste dominait tout. Poursuivit
 organisée avec officiers, membres du conseil qui n'étaient autre
 que les jeunes gens lesquels avaient et honneur, stimulant
 au mérite et à la persévérance, l'abbé d'honneur,
 proclamations annuelles, récompenses, de force récompenses
 d'usage, être, fréquents. Les joueurs de fête mondaines, de
 longue et intéressante, promouvant éloignaient les jeunes gens
 de la capitale et des dangers. Au au après la fondation
 elle compte (l'œuvre) 100 membres, il y a un bulletin mensuel
 lui lui, un arche d'étude, tous fréquents, assidus, des
 confesseurs, captivants par les anciens, l'abbé Biron
 ne craignait aucune fatigue toujours à leur tête dans la
 marche, les parties de jeux par tous les temps la pluie la
 neige le gel, l'été tout un train, l'entraîneur de jeunes.
 En 1906 un grand nombre de membres se rendent à
 trois concours de gymnastique et d'athlétisme
 reçoivent la bénédiction de Prix reçoivent enthousiasme
 Ils sont déjà 300, bientôt le nombre en est doublé par
 la fusion avec une autre œuvre, mais l'œuvre de la
 récompense avait donné pour ce vaillant serviteur, la
 mort de ses chers enfants sur le champ de bataille au
 plus de 50 lui font au cœur une blessure incurable.
 En 1916 il va au ciel rejoindre ses chers jeunes
 gens qu'il aimait de tout son cœur.

Voilà l'ouvrier dévoué que le bon P. Richard a le
 bonheur de s'associer dans la belle œuvre du Collège
 St Louis. Le lecteur nous pardonnera cette longue digression.
 Elle lui aidera à connaître un peu mieux le cher
 Directeur du Nouveau Collège St Louis.

Le collège St Louis a été fondé dans un but patriotique et catholique. C'est pour servir l'Eglise que l'on veut dans cette maison donner à la jeunesse une éducation vraiment nationale et un enseignement large et élevé, et c'est aussi pour servir le pays que l'on y forme des chrétiens courageux et courageux. Cette double fidélité à la religion et à la patrie, on la demande à l'esprit de famille qui seul peut inspirer à la fois l'austérité, le travail et des mœurs, la noblesse des manières la simplicité et l'affabilité du caractère. Le collège St Louis est situé dans la belle et fertile paroisse de ce nom à 7 milles de la ville de Pictou. Sa position, sur le rivage enchanteur d'une limpidité et large rivière, lui procure avec les charmes si grands de la beauté du paysage les agréments de premier ordre pour la récréation, des élèves et l'avantage d'une salubrité exceptionnelle. Les bâtiments nouveaux ont été construits d'après un plan d'ensemble entièrement conforme à leur destination spéciale et sont d'une convenance parfaite pour une grande Maison d'éducation. Dans le cours commercial tous les exercices se font également en français et en anglais. Le cours comprend l'enseignement de la Religion, la lecture, la dictation, l'écriture la grammaire l'analyse l'orthographe la composition et la littérature française et anglaise.

La géographie générale du Globe avec la description complète de l'Amérique. L'Histoire sainte l'histoire ancienne l'histoire de l'Acadie du Canada des Etats Unis de l'Angleterre de l'Irlande de la France, l'histoire universelle et l'Histoire de l'Eglise. L'Arithmétique au point de vue surtout commercial et industriel, la tenue des livres en rapport avec les usages des pays. La Géométrie l'Algèbre la Trigonométrie l'arpentage le levé de plans et le nivellement le jardinage et l'Agriculture. Gymnastique et exercices militaires, le dessin la musique vocale et instrumentale.

Cours classique. Les élèves qui ont achevé avec succès leurs études commerciales peuvent faire dans l'établissement les études plus importantes du cours classique. Ce cours comprend l'enseignement du latin et du grec la haute littérature française et anglaise l'éloquence les mathématiques supérieures et les sciences physiques et naturelles.

Education. Cette branche si importante de l'enseignement reçoit les mêmes soins que l'instruction et les élèves sont formés à la pratique de la Vertu et de la politesse par les pères qui dirigent l'établissement. La santé des enfants est également l'objet d'une sollicitude toute paternelle.

Moyens d'émulation. Deux examens par an. Les élèves y sont interrogés sur toute les matières de leurs études, par le personnel de l'école et des examinateurs étrangers. Des compositions hebdomadaires dans chaque classe. Ecouter les semaines des notes pour le travail l'application la conduite la tenue et la politesse. Chaque mois l'inscription au tableau d'honneur pour ceux qui ont obtenu des notes satisfaisantes sur toutes les matières pendant le mois précédent. Des séances musicales dramatiques scientifiques et littéraires plusieurs fois par an. A public peut y être admis.

Trois fois par an les familles reçoivent des notes détaillées sur la conduite le travail les progrès et la santé de leurs enfants. Des diplômes spéciaux sont délivrés par l'administration.

du Collège aux élèves qui ont terminé avec succès ⁹⁷ l'année le cours commercial soit le cours classifié.

Le bon marché de la pension vient s'ajouter à tous les avantages déjà mentionnés, une grande propriété que le fondateur le Révérend M. Richard a attachée au Collège fournit un revenu qui donne les moyens de recevoir les élèves, à un prix accessible à tous. Ces généreux sacrifices sont principalement faits en faveur des Acadiens qui malgré leur désir de faire instruire leurs enfants ne sont pas cependant toujours en mesure de payer une pension élevée. Pension et enseignement \$ 60.. autres dépenses minime lavage frais de bureau \$ 10.

On le voit la pension des élèves est d'un prix vraiment bien modéré la plupart des maisons d'éducation exigent deux ou trois cents dollars.

La première année on commença avec un petit nombre d'élèves. et quelques professeurs la seconde année il y en avait 60 et le nombre augmentait toujours. Le P. Richard voulut donner au public une séance de fin d'année ^{g^{re}} la plus de solennité possible. en même temps il avait organisé une fête qu'on appelle Pique-nique ^{avec} réjouissances banquets discours musique et danses récréatives. N'ayant pas à St Louis les éléments pour ces diverses parties de la solennité il s'adressa au Collège de Memramcook pour avoir le corps de musique et les élèves qui avaient joué dans diverses pièces ainsi que les chœurs. Tous ces élèves étaient en vacances ils durent revenir au Collège et s'y exercer encore une dizaine de jours.

Alors des voitures en assez grand nombre vinrent les prendre à Memramcook et après les fils, les rameneront, de même. Quand il fallut solder les primes et déboursés le P. Richard fut un peu étonné. Aussi le même dimanche le Collège St Louis prépara lui-même ses seules récréatives et les Académies montraient qu'ils étaient capables d'exécuter les plus intéressants pièces et organiser une fanfare qui bientôt ne le céda à aucune autre.

Pendant ce temps le P. Richard ne négligeait pas l'éducation des filles Acadiennes. Sur la rive droite de la belle rivière qui traverse St Louis sur une petite élevation pittoresque et coquette le révérend missionnaire jeta les bases d'un beau couvent et bientôt (1873) sous l'habile direction des P. B. Gaur de la Cong. de N. B. le Couvent de St Louis reprit les brayants d'une solide instruction chrétienne et pratique. Depuis un demi siècle aujourd'hui il pourvient rigoureusement sa mission. Un grand nombre de ses élèves se sont voués à la vie religieuse, tandis que d'autres comptent parmi les institutrices les mieux formées et les plus compétentes de la province, contribuant largement à la conservation de la foi, et à la conservation et à la propagation de la langue maternelle au sein de l'Acadie française. Le Couvent St Louis tient le premier rang comme institution d'enseignement pratique dans cette partie du Canada. Hélas il en serait de même du Collège sans les malheurs qui sont venus fondre sur lui. Les deux maisons faisaient l'honneur la joie la gloire de St Louis et de l'Acadie. L'une sur la rive droite l'autre sur la rive gauche de la belle rivière aux eaux blanches et transparentes, au dessus de la belle grotte de Lourdes qui rappelle celle de Massabiou. Acadien et habile un beau et pieux Calvaire avec les 14 Stations du Chemin de la Croix avec croix statues et belles pelouses ombrées des fleurs du plus pieux et agréable aspect.

Le P. Richard - Epreuve amère
Fermeture du Collège.

Le Père Richard a fait le récit narratif de la lugubre
tragédie. Avec beaucoup de modération, il raconte les faits tels
qu'ils se sont passés, d'autres n'ont pas imité sa réserve ex-
treme.

Récit du
P. Richard

Les Acadiens français forment la Majorité
des populations Catholiques de l'Archidiocèse
de Halifax ou Provinces Maritimes. Dans le diocèse
de Chatham ils sont les deux tiers (aujourd'hui les
4 cinquièmes) dans d'autres diocèses la moitié, et là
où ils n'ont pas la majorité ils sont du moins une
notable minorité.

Comme il est facile de le concevoir les Acadiens ont dû être
ignorés (méconnus) et ignorants au moins dans la connais-
sance des lettres. Car on ne saurait leur reprocher l'ignorance
dans les connaissances, de leurs devoirs de chrétien et de
bon catholique. Abandonnés de la mère Patrie, persécutés par
l'Angleterre et dirigés dans l'ordre spirituel et temporel par des
Supérieurs dont la langue et les sympathies leur étaient étran-
gères, les Acadiens ont dû lutter noblement pour conserver leur

Nulle part peut-être on ne trouvera de fidèles instruits sur la vérité de
leurs devoirs de leur religion. A défaut de maîtres, les mères se faisaient avec un
dévouement louable, s'occupant d'abord de leur éducation, et de la religion chrétienne.

religion, leur langue, leurs coutumes, leurs traditions. Cependant chose surprenante et remarquable les Acadiens sont aussi attachés aujourd'hui à leurs traditions à leur langue que l'étaient leurs ancêtres. J'ose de plus affirmer qu'il n'y a pas sur la surface du globe un peuple plus fermement attaché à la religion catholique et au St. Siège à l'autorité ecclésiastique que la petite Nation Acadienne. Et pourtant durant plus d'un siècle, l'Acadie n'a vu aucun de ses enfants occuper un rang élevé dans l'Eglise ou dans la société. Privés d'éducation les Acadiens ont dû se livrer à la colonisation, à l'agriculture et à la pêche, ne pouvant prétendre à une condition plus élevée, N'ayant aucune influence dans l'Eglise et dans l'Etat, leurs intérêts ont dû nécessairement être compromis, méconnus.

Depuis quelques années, il s'est fondé quelques collèges et quelques écoles, tels autres, le Collège de Chatham, et celui de Halifax dirigés par les frères des Ecoles Chrétiennes. Mais ces maisons d'éducation ont dû être abandonnées. Aussi pendant le premier siècle de son existence, l'Acadie n'a vu aucun de ses enfants arriver au sacerdoce. Il y a environ 30 ans, on vit (1860) un Pierre un Grouard un Boudreau un Babinéau s'embarquer sur des bateaux de pêche.

pour aller à Québec et y faire leurs études.¹⁰ C'était
alors un voyage de 3 ou 4 semaines. Ils revenaient
au Pays qu'après avoir été élevés au sacerdoce. Ce
furent les 4 premiers prêtres Acadiens. L'un de ces doctes
du clergé le Rev. Henri Girouard mort dernièrement
regretté de ses compatriotes et comblé de mérites devant
Dieu et devant les hommes est le premier qui ait établi
des écoles françaises en Acadie. Au prix de grands et pén-
bles sacrifices il a fondé une institution pour l'éducation
des filles Acadiennes, et il eut l'heureuse pensée de deman-
der les Sœurs de la Congrégation de Notre Dame de Mont-
réal pour en prendre la direction. De plus le zèle du P.
Girouard le porta à établir une école supérieure pour ses
chers fils Acadiens. Il fit venir les frères de l'Ecole Chrétienne,
Mais hélas il dut voir tomber cette institution et les
frères retourner en Canada. Tout cela retarda notre avan-
cement national.

Un autre vénérable prêtre l'abbé Lafrance a aussi
travé de fonder un Collège, dans le Nouv. Brunswick.
Cet établissement après avoir végété quelques années
subit le même sort. Heureusement sous Mgr. Sweeney év.
de St John il reprit vie sous la direction des P. P. de St
Croix (Il y avait aussi un collège à St Dunstan Charlottetown. Mais si éloigné,
Deux enfants de St Louis y firent leurs études. J'étais du nombre mais
la langue française était pour ainsi dire inconnue.

Arrivons au diocèse de Chatham dont les deux tiers (4.5%)
 de la population catholique sont Acadiens. Mgr. Rogers fut
 nommé 1^{er} évêque de ce diocèse. Je suis un des premiers
 enfants confirmés par Sa G. et voilà 15 ans que je suis sous
 sa juridiction. Les premiers soins du nouvel évêque furent de
 fonder un collège à Chatham sa ville épiscopale. Cette insti-
 tution donna plusieurs prêtres à l'Eglise, entre autre 3 prêtres
 Acadiens qui après y avoir passé leurs premières années
 allèrent finir leurs cours au gr^d séminaire de Montréal.
 Il est bien compris que dans ce collège les cours se faisaient
 en Anglais. Si on y donnait des classes en français c'était par
 des professeurs plus ou moins compétents. De tous les prêtres
 Acadiens qui ont fait leurs études dans les provinces mari-
 times trois seulement les ont faites en français. (Le collège
 tomba comme les autres, repris depuis quelques années, puis
 détruit par le feu il a été enfin reconstruit et fonctionne bien)
 En 1870 je fus ordonné prêtre et placé comme vicaire dans
 ma paroisse natale de St. Louis et peu après nommé curé de
 cette même paroisse. Vers cette époque le gouvernement
 du Nouv. Brunswick imposa à la province son système
 d'écoles athées. C'est en vain que les Catholiques voulurent
 faire opposition. Il fallut se soumettre. Seuls les P^{rs} de
 Ste Croix les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de M. D.
 restèrent indépendants. Pour contrecarrer l'enseignement

103
sus mentionné faisait exclusion de la religion, et partant
de la langue française, tendant ainsi de tous ses efforts
à angliciser les Acadiens, ou à les laisser dans l'ignorance.
Comme mon désir et mon ambition avaient été toujours
de servir l'Eglise et la Patrie, quoique épuisé de ressources,
ayant eu à faire de grosses dépenses à payer de gros
montants pour défendre les droits de l'Eglise, et n'ayant
encore que deux ans de prêtrise, je me décidai à fonder
deux maisons d'éducation dans ma paroisse
une pour les filles l'autre pour les garçons. Mon but était
de contrebalancer les effets funestes des écoles communes
et de préparer de jeunes personnes pour l'enseignement.
Je fis part de mon projet à mon évêque qui le bénit et
lui donna tout l'encouragement moral possible. Je
fis l'acquisition d'un terrain considérable 100 acres
de terre de culture et ayant bâti un logement suffi-
sant, je fis appel aux sœurs de la Congr. de N. D. qui
se rendirent volontiers à mes desirs. En 1873 les religieuses
prenaient la direction de l'établissement et depuis cette
époque elles travaillent avec un zèle admirable et un
véritable succès à former des religieuses, des institutrices
et des femmes chrétiennes. Dans cette institution le
français et l'anglais sont à peu près sur le même pied.

Mais l'administration est surtout française. Cette institution a été fréquentée par des élèves de diverses nationalités. Etant indépendante du gouvernement nationalité. Cette maison ne reçoit aucune allocation (secours) aucun fonds public et n'a contribué en rien à augmenter les dettes du diocèse. Le Couvent étant organisé et fonctionnant bien, il s'agissait de pourvoir à l'instruction des garçons.

Je fis l'acquisition d'une belle propriété (100 acres) pour y commencer la fondation d'un nouvel établissement. Je fis venir du Canada deux jeunes hommes bien recommandés l'un du séminaire de Québec l'autre du Collège St. Hieronymus. Je cédai une partie du presbytère et nous pûmes loger une dizaine d'élèves la première année. Avec les externes notre petite famille comptait environ 50 élèves. Le nouveau presbytère et la nouvelle Eglise étant terminés, nous utilisaîmes les anciennes constructions en y ajoutant une aile considérable nous pûmes recevoir 50 ou 60 pensionnaires et autant d'externes. Le personnel du Collège était composé du P. Richard Supérieur, de deux prêtres et de plusieurs autres professeurs ecclésiastiques ou laïques. Un de ces prêtres était chargé de la direction générale et l'autre tout en enseignant rendait services dans les missions.

105

cet établissement subsistait avec mes propres revenus et les revenus des terres, les secours publics et quelques contributions de rares bienfaiteurs. Institution Catholique et indépendante elle ne recevait aucun subside du gouvernement et jamais elle n'a puise dans les fonds de la Propagation de la foi, ni dans les fonds diocésains. Afin d'assurer l'avenir de l'œuvre et de former un revenu annuel je fis construire des moulins pour fournir la farine et les bois de construction pour économiser l'argent et rendre autant que possible l'éducation à la portée de notre population pauvre et abandonnée. Nos prix étaient fort modérés \$60 par an^{février}. De plus nous faisons des réductions nombreuses pour l'encouragement des enfants pauvres et même plusieurs élèves étaient aux frais de l'établissement. Pourtant on ne s'est jamais plaint de l'ordinaire, du régime, lequel sans être recherché était substantiel et abondant.

Mgr. avait jusqu'ici pleinement approuvé l'œuvre et me donnait une latitude suffisante pour me permettre d'organiser toutes choses. Il m'avait même permis de m'adresser à des communautés religieuses et leur donner la direction de l'établissement. Il nous visitait souvent et ses bénédictions fréquentes nous portaient à faire de nouveaux efforts pour la prospérité de l'œuvre qui

déjà avait rendu de si grands services à l'Eglise et au pays en donnant des prêtres⁽¹⁾ au diocèse et des instituteurs bien formés au pays. Par l'intermédiaire du collège plusieurs prêtres avaient été agréés au diocèse. Aussi Mgrs. ne manquaient pas de pourvoir chaque année à ce que l'organisation fut complète.

A peu d'exceptions près, les professeurs d'anglais nous étaient proposés et envoyés par Sa Gr. Pour quelques années qu'il a vécu il a fourni 10 prêtres au diocèse.

<sup>chère
d'une
amé</sup> Un jeune lévite venu de France l'Abbé Biron homme rempli de zèle et de dévouement fut chargé spécialement de la direction du collège et pendant 6 ans et fut mon vicaire assistant, le collège recevait des élèves de toutes les provinces Maritimes et de toutes les nationalités mais la plus part étaient Acadiens-français. Jamais ceux-ci n'avaient eu pareil avantage. On trouvait dans cette maison des conditions faciles, la sympathie et l'encouragement. L'enseignement se faisait en français et en anglais, les deux langues étaient obligatoires, et les Acadiens savaient que c'était leur collège à eux. Notre but avait été de faire du collège de St. Louis un institut utile à l'Eglise d'abord, mais aussi au pays, ayant en vue l'avancement moral et intellectuel des Acadiens tant d'élèves.

(1) 10 prêtres sont sortis de ce collège en 10 ans

Nous comptions sur un avenir prospère. Tout reus-
 sissait, (si ennemi du Bien ne pouvait tolérer cela)
 lorsque des événements regrettables vinrent faire
 présager un orage prochain, peut être désastreux...
 Le Collège de Chatham n'avait jamais réussi et était
 fermé depuis le départ des Frères de l'Ecole chrétienne.
 deux ans auparavant - 1880 - Trois fois cet établissement
 avait dû changer d'administration et finalement était
 tombé. Il ne restait donc plus dans le diocèse que le
 Collège St Louis comme institution catholique. Cet état
 de choses aux yeux de quelques uns ne pouvait durer.
 A cause ^{du Collège} de Chatham le diocèse s'était endetté de \$26,000 ..
 et les frères en partant avaient tout emporté ne laissant
 que les 4 murs. Son organisation devenait pour le présent
 impossible. La Grandeur vint à St Louis au mois d'août
 1881 et me suggéra le plan d'organiser les deux collèges
 sous la même administration (projet irréalisable)
 Sans penser que la Gr. tenait fortement à ce projet
 n'ayant pas encore considéré sérieusement la question.
 Je ne me sentis pas disposé à me lancer dans ce (didale)
 labyrinthe de nouvelles constructions. J'y trouvais beaucoup
 d'inconvénients surtout lorsque Mgr. me proposa de me charger
 de la présidence de deux établissements. D'un côté

je ne pouvais pas prétendre administrer le Collège de Châtigny
 mieux que ceux qui m'avaient précédé et qui avaient
 été obligés de se retirer. D'un autre côté prendre la direc-
 tion de deux collèges éloignés avec les paroisses, et les
 missions c'était impossible. Toutefois je ne fis pas l'op-
 position formelle. Je voulais consulter les principaux
 prêtres du diocèse, surtout ceux qui jouissaient le
 plus de la confiance épiscopale. Dans l'intervalle je
 m'aperçus que Mgr. avait 'de froine' de ce que je n'étais
 pas entré de suite dans ses vues et je crus en découvrir
 des indices assez frappants en diverses occasions. Qu'il soit
 dit en passant qu'aucun des prêtres que j'ai consultés (et
 ce sont cependant les premiers confidentiels de Mgr.) n'a
 donné d'encouragement à ce projet, et qu'au contraire
 tous se sont accordés à dire qu'à en juger par l'expérience
 il était inutile d'essayer.

Ce mois de septembre Mgr. ne m'ayant pas fait
 d'autre remarque je continuai à tout organiser, et vue
 d'une nouvelle année scolaire. Ce fut une année de fruits
 abondant. Le nombre de élèves avait augmenté consi-
 dérablement, la bonne entente régnait dans l'établissement
 tout allait pour le mieux autant qu'on pouvait le désirer.
 Ce mois de juillet je fis une visite à Mgr. La Gran-
 deur me déclara ouvertement son mécontentement,

109
par des reproches très sensibles. Elle me dit que des bruits
défavorables au collège circulaient et qu'ils avaient
l'apparence d'être fondés, que l'administration ne
donnait pas justice également à tous. Qu'il y avait
des partialités. Que nous recevions l'argent des islandais
et que nous ne leur donnions pas l'équivalent, que nos
professeurs d'anglais n'étaient pas compétents (et c'est
M^{gr}. qui les donnait lui même) Que moi le Supérieur
je n'avais pas de considération pour mon Evêque ni
d'égards à sa situation. Que je voyais le Cœur du dés-
ert souffrir (Chatham) et que je concentrerais mes efforts
sur St Louis sans vouloir prêter secours au Collège St
Michel selon les desirs de M^{gr}. Que les prêtres critiquaient
et n'aimaient pas cet état de choses. Que l'évêché était
grevé de dettes, son collège fermé pendant que St Louis
prospérait. Que je voyais mon Evêque dans la gêne et que
je ne cherchais pas à le soulager. Que par conséquent St L^g.
ne pouvait plus continuer d'accorder son patronage au
Collège St Louis. Qu'elle le tolérât encore pour l'année
mais que les choses en étaient arrivées à un tel point
qu'il fallait y porter remède.

Je m'efforçai de démontrer à Sa Gr. qu'il n'était
pas raisonnable de prendre une telle attitude vis à vis d

Collège St. Louis qui après tout était une institution diocésaine. Que la Gr. ne devait pas s'en rapporter à de simples rumeurs pour juger et condamner une institution publique, que j'étais disposé à me soumettre à une enquête publique enquête détaillée afin de s'enquérir du véritable état des choses, Status quo actioris. Que la chute du Collège de Chatham ne devait pas affecter en rien le Collège St. Louis qui s'était maintenu et se maintenait sans recevoir d'aide ni du diocèse ni de l'Évêché, que cet établissement n'avait contribué, rien à endettier le diocèse. Que je ne me considérais pas plus obligé à soulager le Cauc du diocèse plus que les autres confrères, qui n'ont pas d'autre personnelle et publique à soutenir qu'il était évident que sans le patronage de l'évêque et sans sa bienveillance il n'était pas possible pour un prêtre séculier de maintenir une institution de ce genre, que dans ce cas il fallait que le Collège de St. Louis succombât... Il était minuit quand on se sépara.

Le lendemain Mgr. me montra une lettre venant d'un prêtre du diocèse disant que deux élèves s'étaient plaints à lui de leurs professeurs - Ils étaient d'origine irlandaise. Je répondis: Pensez vous qu'il convienne de juger ainsi les choses. Voilà deux élèves qui se plaignent à leur curé.

de choses dont je n'ai jamais osé en parler moi leur supérieur
toujours au milieu d'eux. toujours disposé à leur rendre justice à
tous. Voilà deux ilers dont la langue maternelle est l'anglais. leurs
protecteurs paient pour eux \$15 par an le reste est payé par le collège
et on prétend qu'ils ne reçoivent pas l'équivalent de leur argent.
Cependant je prendrai connaissance de leurs griefs. Le moy. retour
tout fut réglé à l'amiable. Il s'agissait de l'enseignement classi-
que qu'ils désiraient recevoir en anglais, ce qui fut accordé
et ils revinrent l'année suivante. Vers cette époque ayant
eu à écrire à M. le Grand Vicair B. J'en profitai pour faire
connaître confidentiellement à la seconde autorité du diocèse
l'état des choses. C'était un exposé franc et sincère des
difficultés pour montrer que l'on me rendait la position insupport-
table et que c'était vouloir étouffer le Collège par des moyens non
compromettants et qu'on voulait la suppression du Collège de
St Louis et m'en jeter tout l'odieux sur moi. Cette lettre
pour des raisons qu'on a cru valables fut renvoyée à Sa Gr.
qui fut froissée de ma conduite. Dans sa réponse pleine de
reproches et de menaces Mgr. disait qu'il enlèverait M.
Maille au Collège où il était cependant si nécessaire pour le
donner comme assistant au Grand Vicair (qui n'en avait pas
besoin)
l'exposé de mes embarras l'avait froissée et il s'agissait de
punir le coupable (the culprit)

Ayant cinq églises éloignées à desservir, vuiller au spirituel
et au temporel de nos établissements religieux, à la
direction et à l'enseignement du Collège il fallait

pour cela se multiplier. M. Maillet et M. Piron rendant des services aux missions tout en résidant au Collège. Celui-ci plus important que jamais, (les anciens élèves commencent à se rendre utile) fonctionnait comme par enchantement et l'influence de M. Maillet ne contribuait pas peu à la bonne entente et à la prospérité générales. C'était donc un grand dérangement de l'interrompre au milieu de l'année scolaire. Tout cela avait été expliqué à Mgr. Cependant je ne voulais faire aucune opposition ni exprimer de préférence. J'avais demandé à être déchargé de quelque'une des missions. Voyant l'impossibilité de les desservir efficacement, mais sans faire aucune résistance. C'est dans cette situation que je reçus de Sa Gr. une lettre qui envoyait M. Maillet Vicaire à Caraque. Il fallut suppléer du mieux possible au vide occasionné par ce départ. Sa Gr. eut bien pu trouver quelqu'un pour soulager son grand Vicaire qui ne demandait rien sans désenpaier le collège à cette époque de l'année. Quelques jours plus tard on remplaçait M. Maillet homme expérimenté et éprouvé par M. Venner homme sans expérience pour l'éducation. Peu après M. Piron ayant reçu une lettre de France qui l'obligeait à revenir dans sa patrie pour régler ses affaires de famille (son père était mort)

113

alla voir Mgr. pour lui demander la permission
de s'absenter pour un temps, promettant de revenir
pour la réouverture des classes. Mgr. après une scène des
plus violentes lui permit de rester à l'étranger deux
ans et plus. M. Bissey n'a plus revu sa chère Acadie.
(Pour ne pas interrompre le récit du P. Richard nous renvoyons
plus loin les explications diverses à ces événements.)

- Nous arrivons au dénouement.

C'était l'usage que chaque année il y avait à S' Louis
un pèlerinage public et solennel à la "Grotte de Lourdes"
(imitation fidèle de la grotte de Massabielle.) Ce jour-là les
élèves du Couvent et ceux du Collège donnaient une
réunion publique devant le clergé les parents et les amis
rassemblés. Mgr. n'avait jamais manqué d'assister
à cette fête de famille. La Gr. fut invitée pour le 5 juillet
et un grand nombre de prêtres du Canada et des Prov.
Marit. ainsi qu'un nombre extraordinaire de laïques
se trouvèrent réunis. M. Grouard le plus ancien prêtre
Acadien fit un sermon de circonstance. La cérémonie
fut touchante et imposante. Au couvent la réunion
donna pleine satisfaction. Vers 4 h la foule se dirigea
vers le Collège pour la représentation des élèves. Tout se passa
agréablement. Les élèves s'acquittèrent honorairement des
divers rôles qui leur avaient été assignés. Et le fin, Mgr.

Mgr. prit la parole en français, puis invita plusieurs
 prêtres, entre autres M. Brolet curé de Québec et M. Girouard
 du diocèse d'Arichat à adresser la parole à l'assemblée.
 Tous se firent que des éloges à faire aux élèves et
 aux professeurs et formèrent des vœux pour l'avenir de
 l'école. Prie à mon tour de dire quelques mots, je remerciai
 la Gr. le clergé, et l'auditoire de nous avoir honoré de leur
 présence et de l'encouragement qu'ils donnaient au Collège
 St. Louis. Alors Mgr. s'adressa en anglais à l'assistance.
 Dans un état d'excitation ^{très grande}... Il débute à peu près dans les
 termes suivants. Comme évêque je dois protéger et défendre
 les droits des Irlandais, et des Français - et des sauvages(?).
 Or d'après des rumeurs qui courent et des renseignements
 reçus, j'ai lieu de croire que l'administration actuelle du
 Collège n'est pas digne de ma confiance et de mon patronage.
 Il paraît qu'il y a eu des injustices envers certains élèves.
 Il n'est pas mauvais d'être patriote et de tenir à sa nation-
 nalité, mais il ne faut pas penser que les Acadiens doivent
 prétendre aux mêmes privilèges sous le rapport de la langue
 française que les Canadiens. Ceux ont la garantie de leur lan-
 gue par un traité, tandis que les Acadiens étant un peuple
 conquis ne peuvent espérer arriver au degré d'indépendance
 où sont arrivés les Canadiens... Enfin il déclara qu'avec

115

L'administration présente il ne pouvait continuer de donner son patronage au Collège S. Louis.

Cette sortie si imprévue produisit naturellement une grande agitation. Il est facile de concevoir l'embarras du Supérieur. Accusé ainsi publiquement de semblables charges, lesquelles n'étant pas spécifiées n'en étaient que plus compromettantes. Voir une institution qui avait coûté tant de sacrifices, qui avait causé tant d'ansieté, tomber ainsi sous les censures épiscopales et son personnel exposé à toutes les suppositions injurieuses, qu'une sortie aussi officielle pouvait le devoir provoquer.

Mgr. me demanda ensuite si j'avais quelque chose à répliquer. Je me permis de faire quelques réflexions aussi en anglais. Je commençai par demander pardon pour toute remarque déplacée dont je pourrais me rendre coupable. J'exprimai la mortification et l'embarras dans lequel je me trouvais en me voyant ainsi condamné publiquement sans avoir pu vérifier les faits. Sa Gr. était bien libre de retirer son patronage du Collège S. Louis, En cela elle n'était responsable qu'envers l'Eglise et le public, mais le faire sur des rumeurs sur des On dit sur des informations peut être intéressées et malveillantes sans investigation et au public me paraissait un acte au moins arbitraire.

tout ce que je pouvais dire, c'est que depuis dix ans que
 j'étais prêtre et que j'exerçais le ministère dans le diocèse,
 chargé de missions irlandaises, françaises et sauvages, je
 me soumettais volontiers au verdict de ces populations pour
 qu'il constât si je m'étais rendu capable de bassesses sembla-
 bles à celles qu'on voulait m'imputer. (Alors Mgr. fit remar-
 quer qu'il n'avait pas parlé de missions et que personne
 n'avait fait de plainte à ce sujet.) Mais si ma conduite
 à l'égard des diverses populations était irréprochable,
 comment mes dispositions auraient-elles changé sous
 ce toit qui abritait les objets les plus chers à mon cœur,
 et pour lesquels je m'étais imposé tant de sacrifices.
 Que l'on me montrât en quoi, comment, envers qui,
 de quelle manière le Collège s'était rendu coupable et
 digne de censures, et j'étais disposé à réparer les torts
 et à faire amende honorable au nom du Collège.
 Les adresses, les remarques faites sur l'administration du
 Collège m'étaient personnelles comme supérieur, recteur
 et pourvoyeur de cet établissement, j'étais naturel-
 lement responsable de ce qui s'y passait ou des abus qui
 étaient venus à ma connaissance et que je n'avais pas
 réprimés. En terminant Mgr. Je dois vous dire que je
 ne saurais faire davantage pour accomplir vos desirs.

117

Il n'y a pas dans les Prov. Marit. de collège qui
fasse des sacrifices si grands pour l'enseignement
des deux langues, le français et l'anglais que le Collège
St. Louis. Nous l'avons fait par devoir et par conviction.
Si les usurpateurs si nos persécuteurs nous ont
dépossédés de nos biens (on a même voulu nous en-
lever le privilège de parler la langue de nos pères). Il
me semble, j'espère qu'après une siècle et demi de
fidélité et de dévouement à l'Eglise Catholique, cette
mère juste et équitable nous soutiendra dans nos
droits aussi raisonnables et aussi sacrés. Ne pouvant
donner plus de garanties que par le parrain Votre Gr. est
libre de me remplacer par un autre ou par d'autres
qui sauront mieux entrer dans ses vues.

Tout le monde se retira à une heure avancée de la
nuit, tous déplorant cette fâcheuse scène qui faisait
clairement présager que le Collège de St. Louis avait vécu
ses beaux jours.

Il est facile de se faire une idée de l'impression pro-
duite dans le public par ces fâcheux événements.

Après la pénible séance le clergé se rendit au presbytère
et Mgr. reprenant le sujet en question déclara devant tous
qu'il avait reçu des informations surtout de M. N. O. L.

que si je me trouvais injustement traité je pourrais m'en
 prendre à ce Monsieur, je pouvais le voir et m'entendre avec
 lui. Ce monsieur avait été toujours un ami personnel de nos
 institutions. Sa fille et ses enfants avaient fait leurs études
 à St Louis. Je répondis à ce Mgr. que je n'avais rien à faire
 avec ce Monsieur. ^{voir la lettre de ce Monsieur page 143} et que puisque à moi rien et sans s'être
 jamais plaint du traitement que recevaient ses enfants à St
 Louis il avait jugé à propos de n'en plaindre à S. Gr. et que sur son
 rapport il m'avait fallu subir tout d'humiliations. Je ne saurais
 m'en occuper à moins que Mgr. ne nous citât tous les deux
 devant son Tribunal. Or le bruit s'étant répandu que ce M.
 était l'accusateur du Collège et ce bruit étant parvenu jusqu'à
 lui, de sa propre initiative il m'écrivit pour expliquer les
 choses. (voir plus loin la réponse de ce M., la dispute entre elles, etc. p.
 Cependant il fallait réorganiser le Collège. M. Maillet n'y étant
 plus et M. Bivoy rentré en France (voir p.) sans espoir de retour.
 Ne pouvant m'adresser à une Communauté religieuse (ce
 privilège m'avait été enlevé par Mgr.) je me trouvais dans un
 embarras extrême. Les élèves demandaient à rentrer, et nombreux
 la maison s'amonçait abondante et point d'ouvriers.
 Fallait-il que tout de sacrifices et 10 années de travail pénible
 fussent vains. fallait-il que ces chers élèves, qui n'avaient
 d'autre ayele pour recevoir l'éducation fussent exposés à
 compromettre leur avenir.

119

Toutes ces considérations étaient pour moi une source de tristesse profonde. Enfin je me décidai à faire à Mgr. une visite, vers le fin de juillet. La Gr. était absente; je lui écrivis et lui demandai si Elle pouvait me donner un Directeur, ou si Elle me permettait d'organiser à mon gré, ou si il valait mieux ne rien faire du tout. La réponse fut peu encourageante. (Cependant nous n'avions qu'un mois avant l'ouverture de cours). Il n'y avait pas un mot relativement à mes questions. Je revins à la charge et demandai à Mgr. en justice, pour moi-même pour les professeurs et les élèves, de donner une réponse directe et décisive aux trois questions. La réponse fut nette. Avant de donner un directeur à St. Louis, il fallait que Chatham fut relevé. Il ne pouvait s'occuper de St. Louis parce qu'il devait d'abord s'occuper de ses sujets avant de s'occuper des étrangers, car St. Louis n'est que pour les étrangers. Et cependant sur 75 élèves les 3 quarts étaient du diocèse de Chatham. Nous n'avions pas il est vrai un grand nombre d'élèves irlandais mais nous en avions eu toujours un certain nombre ^(et c'est d'eux qu'on vient le plus) et nous en aurions eu certainement davantage, si certains conseillers n'eussent représenté St. Louis comme incapable de développer les vocations ecclésiastiques de cette classe privilégiée. Dans tous les cas est ce que 60 élèves modiques

puisque Mgr m'avait dit formellement qu'il ne pouvait
 me donner de ses prêtres - (Le Collège en avait déjà donné
 10.) ni hors du diocèse puisque il ne voulait pas donner de
 juridiction à un étranger dans le cas où j'aurais pu me
 procurer des prêtres ailleurs, ne pouvant non plus y
 mettre des religieux, puisque ce privilège m'avait lui-même été
 enlevé. Il me fallut donc, connaissance à mes professeurs
 et aux élèves de ce qui se passait et les avertir de s'adresser ail-
 leurs, de ne plus compter sur St Louis. J'avais fait même annu-
 cer dans mon église que par suite de circonstances insurmon-
 tables le collège ne reprendrait plus ses classes en septembre.
 Je pensais ainsi la question réglée, lorsque, Sa Gr. me fit
 venir à Chatham. Je m'y rendis et Mgr. me proposa de nou-
 veau son ancien plan, réunir les deux collèges sous la même
 administration. Je devais résider à Chatham, ayant la
 présidence des deux établissements, tout en conservant
 mes trois missions. La paroisse de St Louis aurait un autre
 successeur qui avec un vicaire assistant dirigerait l'éta-
 blissement. Malgré les difficultés que je prévoyais, pour
 ne pas encourir de nouveaux reproches et montrer ma bonne
 volonté jusqu'au bout, Je consentis à essayer. Il était 2 h.
 après midi. Alors Mgr. me dit : renvoyez la conclusion de
 l'affaire à plus tard et annoncez l'ouverture de St Louis.

étaient des étrangers pour lesquels on ne devait
 faire aucun sacrifice. Le Collège St Louis parce qu'il
 était pour les Acadiens n'avait donc droit aucun
 à l'attention de l'évêque. Y aurait-il eu par
 hasard du mécontentement parmi les évêques
 voisins parce qu'on s'efforçait de retirer les Acadiens
 de l'ignorance et les mettre en position de pouvoir
 prendre dans l'Eglise et la société la place qui leur
 appartenait de droit. Vu que dans le diocèse de Halifax
 il n'y avait alors (1882), pas un seul prêtre acadien,
 dans celui d'Arichal 3 seulement dans celui de St
 Jean 5 de Antnam 6 de Charlottetown 5 en tout 19
 prêtres Acadiens sur une population de 140000 habitants.
 Y avait-il lieu de s'alarmer. Ne fallait-il pas plutôt
 se réjouir en voyant progresser une institution qui
 avait la mission sous la protection et la bénédiction
 de l'Eglise d'améliorer cet état de choses. J'aime à
 croire que les vénérables prélats qui président à nos
 destins au lieu de se formaliser de ce que à nos dépens
 et sans participer aux fonds généraux, on s'efforce
 de sortir de l'oubli auraient dû tendre la main
 pour favoriser une œuvre aussi digne, aussi juste.
 Voyant qu'il ne me restait aucun moyen d'organisation,

Je vous donnerai un Directeur. J'annonce la rentrée
 et promets un directeur. Mais tous les professeurs sauf
 celui d'anglais n'avaient échappé. Néanmoins je
 réunis une vingtaine d'élèves et les mis à l'œuvre
 en attendant un Directeur. Après un mois j'écris à
 Mgr. pour lui rappeler sa promesse et la nécessité d'un
 directeur. Mgr. vint pendant ce temps bénir une cloche
 à St Louis. Il coucha à un hôtel à 10 milles de St Louis,
 vint faire la cérémonie et immédiatement revint à son
 hôtel, n'ayant accordé qu'une courte visite au Couvent,
 et passé devant le Collège sans y jeter un coup d'œil, ni
 dit un mot à son sujet. Il vint annoncer la rentrée
 des classes avec promesse d'un Directeur et ne pouvant
 l'obtenir ni même un assistant pour les missions, ma
 position devenait impossible et pour toute consolation on
 me disait que j'aurais dû ne pas perdre de vue la possi-
 bilité de ce désappointement. ... Enfin, bonne nouvelle. Une
 lettre de Mgr. m'annonce qu'on rendra M. Maillet au
 Collège, qu'il arriverait bientôt, avant la retraite...
 Mais les cours à cette nouvelle sont dans l'algèbre.
 La retraite arrive, M. Maillet ne paraît pas. Je vais
 trouver Mgr. qui me répond que M. le Grand Vicaire ne
 peut pas se passer de M. Maillet (dont il ne voulait pas
 si ne ayant pas besoin)

Suite à la Fin du Collège de St Louis

Je réponds que ma position est devenue impossible, que je serai obligé de résigner toute responsabilité.

Le lendemain Mgr. M^r Myre ev. de Charlottetown arrive à Chatham. Je suis chargé de conduire sa Gr. à St Louis et de la à Shediac. A cette occasion Mgr me donne une bonne parole. L'affaire est réglée. M. Maillat viendrait au Collège, je pouvais y compter. Je devais venir à la Conférence où on devait avoir au moyen de payer les \$ 26 000 de dettes du Diocèse. J'annonçai que M. Maillat devait arriver. Deux voitures furent expédiées à Chatham l'une pour lui l'autre pour les bagages. Mais à leur arrivée point de M. Maillat. Me voilà face de bois et dans une confusion facile à comprendre. Les voitures retourneront vides à St Louis. Je dis aux élèves de prendre patience. A la Conférence je fus chargé de \$ 1200 de la dette diocésaine, et cependant nos œuvres n'avaient contribué à rien à augmenter (pas même d'un cent.) cette dette. Après la Conférence plusieurs confrères s'informant du Collège Je réponds que ma position devient impossible et que je suis sur le point de rendre les armes. Alors on proteste... Comment laisser succomber une institution, la base du diocèse, l'espérance pour l'avenir de l'Acadie. Alors

Alors M. l'Abbe Stanislas Doucet s'offre à Mgrs.
 comme directeur. - Mgrs. refusent, mais reviennent à son plan
 toujours son plan, organiser les deux collèges d'après les
 conditions déjà mentionnées. M. Stan. Doucet devien-
 draut Curé de St Louis, avec M. Hailliet pour vicaire
 avec charge du Collège et de la paroisse. Le P. Richard lui
 résiderait à Chatham avec la présidence des deux institu-
 tions et garderait les 3 missions avec charge de pouvoir
 au temporel des deux et à l'enseignement !!! Voyant le
 Collège de St Louis prêt à partir, je consentis à cet arrange-
 ment espérant qu'ainsi Mgrs. rendrait son patronage à
 St Louis - La chose ainsi décidée, il fut convenu que le nouveau
 Curé de St Louis se trouverait à son port dans 15 jours.
 Tous les prêtres qui eurent connaissance de ce projet le con-
 damnaient comme impraticable. N'importe, mourir pour
 mourir... Deux mois s'étaient écoulés depuis l'ouverture
 et les élèves étaient toujours sans directeur. Il me fallait
 donc quitter St Louis après 11 ans de service, et de sacri-
 fices. J'annonçai ces événements et demandai qu'on
 ne fit aucune démonstration, ni prière, ni adresse à
 mon départ. Mais les élèves soit académiques soit blan-
 deux comme les élèves du Couvent ne laissèrent pas porter
 leur bien-aimé P. Richard sans lui exprimer leurs senti-
 ments de bonté et de reconnaissance... voir plus loin...

Au jour fixé M. Stau. Doucet arriva mais sub... le 16
 je devais partir. Mais à la lecture des deux lettres
 qui nous conféraient nos pouvoirs à M. Doucet et
 à moi, je vis qu'on nous laissait toute la responsabilité
 de cette nouvelle organisation comme venant de notre
 initiative alors que je n'étais en tout cela que le secrétaire
 soumis et obéissant qui accepte tout de la part de son
 évêque son maître. De plus dans cette lettre officielle il
 n'est nullement question de Directeur pour le Collège.
 M. St. Doucet me dit que Mgr. ne lui a parlé de rien.
 Me voilà donc encore dans un grand embarras. M. St.
 Doucet me dit qu'il n'a rien à faire au Collège, la lettre
 ne lui donne aucun pouvoir pour celui-ci, et moi je dois
 résider à Chatham et diriger encore trois missions tout
 en restant supérieur et pourvoyeur de St. Louis. Or
 Chatham est à 12 lieues de St. Louis et à égale distance des
 autres missions et alors il n'y avait aucune communication
 en chemin de fer. C'est vraiment éprouvé et désappointé dans
 le passé, me voilà accablé dans un dilemme inextricable.
 J'écrivis à Mgr. Je lui exposai franchement la situation.
 Le lendemain je recevais un télégramme ne pas partir.
 avant d'avoir reçu d'autres nouvelles. Je dis aux élèves
 de patienter et j'attendis la nouvelle que nous aurions
 enfin un directeur

Le 11 gl're lettre de Mgr. - M. St. Doucet doit revenir dans son ancienne paroisse. Quelle preuve pour celui-ci il avait fait transporter toutes ses effets par mer à Richibucto. Ils y restèrent tout l'hiver. Avec une résignation admirable ce savant prêtre reprit le chemin de son ancienne paroisse. Pour moi voyant que Mgr. ne voulait pas donner d'assistant. et qu'il ne suggérerait aucun plan, j'écrivis de nouveau.

17 gl're 1882 Mgr. Votre honorée lettre du 16, révoquant et annulant l'arrangement qui plaçait M. St. Doucet Curé de St. Louis et de St. Ignace et me donnant résidence à Abetham avec la charge pastorale des missions de Barnaby River, Rogersville et Abetham, avec la charge de Supérieur et de pourvoyeur du Collège de St. Louis est arrivée le 17 de ce mois. Les mêmes motifs qui m'ont engagé à me soumettre à cet autre arrangement me portent à accepter celui-ci. et je facherai de m'acquitter des fonctions qui s'y rattachent aussi fidèlement que possible. Comme par la pose, quant au Collège de St. Louis, vu que Votre Gn. ne peut donner de directeur et que ce n'est qu'à cette condition que j'ai consenti à garder cette institution et ayant averti déjà Votre Gn. que sans directeur je ne pourrais conserver la responsabilité du Collège, j'ai averti les professeurs avant la réception de votre dernière lettre et en vertu de la promesse de ne plus me considérer comme responsable de leur avenir. Ils ont donc décidé de partir et le Collège est maintenant désorganisé. Les 34 pensionnaires vont partir demain. Ainsi ce n'est qu'après la déclaration formelle de Mgr. qu'il ne peut et ne prétend déloger M. Maillet de Larague pour l'envoyer à St. Louis, et après avoir reçu le mémorandum de Mgr. qui déclare n'avoir rien promis que les professeurs et les élèves se sont décidés à partir après trois mois d'agonie.

Je ne saurais trop louer les élèves (car ce ne sont que des élèves
 pour la bonne volonté. L'esprit de résignation et la
 bonne conduite qu'ils ont montrée devant ces trois
 mois de purgatoire. Ce n'est qu'après avoir vu le vais-
 seau sombrer dans la tempête que les matelots,
 après avoir combattu vaillamment et être restés fermes à
 leur poste, sans capitaine, c'est-à-dire sans directeur attribué.
 se sont décidés à abandonner le poste. Est-ce ma faute
 si ce vaisseau a péri? Est-ce ma faute s'il n'y a pas eu de
 pilote pour le diriger. On a voulu me rendre responsable
 de cette catastrophe, on a voulu m'injurer l'odieux de
 ce naufrage. On lie de me consoler et de sympathiser
 à ma douleur en voyant ces pauvres naufragés partir à
 la saison la plus rigoureuse de l'année, à la merci de vents
 et des flots. On veut m'en attribuer la responsabilité. Quoi!
 de propos délibéré sans raison sans cause. L'igitime, sans
 y être contraint, et pour des motifs indignes et perfides,
 fermer une institution en pleine voie de prospérité. Fermer
 les portes d'un collège catholique au détriment des enfants
 de l'Eglise et de mes propres compatriotes au moment
 où l'impie et l'incrédulité veulent en faire des athées.
 Mépriser les recommandations du S. Siège qui supplie
 instamment les centres catholiques de veiller à l'édu-
 cation de la jeunesse et de la préserver du flot envahissant

Mais être l'objet de telles accusations et garder le silence ne
serait ce pas admettre tacitement sa culpabilité et se rendre digne
de la malédiction de Dieu et des hommes. Si je me suis rendu
coupable d'une telle perfidie qu'on me traite au moins com-
me un criminel, qu'on me cite devant un tribunal compétent,
et désintéressé, qu'on me prouve coupable, qu'on me condamne,
qu'on me punisse, mais par respect pour la justice, que l'on ne pu-
nise pas tout un peuple, pour les prétendus forfaits d'un seul.
Que l'on châtie d'une manière régulière le coupable et sur des faits
vérifiés et que l'on protège les intérêts de 150 000 sujets qui récla-
ment leurs droits.

Le 21 Novembre fera époque dans ma vie. Ce jour-là les élèves
du Collège S^t Louis quittaient leur alma mater. C'était une
nouvelle expatriation qui rappelle celle de 107-108/55.
Je bénirai toujours le Seigneur de m'avoir envoyé ce jour-là
une ami sincère et dévoué dans la personne du R. P. John
Murray du diocèse de S. Jean. qui se trouva en visite à S.
Louis, lors du départ des élèves et qui me contribua par son
à me consoler en ce moment de cruelle épreuve. C'est
leur départ les élèves étaient venues me faire leurs adieux
et me présenter leurs adresses, les Académiciens en français
le Mandarin en Anglais.

Adresse des Académiciens. Très Révérend Père.

Il nous semble que ce serait une ingratitude de nous
séparer de vous sans vous exprimer nos sentiments nos
remerciements des

les plus sincères pour tous les bons services que vous nous
avez rendus et pour la peine que vous vous êtes donnée
en notre faveur, surtout depuis le commencement de cette
année. Il est vrai que nous avons eu quelques disappoin-
tements, mais qu'est-ce en comparaison des déceptions, des tracas-
series, que vous avez éprouvés. Nous n'aurions pas été de vrais
élèves si nous n'avions tâché d'alléger le fardeau qui pesait
lourdement sur vos épaules, sans qu'il y eut de votre faute.
C'est donc avec le plus grand regret que nous quittons notre
Alma mater, la paisible demeure du Collège St Louis, qui a
été fermée par suite d'événements fâcheux. Nous disons donc
Adieu avec amertume à cette chère institution qui vous a
coûté tant de pleurs de peines de sacrifices et que vous
avez soutenue avec tant de courage. Cette institution qui
était destinée à faire tant de bien particulièrement aux
pauvres Acadiens qui en ont si grand besoin va bientôt
disparaître à nos regards pour ne nous laisser que des souve-
nirs mêlés de joie et de tristesse. La perte de cette institution
est certainement un grand malheur et dans cette crise
permettez nous de le dire vous avez paru aussi grand que
les malheureux habitants de Grand Pré, Nous vous remen-
dions encore une fois pour l'exemple de soumission de jus-
tice et de mâle courage que vous avez donné dans cette
occasion

Nous plaignons vos malheurs, nous sympathisons
avec vous et espérons qu'un jour il vous sera donné
de vous recourir dans vos nobles entreprises. Veuillez
donc nous bénir une dernière fois.

Vos tristes ^{amis} vos élèves du Collège St Louis.

Puis vient l'adresse des ^{amis} Irlandais en anglais. Irishella.

Avant de quitter St Louis le P. Richard fit une visite au couvent.

On lui lut l'adresse suivante. Adresse du Couvent.

Reverend Père F. M. Richard fondateur et bienfaiteur du
Couvent de la Cong. de N. D. a St Louis.

Reverend et bon, aimé Père. L'heure de la séparation que nous avions
tant redoutée est arrivée, et nos cœurs sous l'émotion de
la plus cruelle tristesse pleurant à pleins et courants, cependant
aux devoirs des plus grands et des plus légitimes nous restons
à remplir. Comment vous laisser franchir le seuil de cette
séparation sans vous saluer franchement le seuil de cette
séparation par vos sacrifices et monument de votre zèle pour
l'éducation de la jeunesse sans vous remercier sans vous
renouveler l'expression de nos sentiments les plus sincères
d'affection filiale et de vive gratitude. Nos larmes en ce
moment vous disent mieux que nos paroles ce que
nous ressentons, et le cœur de vos enfants vous est assez
connu pour comprendre ce qu'elle voudraient dire.
Oh pouvons nous jamais oublier l'année de dévouement
et de travail si pleine et de sacrifices. D'ailleurs
tout ce que nous parle de vous, et lors même que la distance
vous dérobera nos regards. Ces murs mêmes chers, rediront
à notre cœur votre nom de Père et de bienfaiteur.
Une belle inspiration brille à travers notre pensée double
il nous semble que l'adresse n'est pas sans retour, nous ai-
mons à croire que voyez vous souvenir de vos petits enfants
de St Louis, et que souvent votre cœur de Père appellera
ses fils, vos bien-aimés de Ciel. Car toujours aussi vos
enfants, bien-aimés garderont un fidèle souvenir de
vos bontés.
etc.

Inutile de dire ici les divers sentiments que ces événements excitent dans nos cœurs. Voir mes fils chers, l'espoir de l'Académie, gentil ce refuge sans autre aile, voir un établissement qui m'avait coûté tant d'anxiété et de sacrifices tomber, sacrifices personnels, sacrifices des parents, sacrifices de mes paroissiens, sacrifices de mes amis.

(Le P. Biron y avait fondé tout son avoir) ^{un peu} tout cela perdu pour n'avoir pu m'adresser ailleurs quand mon évêque ne semblait pas pouvoir me secourir. Douze années de travail ardu et pénible au service de l'Eglise, du diocèse et du pays perdus. Abandonné au moment le plus critique. Consummation est... fiat. Voilà le diocèse privé de toutes maisons d'éducation. Que deviendra-t-il de notre jeunesse Catholique.

(Qu'on n'oublie pas que cette épreuve pour le P. Prichard était encore doublée par l'affaire M^r Guith.) Voilà la jeunesse académique la partie dirigeante, obligée d'aller aux écoles du gouvernement protestantes - sans Dieu. Sa foi y gagnera-t-elle!!!)

Continuons de recueillir les plaintes de cet âme désolée. Un an après ne trouvant de passage à Chatham, je rencontrai un religieux de New York qui désira visiter St Louis. Je le conduisis partout, je lui fis tout voir. Il me dit alors que

La Gr. voulait lui faire connaître les divers sites du
 Diocèse afin de choisir ensuite le meilleur emplacement
 pour un Collège. Dans ce cas, Mon Révérend Père,
 Voici-lui dis je - ce que je puis faire et que vous pouvez
 Communiquer à La Gr. - N'ayant pas le privilège de
 m'adresser à qui que ce soit, même à des religieux pour
 leur confier le Collège. Cependant si Mgr. consent à
 l'organiser sous n'importe quelle forme, pourvu qu'on
y enseigne le français ainsi que l'anglais voici sur quoi
 il peut compter. Je suis déterminé à donner pour tou-
 jours et sans réserve 100 acres de bonne terre en culture
 avec tous les instruments agricoles perfectionnés, voitures
 chevaux bestiaux, enfin tout ce qui est attaché à cette ferme,
 ainsi que 25 acres de forêt pour bois de chauffage, un
 moulin à farine, une scierie une carderie le tout d'une
 valeur de \$ 6000 et le Collège meublé tel qu'il était lors
 de la fermeture. Si La Gr. vous donne aussi la paroisse
 de St. Louis je laisserai le presbytère tout meublé et
 j'accepterai n'importe quelle position, Si Mgr. me donne
 une paroisse qui ait quelques revenus, Je me chargerai des
 dettes qui restent. Si non il faudra m'aider à en solder le
 montant.

Le Père parut enchanté de la position et des conditions
 il se croyait assuré de gagner l'évêque et ses Supérieurs

à accepter la ^{pro}position. Deux jours plus tard il m'écrivait
 La Gr. offre à notre Société le Collège de St Louis et la
 paroisse, mais à la condition (condition sine qua non) que
 nous prendrions préalablement le Collège de Chatham.
 tel quel, sans aucune avance d'argent et à nos risques
 et périls. J'ai envoyé mon rapport à mes supérieurs
 je crains qu'ils ne trouvent la condition trop dure...

Ainsi parce que le Collège de Chatham pour des raisons
 indépendantes de St Louis, ne peut pas s'organiser, il
 faut que celui de St Louis périsse, reste privé de vie. On
 lui a donné la mort pour ressusciter celui de Chatham.
 et maintenant ni l'un ni l'autre ne peuvent reprendre
 l'existence. (Cela rappelle le jugement de Salomon, mais tout différent)
 Il faut que les Acadiens soient privés des moyens de pourvoir
 à leur éducation. Quoiqu'ils ne demandent qu'une
 permission et pas autre chose, tandis que le Collège St
 Michel dont nous sommes obligés de payer les con-
 structions, ne peut s'organiser, on ne veut pas permettre
 qu'un autre établissement qui n'a jamais coûté un
 sou au diocèse s'organise. Il vaut mieux que les enfants
 catholiques fréquentent les écoles communales (athées)
 que les Acadiens restent dans l'ignorance, que de leur
 laisser une liberté d'action qui sans être préjudiciable à
 personne

pourrait rendre de grands services à l'Eglise à la
société. qu'arrive-t-il, c'est que quand il faut un
fonctionnaire ou prêtre, il faut s'adresser à l'étranger.
l'Acadie ne peut le fournir n'ayant pas les moyens
d'éducation. On importe des prêtres irlandais, Canadiens,
américains, mais les Acadiens restent. ignorent, ils
n'ont pas les moyens de s'instruire. Et pourquoi? pourquoi
l'Acadie ne fournirait-elle pas son contingent dans son
propre pays. Comme cela se fait dans le monde entier.
On ne demande pas d'autoriser les plans aux autres, mais que per-
sonne ne soit empêché de travailler au bien de l'Eglise na-
turelle, et à la prospérité de sa patrie. Il ne doit pas y avoir
de distinction de race ou de nationalité dans l'Eglise.
Nous sommes tous enfants du même Père, tous frères en J. E. H.
Faut-il maintenant laisser l'Acadie dans l'ignorance
et favoriser des étrangers qui ne seront ni plus religieux
ni plus intéressés? Voilà une institution fondée, les
propriétés sont là prêtes à être utilisées. Plusieurs Com-
munités fort recommandables, ou autres sociétés se
chargeraient volontiers de l'établissement. Mais faut que
l'approbation épiscopale. Mais elle ne sera pas donnée avant
que le Collège de Chatham ne soit relevé. Entre temps
on critique on parle on discute on blâme les uns
disent que c'est l'évêque, les autres que c'est le fondateur.
Il n'a pas assez souffert, il faut encore qu'on détruise sa
réputation. Un grand personnage écrivant à un laïque
de marque et voulant disculper l'autorité ecclésiastique
dit: «D'après un télégramme et une lettre mortelle par
M. G. Rogers, il est évident que la fermeture du
collège est due à son fondateur.» C'est alors que je
me suis décidé à faire un exposé des faits et les
soumettre à l'autorité ecclésiastique afin que justice
soit faite. Je soumetts donc la cause à l'autorité de

133
1^{re} Eglise notre mère, afin que justice soit rendue à mes
compatriotes, que ces milliers d'Acadiens soient rétablis
dans leurs droits... Si l'y a de ma faute qu'on me condam-
ne, je suis disposé à réparer autant qu'il est possible.
Mais tout en me châtiant qu'on ait pitié de mes chers
compatriotes. Que si au contraire j'ai observé toutes les
règles de la bienséance et montré toute la déférence et le
respect dûs à l'autorité ecclésiastique, qu'on me rende ce
que l'on m'a injustement enlevé, la confiance de mes
supérieurs et de mes confrères et celle du Public. - Fin -
Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques appréciations de
personnes étrangères - Nous les citons tout en leur en laissant
la responsabilité. Nous ne sommes pas juges. Le lecteur
appréciera.

Écoutez un témoin - ^{aujourd'hui un des plus hauts} ~~personnage~~ ^{châtelain} ~~et on n'a~~ ?

J'étais présent à la dernière séance publique de fin
l'année scolaire donnée par les élèves du Collège St Louis 1882
Après la séance consistant en morceaux de dictionnaire anglais et
français, pièces théâtrales anglaises et françaises, musique
vocale et instrumentale etc. La G^{te} M^{re} Rogers prit la
parole complimentant les élèves de leurs succès. Après lui,
je crois qu'un ou deux autres messieurs adressèrent aussi la
parole aux élèves.

La G^{te} M^{re} Rogers se leva de nouveau et cette fois s'en-
prit à l'enseignement donné au Collège St Louis.

sévèrement que le français était trop enseigné disant
 qu'il fallait moins de français et plus d'anglais,
 et ajoutait qu'à moins que cela ne se fit il retirait
 son patronage (comme Ordinaire du Diocèse) du Collège.
 A l'appui de son chef d'accusation, savoir, que le français
 était trop enseigné, la grandeur désigna et nomma par-
 mi les élèves un jeune figurant irlandais... qui avait
 déclamé dans un français très bien prononcé ^(qui mentait) une pièce
 de vers français... La Gr. parla environ vingt cinq minutes
 paraissant excessivement agité... M. l'abbé Richard Président
 du Collège se leva après que La Gr. se fut assis, et déclara qu'il
 était excessivement fâché de voir que son Collège et lui eussent
 encouru le déplaisir de La Gr. Il n'avait jamais cru mal
 faire en enseignant le français dans son Collège. Le Collège
 d'Irland était situé dans une paroisse à peu près toute
 française, la presque totalité des élèves étaient français Aca-
 diens. Quoique le Collège fût ouvert à toutes les nationa-
 lités également. Il était lui-même Académicien français et
 descendant d'ancêtres tous Académiciens français, ainsi
 non seulement il n'avait pas cru mal faire en enseignant
 le français dans ~~des~~ institution mais il avait toujours
 cru qu'il était de son devoir strict, d'agir ainsi.
 D'ailleurs le français et l'anglais continuaient à tout
 placés sur le même pied d'enseignement dans le
 Collège

Il se justifia ensuite du reproche que le jeune N⁺ prouvait parfaitement le français en désignant cinq ou six Académiciens venus de différentes parties du N. B. et de la N. Ecosse qui parlaient aussi bien l'anglais que le jeune N⁺ le français. Ces jeunes gens continuèrent à venir de délamers et de jouer en anglais et Sa Gr. qui connaît bien les deux langues a pu se convaincre par elle-même de la vérité de ce que j'avance. Quant au reproche de partialité et d'injustice qui lui était publiquement adressé M. l'Abbé Richard dit qu'il mourrait de honte et de douleur s'il sentait que cela fût exact. J'ai, dit-il, vu de près la partialité et l'injustice, mes ancêtres de l'Acadie en ont été victimes à cause de leur attachement à la Religion Catholique et à leur nationalité française et rien ne répugne autant à ma nature. Il ajouta qu'à sa connaissance les élèves anglais et irlandais de son collège étaient traités absolument comme les élèves acadiens, avec les mêmes égards et la même justice. Cependant puisque il avait été accusé publiquement il demandait aux élèves de porter à Sa Gr. les plaintes qu'ils avaient à formuler contre lui, il demanda la même chose à ses paroissiens, s'il était coupable il se résignait à faire les réparations qu'on voudrait.

mais si au contraire, il était innocent, il demandait que le collège ne fût pas condamné sur de faux rapports, qui sans doute avaient été faits à la Gr.

Pendant tout son discours M. Richard s'est montré parfaitement respectueux et calme à tel point, que M. l'abbé L. X. C. eut de Br. Village à Tourna vers moi et me dit je ne comprends pas que M. Richard ait pu être si modéré après une scène publique pareille, je n'aurais pas pu moi, à sa place m'empêcher de dire son fait à M. Br. La Gr. prit une 3^e fois la parole dans un état d'excitation apparente considérable, répéta à plusieurs fois ses premières allégations, se servit d'expressions sévères, blâmables et humiliantes pour M. l'abbé Michon et dit de nouveau qu'il retirait son patronage du Collège. Quand la Gr. reprit son siège tout le monde paraissait consterné. Il n'y eut pas d'applaudissements. (Suivent quelques commentaires faits par les assistants).
 Un détail. Quelques heures avant la séance dont je viens de raconter les principaux incidents. M. l'abbé Biron missionnaire venu de France et directeur du Collège de Louis, m'invita à monter à sa chambre. Je trouvais là six ou sept des élèves les plus avancés dans leur cours d'étude, venus de toutes les parties de Br. Marit. M. Biron me les présenta tous, me donna leur adresse respective, puis il nous dit de nous souvenir les uns des autres.

et de rester toujours unis pour combattre ensemble
quand ces jeunes gens seraient devenus des hommes.¹³⁷
Les bons combats de la Religion et de la Nationalité.
Il ajouta qu'il craignait que l'heure ne fût arrivée
où le berger allait être frappé et le troupeau dispersé
qu'il avait des pressentiments que le Collège allait être
fermé. Que peu sa part, lui était renvoyé en France par
La Gr. C'est à dire qu'il ne pouvait interpréter autrement
certains ordres qu'il venait de recevoir. Mon impres-
sion à moi c'est que Mgrs. P. cherchait à fermer le Collège
et qu'il cherchait des prétextes. et l'événement a pleine-
ment confirmé mon triste pressentiment. En foi de quoi

Une autre commentaire du même dans ^{signé P. P.} une autre lettre. "J'étais présent à la séance de fin
d'année lorsque fut supprimé le Collège. parce que le
français y était trop enseigné", ce sont les expressions
textuelles de Mgrs. C'est en vain que l'abbé Girouard
lui démontra que l'anglais y était également bien
enseigné et que M. Richard lui en donna les preuves.

Il ne put le désarmer.^{etc.} signé le même après
d'autres réflexions -
Ajoutons ^{encore} quelques com-
mentaires trouvés dans la presse de cette époque. En not.

"L'Évangéline"; Dans une page écrite avec ce titre
La Spoliation...

Existe et cruelle est l'histoire de l'Acadie..

Il arriva cependant que d'une manière inconsciente ou autrement certains aveux échappent à nos adversaires..

Dans une district mixte de l'un de nos grands comtés, le Com. un Irlandais, disait à ses compatriotes, si j'en devais compter que sur vous pour vivre, si ce n'était les Acadiens, il y a longtemps que je serais mort de faim. Il ajoutait qu'il avait honte de la conduite de ses propres nationaux, pour l'entretien de l'Eglise, que si l'on n'avait pas les Acadiens l'évêché serait dans une situation précaire.

Dans une grande ville on a dû ériger une deuxième paroisse. L'église bâtie en grande partie par les Acadiens, les Catholiques Anglais l'ont revendiquée pour eux et que les Français en bâtissent une autre. Ainsi est-il été fait Man à Cordi. Non que les premiers remboursements aux Acadiens ce que ceux-ci avaient fourni. A somme remboursée il n'y en a pas une et les Anglais ont été tout pour eux. Mais les Acadiens malgré leur pauvreté ont commencé et même à beaux frais une église magnifique vraie grandiose cathédrale et se même transférer une maison splendide pour l'éducation et une maison pour les malades qui n'aura pas son égal dans les Prov. Mar. Ceci pour prouver que les Acadiens ne font rien pour leurs églises, et pour les œuvres. Et tout les Acadiens qui ont maintenu l'évêché qui ont contribué pour la plus large part aux dépenses pour la Cathédrale. Qu'un voyageur parcoure toutes les paroisses dans presque toutes la paroisses françaises, et verra des temples superbes des presbytères splendides. Que ce voyageur passe maintenant aux paroisses (anglaises) il n'en peut croire ses yeux. Les églises sont comme des granges mal entretenues, les presbytères a l'avant, et il y a exception pour la Cathédrale parce que c'est les Acadiens qui fournissent la plus grosse part et qui les la considèrent comme l'église mère du diocèse. A cela en nous, Eccl. au Nouv. Brunswick et dans l'Isle St. Jean, partant...

L'Irlandais a fait beaucoup pour l'Acadie. ?? On met les institutions d'éducation, collèges, couvents, écoles. Il ne peut même avoir un seul collège. Au Nouv. Brunswick on n'aurait pas le Collège de Memramcook a été construit avec l'argent et les sucres des Acadiens français. L'évêché

de Halifax a essayé d'établir un Collège, il n'a pu
y réussir. Aussi fut-il permis aux Acadiens de bâtir
celui de Charles-Point, pourvu qu'ils ne s'en occupent pas
comme de celui de Memramcook. Au lieu de
Chatham on a tenté d'établir un Collège, qu'il donna
il en y avait eu déjà dans cette expérience les dangers et
les succès des peuples Acadiens. Mais arrivons à la
grande question trois fois malheureuse du Collège de
St Louis.

Dans une grande ville un curé disait à ses ouailles exclusivement de langue
Anglaise, riches, que leur conduite était un péché mortel, qu'ils ne pouvaient
pas se quereller, s'ils ne le pouvaient avec des gens d'autre race, s'ils le
faisaient entre eux, s'ils ne pouvaient le faire entre eux, s'ils le faisaient
avec la queue de leur habit. L'Éclésiastique le longuement considérant
ou le verra dans ce vent.

Un saint Prêtre, véritable apôtre un de ces patriotes
pour qui la Patrie selon l'illustre P. Felix, c'est le père, c'est
la mère, c'est le foyer, c'est le prolongement des aïeux, la
mémoire de leurs vertus, pour qui la Patrie c'est la Foi en
Dieu, la fortifiant. Espérance en la céleste patrie, tout les
encourage. Vaincu y compris résurrectionnel. C'est de ces
Compatriotes. Ce saint Prêtre voyant combien belle
était l'œuvre de l'Auguste Vierge Marie la résurrection
de son cher peuple Acadien, résolu de concourir à
cette œuvre, à cette résurrection. La science rapproche
de Dieu. Ce prêtre voulut répandre la science parmi les
siens. Prêtre saint, profondément respectueux de l'autorité
il demanda et obtint l'autorisation d'ouvrir un Collège.
français spécialement destiné à la jeunesse d'Acadie et à
ceux qui voudraient s'y former à la vertu. Il lui fallait
des auxiliaires. Il se tourna vers le pays des sublimes
dévouements, vers la mère Patrie, la toujours et malgré tout
chevaleresque France. A son appel surgit spontanément
un autre dévouement. De Paris arriva apportant avec soi
tout son héritage, (des milliers de piastres) M. l'abbé E. Biron
dont le nom est bien aujourd'hui de toute l'Acadie. Ces
deux héros se mettent à l'œuvre. Bientôt notre peuple accourt
l'argent durement gagné (des Acadiens) vient s'ajouter au
de M. l'abbé Biron qui sacrifie tout pour ses chers
Acadiens.

(1) Le Collège St Michel entrepris, abandonné, repris
et enfin repris après l'insuccès de son premier établissement.

A l'exemple de notre apôtre, à force de travail, auprès
des sages des hommes des femmes des enfants, nul
ne peut rester en arrière, le Collège s'élève rapidement
il s'achève. Les prospectus sont lancés, les portes s'ou-
vrent, les cours commencent sous les plus heureux auspices,
le peuple est dans la joie. L'Académie se prend à palpiter
de bonheur. Deux ans trois ans voient le succès grandir
l'œuvre est solidement assise. Les études sont à la hauteur
de l'époque. Aussi le cours commercial devenu l'un des
collèges fut-il reconnu par le gouvernement du New-
Brunswick qui lui accorda l'octroi attribué aux écoles
reconnues. Nous en parlons en connaissance de cause
nous fûmes le premier à visiter comme Inspecteur
officiel cette belle institution vraiment académique.

Le Collège était ouvert à tous ceux même d'autre race qui
en acceptaient le programme clairement énoncé.
Des Irlandais des États Unis et de nos Provinces
vingt ou dix en tout, sur le grand nombre des notres
pursuivant le Collège. Il y présentèrent et à l'instant
la paix & l'harmonie furent détruites dans notre Collège.
Soulèvement de querelles insensées, les Irlandais se mirent
aux combats à règle sans motif ni raison, man-
quant avec la dernière grossièreté au respect dû aux
supérieurs. Parmi eux se distinguait un jeune homme
dit ~~le~~ dont le père était riche riche... Les circonstances
dans lesquelles se produisit la rébellion de ces Irlandais
contre l'autorité, cependant si paternelle de nos pères
força ceux-ci à leur grand regret de renvoyer au moins
les plus coupables parmi lesquels le fils de ce père riche
en sortant sans motif et sans tort de l'injure et de
menace ce jeune homme s'écria : Mon père est riche
il fera fermer votre Collège!

Peu après M^r de Chatham arrivait à notre in-
stitution la menace de l'insulte. Il y a trop de français
enseignés dans votre Collège. Notre excellent confesseur M.
F. J. B. propriétaire éditeur de l'Important, assistait

à cette scène, il peut dire si nous faissions la vérité ou
si même nous l'exagérons 141

Ce fut un coup de foudre. Un coup de poignard dans
le cœur à chaque Académien. Le deuil fut général dans
toute l'Académie. Notre collège corps et âme tomba en
ruine, il fallut le démolir. Et le patrimoine de M.
l'abbé E. Biron et les économes de notre vénéré apôtre
et l'argent et les sueurs de notre peuple furent dispersés
aux quatre vents du ciel comme aux grands tourbillons
d'automne sont emportés et dispersés les feuilles de
nos saules, l'arbre emblème de l'Académie.

Le cœur navré, s'écroulant d'amertume le prêtre de France
quitta notre pays sans espoir de retour. Mais son
héritage volé de la façon qu'il vient d'être dit quand
le lui rendra-t-on - La restitution est obligatoire. Le
Pape ni Dieu ne peuvent l'aussuivre.

Peu de temps après un jeune homme en Bannan Richard
qui sa vocation appelait au sacerdoce, et qui avait fait
sa partie ses études au collège de St Louis, voulut entrer
au gr^d Séminaire, il en demanda donc la permission
à Mgr. qui lui répondit brutalement, "Non, Non je ne le
veux pas j'en ai assez de ce Richard sans mes évêques."

Le jeune homme dut aller se faire ordonner aux Etats
Unis, il est aujourd'hui un saint et bon prêtre.

Le supérieur le P. Richard, notre vaillant apôtre,
plein de respect, partit sans la moindre ressource (avec quelques
dettes) sans un sou. Tout était dans le collège qu'il n'avait
même pas regardé en s'éloignant, la douleur l'eut terrassé,
lui, le fort. Alors il se rendit près de son évêque afin de se
mettre à sa disposition. Celui-ci se leva et sortit sans lui donner
une seule parole. Où donc avez-vous pu voir la force d'être
qui vous fit subir tout cela sans une parole de révolte, sans

la moindre diminution du respect dû à l'autorité?!.
 Nous ne voulons pas faire de réflexions sur la terrible
 épreuve qui vous fait souffrir. Mais nous ne pouvions
 pas, c'eût été impossible nous ne pouvions pas ne pas
 louer votre vertu, exalter votre humilité, vous écrier notre
 reconnaissance, notre amour pour tout ce que vous
 avez enduré, souffert pour nous tous et chacun de nous.
 N'ayant pu obtenir une parole un regard le Supérieur
 du Collège perdue s'en alla, la mort dans l'âme, mais le
 Cœur bien haut, de cette intime satisfaction, que donne le
 devoir accompli. Il s'enfonça dans les forêts encore vierges
 du Nouveau Brunswick. A sa voix toujours aimée de
 milliers de défricheurs sont accourus lui faisant comme
 une garde d'honneur dont nos grands seigneurs de l'ancien
 temps n'eurent pas le soupçon. Le matin il offre la Vierge
 du Calvaire, au Père Éternel, afin de ne point faiblir sur
 son Calvaire. Il fait ses actions de grâce à la hache à la main
 au milieu de ses enfants qui l'adorent. A midi il rompt
 avec eux le pain noir que l'on voit encore dans nos paroisses en
 formation. Et le soir il entend la plainte, il efface la faute il
 sèche les larmes de ses enfants, lui dont le Cœur est brisé.
 Jamais il ne fit entendre une plainte, avec une parole de
 blâme. Ce n'est pas de lui que nous eussions jamais pu appren-
 dre un mot de cette navrante spoliation.

Vous avez fait beaucoup pour les Acadiens, prions
 nous jamais l'oublier..»

Cependant les commentateurs allaient leur train. 143
Le Collège de St Louis l'espérance! avenir des Académies
était fermé? Poiriquoi? Poiriquoi?? Nous lisons dans
le Moniteur Académique un long article où il pose cette
question angloise. Que répondra le P. Richard?
Mais auparavant, la réponse de M. N. qui nous avons
renvoyé à plus tard page 118 pour ne pas interrompre le récit

du P. Richard - Extraits. Cher Monsieur. Etant à Chatham
l'hiver dernier je rendis visite à Mgr. qui me recut très aimablement
et m'informa de ma famille et surtout de R. lorsqu'il était à l'école.
Au cours de la conversation j'en vins à parler des affaires de
St. Louis, et Mgr. me demanda quelle était pour la cause de
ces "difficultés" entre français et irlandais. Je lui racontai les
choses telles qu'elles s'étaient passées, faisant porter tout le blâme
sur les jeunes irlandais et particulièrement sur C.
Je ne crois pas qu'il y eut autre chose qui soit dit au sujet de
l'école... Sa seigneurie ajouta qu'elle était informée que
l'enseignement de M. Wilson était très "national", ce
que j'ai affirmé fortement. Je vous affirme que
rien n'a été dit à votre égard. Comment puis-je me
dire quelque chose de défavorable sans meurtre, je ne veux
pas user de flatterie mais je vous affirme que j'ai tout
de respect pour vous pour vous tromper. En toute circon-
stance et devant toute la classe de citoyens j'ai été votre
appui et celui de tous vos concitoyens depuis votre arri-
vée. De sorte que si on a pu dire au dit un seul mot qui ne
fut inspiré du devoir de vous rendre justice. Depuis votre
arrivée à St. Louis, vous avez occupé tout votre temps vos ressources
et même votre santé pour rendre vos paroissiens heureux.
J'ignore ce que votre bon évêque a dit mais il n'a été opposé qu'il
prétendait que j'avais fait des plaintes contre vous. Or je le nie
et j'affirme que jamais au cours de ma vie je n'ai fait de plainte
contre vous ni à aucun prêtre ni à l'évêque ni à aucun supérieur.
J'ai souvent parlé de M. Wilson et de ses antipathies pour
les Anglais. L'évêque n'a eu aucun enfant de collège et lui
donc que j'approuvais l'enseignement plus que tout ce qui se
pouvait dire ou écrire. Je n'ai rien autre chose à ajouter si ce n'est
que je suis fort choqué que mon nom ait été mis en avant
et dit contre vous, et que de vous certains prêtres aient fait

rapport à l'étranger sur l'enseignement de M. Birou, je ne m'en
suis pas occupé en que j'en avais une enfant au Collège pour
qui je apprenne le français. Vous pouvez certainement
ma lettre à l'étranger si vous le jugez approprié, c'est vraiment
tout ce qui a été dit au cours de notre conversation.

Votre école ouvre-t-elle en 7^{bre} lainez moi le savoir, si
vous plaît. Je vous envoie... N.

du Moniteur Académ., janvier 1883

L'Instruction française au N.B. et le Collège S. Louis.

La nécessité de l'enseignement du français aux Français du
Nouv. Brunswick n'est plus à démontrer. Le gouvernement
l'a officiellement reconnue en nommant un inspecteur d'école
français. M. Val. D. Landry a été nommé à l'école normale de
Fredericton un département spécial destiné à former
des instituteurs français sous la direction d'un maître acadien.
L'opinion publique en dehors des cercles officiels a aussi reconnu
cette nécessité de l'enseignement du français non seulement aux
Acadiens mais même aux Anglais protestants et aux Irlandais
Catholiques. Le français est enseigné jusqu'à un certain point dans
les Collèges catholiques de St. Dunstan dans celui d'Antigonish
au N.B. L'université protestante de Fredericton a son professeur de fran-
çais que le Collège de Sackville, le fr. est également enseigné dans
la plupart des "High Schools" et autres écoles anglaises secondaires.
Dans le diocèse de St. Jean les Catholiques ont leur Collège clas-
sique de Memramcook où les deux principales langues de la

civilisation moderne, le français et l'anglais sont mis sur le même pied d'enseignement. Nous ne sommes plus à demander à la majorité protestante la permission de nous instruire dans notre langue maternelle, eux mêmes nous y pourrions. Si le français venait à n'être plus enseigné à nos enfants, la faute en serait à nous et à nous seuls.

Il en est de même de la religion. Le moder vivendi que l'on nous fait est parfaitement tolérable, ayant été tacitement mais pratiquement reconnu par MM. St. L. & Vézian. Si le catéchisme n'est pas enseigné dans nos écoles, la faute en est aux conseillers, aux instituteurs aux parents enfin. La loi est faite de manière à pouvoir être éludée, au moins en pratique. Cela est parfaitement compris, par d'excuses valables par conséquent de notre part si notre religion n'est pas enseignée à nos enfants. Or la nécessité de la religion catholique de même que celle de la langue n'est pas à démontrer, quand on s'adresse à des Acadiens. La religion pour nous c'est le salut éternel, la première des nécessités, et la langue c'est notre existence comme peuple. En nous ravissant notre religion on nous ravirait l'héritage de Dieu, le ciel. En nous ravissant notre langue on nous ravirait l'héritage de nos Pères, notre nationalité. Aussi nous ne pouvons pas rester indifférents ni même inactifs, quand des obstacles sont placés entre nous et notre religion, et entre nous et notre langue française. Le pourrions nous que

nous n'en aurions pas le droit. Nos pères ont souffert l'exil et la mort pour nous laisser intact ce double héritage. Ce que douze mille martyrs ont lié, nous, leurs héritiers, leurs enfants, nous n'avons pas le droit de le délier. Et si quelqu'un parce que nous sommes faibles, venait nous forcer la main, Malheur à celui là...

Il ne s'ensuit pas, de ce que la conservation de notre langue est un devoir sacré pour nous, que nous devons honnir les autres langues. Au contraire. ~~Il faut~~ Il faut savoir se plier aux circonstances. Nous sommes dans un pays anglais, les lois qui nous régissent sont anglaises, le commerce est anglais. Tout le monde comprend que notre intérêt matériel, fait pour nous, de l'anglais, une nécessité matérielle. Aussi voyons nous l'anglais enseigné plus ou moins dans toutes nos institutions et toutes nos écoles françaises écoles primaires, académies, lycées et collèges.

Cela réglé, la question qui s'impose est celle-ci : Avons nous les maisons d'éducation qu'il nous faut au moins celles que nous pouvons et devons alimenter? ^{et jusqu'au 1870} Maintenant que le ^{des écoles} ~~dérangement~~ ^{de 1870 et 71} (les troubles) est devenue chose du passé nous commençons, à avoir des écoles primaires, un peu partout. Ce qui reste à faire est une question de temps de professeurs et de bonne volonté... Mais les écoles primaires ou communales ne peuvent pas répondre à tout.

les besoins d'une nation. Il faut à côté et au dessus de
ces écoles, où se forme la masse des agriculteurs, des mar-
chands et des industriels, il faut des institutions
pour former des maîtres d'école des hommes de pro-
fession, avocats, médecins, religieux, religieuses et des
prêtres. Ces institutions ce sont les Académies mais surtout
les couvents et les collèges.

Les couvents, grâce au dévouement des très excellents
Sœurs de la Cong. de N. S. et de la Charité, nous en
avons à Caraquet à Tracadie, à St Louis Bourdonche
Memramcook St Basile etc. C'est peu et cependant
c'est beaucoup etant données notre population et nos ressources.
Nous avions deux collèges classiques et communaux.
St Joseph et St Louis.

Le premier a donné le réveil au milieu de nos populations.
il a été l'instrument de notre résurrection nationale. C'est
le Collège St Joseph de Memramcook s'ouvre l'ère nouvelle des
Acadiens. C'est de là que sont sortis presque tous nos nation-
aux qui font figure dans notre monde politique, littéraire,
industriel, ainsi que la moitié de nos prêtres acadiens, Honneur
au Collège St Joseph!

Nous avions aussi le Collège de St Louis fondé il y a
une dizaine d'années par l'un des nôtres, M. l'abbé
Richard. Le collège vint à la suite du Collège de
Memramcook

promettait de l'égaliser en bienfaits de toutes sortes.
 La paroisse de St. Louis est une pépinière de prêtres.
 Le Collège était la formant cette première pierre et nous
 promettant des prêtres pour l'avenir. Sa réputation
 était déjà répandue au loin et les élèves lui arri-
 vaient en grand nombre, de la Baie St. Marc, de la Nouvelle
 Ecosse du Madawaska et même d'Arichat au Cap Breton.
 Outre son cours commercial français et anglais, le Collège avait son
 cours classique. Tout semblait prospérer, dans cette institution
 le nombre de élèves augmentait, un généreux ami de notre race
 M. l'Abbé Biron avait quitté la France sa patrie, exprès
 pour en prendre la direction, et consacrer à son succès le revenu
 de son patrimoine, et tout le monde reconnaissait que le
 Collège de St. Louis était devenu une université nationale au
 même degré que le Collège St. Joseph.

Or voici que tout à coup cette institution ferme ses portes et
 renvoie ses élèves.

Pourquoi le Collège de St. Louis est-il fermé? Quelle main
 y a apposé les scellés? Voilà ce que chacun se demande.
 C'est l'affaire des autorités du Collège dis-t-on, et
 uniquement leur affaire.

Pardieu, au mois de septembre dernier M. l'Abbé Richerch
 annonçait publiquement la réouverture de classes de son
 Collège. Les enfants perdent une année et les dépenses
 et frais de déplacement, et autres, déboursés.

Fermeture du Collège - Suite - des conséquences.

Derrière les parents et les enfants qui souffrent un fort matériel immédiat il y a tout le peuple acadien qui souffre un fort moral immense. C'est donc l'affaire de la Nation. Mais tout semble enveloppé d'un profond mystère. Pas un seul mot d'explication, j'ose dire de justification. dans les journaux ni ailleurs. Serait ce que le grand patriote et prêtre acadien qui a nom M. F. M. Richard aurait senti son courage défaillir, et son âme robuste faiblir pendant l'exercice de la 12^e année scolaire. Mais alors pourquoi l'ouvrir en septembre et inviter les parents à envoyer les enfants. Serait-ce les ressources matérielles, l'argent qui aurait manqué? Nous sommes pauvres, mais si le Collège manquait de ressources il fallait faire appel à la nation, et aujourd'hui ses portes seraient ouvertes. Encore une fois pourquoi le Collège de St. Louis est-il fermé? Si cette fermeture est justifiable que l'on se justifie donc afin de faire cesser les commémorations, les murmures, les médisances, Car la question est grave. Le Collège de St. Louis était une institution nationale et on n'empêche pas un peuple de commémorer une perte qui l'a atteint si profondément. Pour nous malgré tout
le respect

je ajouterai même d'admiration que nous avons toujours
eu pour M. l'abbé M. Richard fondateur et supérieur du
Séminaire Collège, nous le tenons responsable de cet état de
choses jusqu'à l'explication de sa part. ^{signé un Académicien}
mes en demeure de ^{répondre} ^{intéressé} 1883

Que va faire le P. Richard? — Nous avons vu par
le récit longuement détaillé à qui reviennent les respon-
sabilités. M. S. sur la croix aussi était soumis de
répondre. Il agarde le silence. Le P. Richard pouvait-il avoir
Préposé du P. Richard. M. le Rédacteur. ^{son éloge devant le} ^{public?}

La correspondance d'un Académicien Intéressé qui a paru dans l'Année
dernier "Moniteur" m'embarrasse beaucoup. D'un côté les récla-
mations faites sont si justes, et si raisonnables que pour ne
pas m'exposer à passer pour un hypocrite et un traître contre
les intérêts de la religion et de la patrie, il me faudrait rompre
le silence que des motifs de délicatesse et de prudence
m'ont fait garder jusqu'ici, et satisfaire les intéressés
par une explication détaillée des circonstances qui ont
occasionné la fermeture du Collège St Louis.

D'un autre côté, ces explications publiquement données
pourraient compromettre de graves intérêts et avoir
des conséquences malheureuses. Aussi après mûre
réflexion je me suis décidé à ne pas m'écarter
de ma première résolution, c'est à dire de me soumettre
humblement à toutes les conséquences, si pénibles

qu'elles soient, que cet événement fâcheux et 151
regrettable doit m'occasionner.

J'espère que la cause de la religion de l'Église et de
l'Acadie ne souffrira pas de cette détermination.

Espérons que c'est un mal pour un bien, je prie
donc les intéressés pour le présent du moins
d'agréer mes excuses, et si les sentiments de jus-
tice de l'Acadien interviennent, ne lui permettent pas de
m'excuser, que sa charité le porte à adoucir l'amer-
tume et la peine d'un compatriote éprouvé dans ses
affections les plus chères. M. F. Richard
5 Nov. 1883 22 Janv.

Le P. Richard garde le silence, Mais il n'en est pas
de même ^{des Acadiens} dans tout le pays. Des voix s'élèvent de toutes
part. Les commentaires en divers sens se croisent
et s'enveniment, les sens en faveur, les autres contre le
P. Richard ou contre l'Evêque. S'il y des torts s'il y a
un coupable, qu'on l'éloigne qu'on le punisse, Mais que
l'œuvre l'avenir des Acadiens ne soit pas sacrifié.

Le P. Richard recevait des lettres comme celle-ci.

6 Nov. 1882 — Mon cher Monsieur Richard. O tempora!
o mores! Est-il possible que Mgr. ait consommé l'acte d'iniquité
auquel je n'osais croire. Le télégramme de Rogersville ne l'avait
laissé l'impression que tu avais réussi à avoir M. St. Doucet

Comme directeur du Collège. Quel brassage impossible, je pense que bientôt, les Français, nous n'aurons qu'à plus bagage et chercher fortune ailleurs. etc. L. Pelletier -

Mor cher P. Richard: Le pauvre collège de S. Louis est donc au nombre des choses passées. Est-ce bien possible qu'une institution qui promettait si bien, et qui avait déjà fait tant de progrès en si peu de temps soit ainsi soufflée sa naissance de crainte qu'elle ne supplante une autre institution tant de fois avortée. O tempora o mores! Mais prends courage Mor cher Richard. Le Collège n'est pas mort, il revivra, quand?... je ne saurais le dire... mais il est impossible que Dieu permette une telle injustice. Tous deux & d'ici ont vu ce changement avec chagrin. Et moi un des premiers, j'avais foi dans cette institution qui semblait être destinée à régénérer les populations, et sans aucun doute que avec ton grand dévouement et ton esprit de sacrifice le Collège S. Louis aurait devenu une institution qui aurait fait honneur de son fondateur et des braves populations qui l'alimentaient. Que faire maintenant? Rien si non attendre avec patience. God's our time. Et ce temps là vaudra tôt ou tard pour l'honneur des Cours généraux et de vous jusqu'au sacrifice, et pour la route de ceux qui foulent aux pieds leur mission sacrée, et ont pas craint de porter la hache de destruction au pied de l'arbre bienfaisant qui devait porter dans un avenir prochain des fruits de bien-diction. Ecris moi Mor cher, et dis moi quelle sont tes idées pour l'avenir. Signé L. Pelletier

Après la fermeture du Collège les humiliations ne manquaient pas au P. Richard. Pendant 3 ans il garde le silence mais enfin poussé à bout il écrit à son évêque de la Province Ecclesiastique - Car a ses malheurs & joint la calomnie - il devait à sa dignité de prêtre et d'apôtre des Académies de faire cesser les méchantes insinuations et ces mauvaises interprétations.

12 janv. 1885

A Sa Grandeur Monseigneur Rogers ev. de Chatham.

Je viens d'apprendre qu'un digne prêtre de cette Province ecclésiastique pour lequel j'ai le plus grand respect, a pris sur lui la responsabilité d'expliquer, d'après des renseignements reçus de Votre Gr., les circonstances qui ont occasionné la fermeture du Collège St-Louis. Ses explications données ne sauraient d'après moi faire justice à la question. Afin de donner justice à tous les intérêts, je suis arrivé à la conclusion de porter la cause devant un tribunal ecclésiastique. Je dois à Votre Grandeur et je me dois à moi-même et à la religion de demander une investigation sérieuse à ce sujet. Rien de plus légitime que de se soumettre aux tribunaux établis et autorisés par l'Eglise pour la protection de tous. Je ne saurais plus longtemps tolérer la situation. Voir d'un côté Votre Grandeur citée devant le public par une presse curieuse et non juridique, et me voir condamner comme un rebelle, un ennemi de la paix et un fomenteur de discorde. C'est quelque chose qui devient insupportable. Je demande donc à Votre Gr. de me faire connaître les personnes qui composent votre tribunal judiciaire, les "judices laicis", à défaut de tribunal diocésain, je tâcherai de faire parvenir

la cause devant d'autres tribunaux ecclésiastiques. Le Clergé doit avoir autant de privilèges que les religieux qui n'ont pas eu de blâme d'en appeler à la Cour de Rome pour des griefs d'administration épiscopale. Qu'on Mgr. Venutty reçoive cet avertissement comme sérieusement formulé et avec la certitude que cette détermination adoptée après trois années d'humiliations et de mortification, sera respectueusement et consciencieusement mise en exécution. Ce n'est pas mes intérêts personnels qu'il s'agit, malgré que je tienne fortement à la confiance de nos vénérables Prélats et du public. Comme à une propriété sacrée. C'est la cause de la religion du droit et de la justice qui est en jeu. Votre...
(gar exact - Mgr. Rigore à répondre le 14 Janvier suivant
Ne recevant plus de réponse de M. Richard - adresse à Mgr. le Cardinal de...)

A la Grandeur Monseigneur C. O'Brien de Archev.
Celle lettre à Mgr O'Brien est celle du 12 Janvier 1855 de Halifax.
Il me fait plaisir de venir importer votre Gr. sur une injus-
tice délicate et épineuse. Ce n'est qu'après trois années
d'humiliations et d'épreuves ou plutôt qu'après avoir
appris la fait par la question du Collège St. Louis (qui malheureusement
m'est à été agitée d'une manière fort injudicieuse) par la
presse du Canada), avoir été reconnu et jugé par les vénéra-
bles prélats de cette Province ecclésiastique, que j'ai osé
décider à demander une investigation canonique et juridique.
Monseigneur, je comprends la délicatesse de ma position et
la grave responsabilité que j'assume en agissant ainsi.
Cependant je ne puis consentir à perdre la confiance de
nos dignes Prélats et d'être considéré comme un rebelle,
un révolutionnaire ou même de la paix un promoteur
de discordes, tandis que devant Dieu et devant les hommes
je crois avoir agi avec la grande sincérité. Quant à moi
personnellement je sais avoir perdu beaucoup dans l'opinion
de l'Épiscopat du Clergé et du Public, et cette nouvelle
démarche ne m'attirera sans doute de nouveaux écarts.
Mgr Rogers lui a répondu, qu'étant donné le fait que son jeune diocèse
n'avait pas de tribunal, il fallait l'adresser à Halifax ou au St. Siège.

Mais malgré que j'insiste vivement la portez, j'en fais, je ne saurais cependant même à ce prix, abandonner une cause qui intéresse la Religion l'Eglise, et la justice. Je prétends avoir été forcé, sans raisons suffisantes à fermer le Collège d'Lozier après avoir été encouragé à le fonder et à le soutenir pendant plusieurs années. On veut faire tomber sur moi l'odieux et l'affaire et moi je prétends que c'est l'Administration Diocésaine, qui en est la cause. Je n'ai jamais prétendu ni je ne prétends encore que l'Administration Diocésaine fut obligée de patronner cette institution. Mais je prétends que condamner publiquement au pleine séance sans avertissement et sans investigation le personnel d'une institution, retirer le patronage épiscopal aussi publiquement sans produire des raisons motivées, c'est pour le moins arbitraire. Maintenant vouloir faire tomber la responsabilité de la fermeture du Collège d'Lozier sur votre humble serviteur sous prétexte que j'occupe au pied du mur et ne voulant pas causer d'excitation ni de scandale je devrai ma démission comme Supérieur c'est abus de son autorité, au dépens de la vérité, et de la justice. On veut me rendre responsable d'avoir fermé une institution que dix années de sacrifices avaient maintenant pour le plaisir d'exposer moi, Evêque et le Trésorier. Privé la jeunesse catholique du pays de l'éducation religieuse, empêcher l'avancement légitime de mes compatriotes, pour satisfaire des vues aussi indignes et aussi perfides. Voilà Monseigneur la charge délicate que l'on veut m'imputer. On me soumet aux humiliations les plus horribles me privant d'assister à la consécration d'un Evêque ou archevêque, ami et compagnon d'enfance, parce que j'ai été un homme dangereux et indigne de figurer dans une telle assemblée. On ne me permet qu'après une série d'insultes les plus injurieuses d'assister à la réception de notre Archevêque à Chatham. C'est bien juste si votre humble serviteur

~~Je prie Dieu qu'il vous en fasse une bonne affaire~~

peut trouver une place à la table de son Père.
 Ensuite on fait des démarches pour ne compromettre
 ainsi que mes compatriotes auprès de évêques de cette
 Province ecclésiastique, en m'attribuant des motifs tout-
 à-fait indignes du ministère qu'y exerce et d'un
 citoyen loyal. Tout cela je peux l'endurer et le tolérer
 mais en ce qui regarde une institution catholique
 qui a existé et qui n'existe plus, je sens l'obligation,
 puisque on m'impute l'acte de l'avoir fermée pour
 des vues aussi indignes de demander une inves-
 tigation canonique à ce sujet. J'ai écrit à Mgr. Rogers
 à cet effet et je lui ai demandé une investigation
 de l'affaire et de me faire connaître les "judices"
 Causarum, dans son diocèse. A défaut de satisfaction
 à Chatham je devrai m'adresser à Notre Arche-
 vêque et si cela devient nécessaire je suivrai l'exemple
 des religieux de Halifax, que je n'aime pas
 d'avoir suivi mais qui n'a pas été blâmé par le
 bon Evêque de Chatham. Si un Archevêque au dire
 même de Monseigneur Rogers a pu se tromper
 ce n'est pas tomber dans les cas réservés que j'infère
 la possibilité qu'un Evêque peut aussi abuser de
 son office. Dans tous les cas ce n'est pas ma
 justification ou la condamnation de Mgr. Rogers
 que je cherche, c'est le triomphe de la vérité et de
 la justice.

Votre humble serviteur M. F. P...

Puis Lettre à Mgr. M^r Intyre év. de Charlottetown

L. P. Richard y répète les mêmes choses

Puisque il a été jugé et condamné par les tribunaux sans
 être entendu il demande une investigation ou
 jugement, si non pour lui du moins pour les
 Acadiens.

Egalement à Sa Gr. Mgr. Camerow
ev. S. Archaat

à Sa Gr. Mgr. Sweeney
ev. de S. Jean

Voyant qu'il a été jugé défavorablement et condamné
il demande s'il en résulte un jugement juridique

À ses demandes on répond par le silence*. En plitot
Mgr. Rogers répond en le changeant de S. Louis pour
l'envoyer dans une mission en formation, mission
que le P. Richard a appelé Rogersville en l'honneur de
Mgr. Rogers.

Noté - Mgr Rogers a répondu le 14 janvier suivant -
ainsi que Mgr D'Brin le 12 janvier - lettre fort
sympathique

Nous avons déjà cité deux lettres du P. Teltier qui avait
été déjà Curé de S. Louis autrefois - C'est lui qui va remplacer
le P. Richard comme Curé de S. Louis. Il le lui annonce dans
une lettre juin, 1885. * Monsieur Monsieur Richard
L'évêque est venu. Pardonne moi, car je vais te chasser de
chez toi de S. Louis. Et comme il paraît décidé à te chan-
ger cet automne j'ai pensé que toi et tes paroissiens de
S. Louis dans ce cas aimerez mieux le voir remplacé par le
vieux bon à rien. Pour toute autre place j'aurais refusé, mais
pour S. Louis ça a été plus fort que moi, quoique ces démê-
gements la soient bien fatigants et dispendieux etc. Je crois
pas que j'aie fait aucune suggestion dans ce changement.

La proposition de Mgr. a été un coup de foudre pour moi. Mais l'orage est passé et je profite du beau temps qu'apporte la réflexion... Ces lettres annoncent la dure épreuve qui va arriver. Le 2 juillet en effet 1885 une lettre de Mgr. lui notifiait son changement. En échange de sa belle paroisse de S. Louis, à peu près toute créée par ses soins il va recevoir une pauvre mission perdue dans les bois où tout est à créer. La soumission et la résignation sont admirables. Réponse du P. Richard. 8 juillet 85 Mgr. Votre lettre du 2 courant m'annonçant mon changement de la paroisse de S. Louis et mon appointment à Rogersville m'est parvenue. Je savais par mon successeur sa nomination et la mienne. mais je n'en avais reçu aucune information officielle de Votre Gr. Dans sa lettre qui me semble avoir été suggérée par Votre Gr. mon successeur dit avoir été prié et sollicité par V. Gr. d'aller à S. Louis. que la Gr. paraissait absolument décidée à me changer cet autruche. Ce n'est pas tout à fait les mêmes raisons données dans la lettre officielle. Dans tous les cas j'en ai rien à dire, ou plutôt j'aime mieux ne rien dire et faire le sacrifice demandé sans commentaire. Votre Gr. est donc absolument libre de suivre sa détermination puisque c'est le besoin de la religion qui exige ce changement, Je ne connais aucun empêchement canonique qui puisse arrêter l'administration diocésaine d'opérer

S'accomplir ses desseins. Quant à mes intentions pour l'avenir je me réserve le privilège de me décider d'après les circonstances et les événements...

Ce changement ou plutôt cette disgrâce consterna non seulement les amis du P. Richard mais même les gens du monde, le public. Ses lettres lui arrivaient de tous côtés. Cher Monsieur Richard inutile de vous dire que j'ai été peine mortifié scandalisé, de la position que l'on vous a faite dans le diocèse. Il fallait absolument vous ôter la paroisse de St. Louis. Pourquoi Mgr. ne vous envoyait pas alors au moins en quelque endroit de ce diocèse qui ne ferait pas dire au public qu'il commet une injustice criant à votre égard. Je demande cela comme si je pouvais l'ignorer. Oh mais ce n'est pas tout. Acadieville est une mission unie à Rogersville; les deux sont desservis par le même prêtre et peuvent ainsi devenir une paroisse relativement importante. Il faut que Acadieville soit séparé de Rogersville et attaché à une autre paroisse plus loignée, recrudescence de disgrâce pour le P. Richard qui était le fondateur d'Acadieville. Alors les habitants de cette mission envoient une adresse (pétition) à Mgr. Rogers (toute la population) pour lui démontrer respectueusement le tort que cette décision nouvelle va leur causer.

Mgr. On nous apprend que notre paroisse allait être attachée (réunie) à Kouchibouguac (paroisse ^{très éloignée} irlandaise). Nous avions espéré que nos explications lors de votre dernière visite auraient obtenu de Votre G. de ne pas nous imposer de si grands sacrifices, et cependant nous

Sommes menacés d'être soumis à des épreuves plus dures et plus affligeantes que toutes celles que nous avons subies jusqu'ici. Nous espérons que Votre Gr. ne voudra pas mettre en exécution un projet qui nous mettrait dans une position intolérable et qui aurait pour résultat de dépeupler notre paroisse. Lorsque nous étions desservi par St Louis la distance était considérable et les chemins fort mauvais. Lorsque nous avons été attachés à Rogersville ce changement nous favorisait et abrégait les distances. Alors nous avons compris la nécessité d'améliorer les chemins et nous y avons dépensé au delà de 400 journées de travail gratuitement et le gouvernement refusait de nous donner aucun secours. Dans l'espoir d'avoir un curé résident au milieu de nous nous avons défriché la terre attenant à l'église 75 arpents et nous y avons dépensé 300 journées d'ouvrage. Hélas au moment où nous commençons d'espérer, voilà que toutes nos espérances sont déçues et une malaise, une inquiétude, un fardeau pèse sur nous et nous sommes portés à regretter tant de travaux, vu qu'après tant d'efforts nous sommes plus mal que jamais, et voici comment.

- 1^o Les distances l'Eglise d'Acadiville est à 14 milles de Houchibougouac et la plus grande partie de la population est encore à 12 milles plus haut ce qui fait 26 milles, les cas de maladie il faudra donc faire 56 milles les autres 36 milles en deux jours et si le prêtre se trouve à la Pointe aux Saupins comme il arrive souvent c'est 172 milles pour avoir l'avantage de mourir avec l'eau sainte du prêtre.

2^e Chemins impraticables à moins de passer par St Louis ce qui donne 24 milles de plus. Il nous faudrait donc recommencer les travaux pour avoir un chemin, car il n'y a pas de chemin si ce n'est l'hiver sur la glace. Et personne, aucune habitation sur le trajet, pour changer de monture et recevoir l'hospitalité et qui de nous connaît la rivière et les bois où il faut passer. Tandis que de Rogersville ce n'est qu'à 4 ou 5 milles, 10 au plus, et par de bons chemins. Si après 16 ans de travaux nous sommes plus mal qu'au premier jour, c'est décourageant. Il appartient à l'Eglise d'encourager les nouvelles colonies au lieu de les sacrifier pour en avantager d'autres. " Quand on construisait la voie ferrée l'intercolonial et que nous faisions des chemins à travers les forêts et que nous travaillions nos terres en ayant aucun temple pour les saints mystères nos missionnaires disaient la messe dans nos humbles cabanes et y logeaient eux mêmes. Pendant ce temps le père de Houchibougouac passait à travers notre colonie sur nos chemins et notre territoire et collectait l'argent des ouvriers et avec cet argent construisait le beau presbytère de St Marguerite et l'Eglise de Houchibougouac. Nous n'en avons jamais vu dit, et nous avons été obligés de bâtir à nos frais. Est ce possible que nous soyons tenus aujourd'hui à tout de sacrifices pour une paroisse qui peut se passer de nous, étant prospère. Non Mgr, la réputation de bonté qui vous fait honneur ne vous le permettra pas. Vous pensez à nos misères passées et à notre avenir. Nous voulons être sounes à l'Eglise. Mais ne nous demandez pas de grace des choses au dessus de nos forces. Espérant que votre Grandeur voudra bien écouter nos supplications. Nous sommes de votre gr. les respectueux enfants. suivent les signatures.

Cette humble supplique ne fut écoutée qu'en partie. Quelque temps après les habitants d'Acadiaville adressèrent au Père Richard une adresse à l'occasion de son départ.

Révérend et Vénéré Pasteur.

Puisqu'il nous faut en enfants soumis de l'Eglise accept. l'inévitable et nous voir privés de vos services à tout Jamais

nous ne saurions laisser passer cette occasion sans venir vous
 remercier de votre dévouement et former des vœux pour votre
 bonheur. Dix huit années d'un ministère ardu et pénible
 au milieu de nous ont formé cette dette de reconnaissance
 à votre égard. Notre paroisse qui était à l'état d'enfance
 à votre ordination à la prêtrise a eu l'insigne avantage
 de vous posséder comme pasteur 18 ans. Nous étions pour
 ainsi dire comme des exilés au milieu de la forêt sans
 église sans écoles sans ressources; vos premiers efforts
 ont été de nous procurer cet avantage et la première
 église que vous avez bâtie est notre petite église que nous
 chérissons et qui sera pour nous un souvenir. Nous
 nous plaisons à y venir souvent offrir nos prières pour
 le pasteur que nous aimons et que nous saurions jamais
 assez apprécier. Nous avons reconnu en vous le vrai pasteur
 celui qui ne s'effraye pas et ne s'abandonne point ses troupeaux.
 Pasteur vigilant, vous pourvoyez à nos besoins et par vos
 paroles et par vos écrits, vous nous avez rendu des services
 que nous ne saurions jamais oublier. Pasteur charitable
 et compatissant vous vous êtes laissé toucher de nos misères.
 Vous vous êtes embarrassé financièrement à cause de nous
 pour nous venir en aide, sans que les circonstances
 nous aient fourni les moyens de vous dédommager.
 Pasteur aimant et dévoué vous êtes notre ami en tout et toujours
 personne ne s'est adressé en vain à votre bonté dans les difficultés.
 vous avez été notre défenseur infatigable semblable au pasteur qui
 donne sa vie pour ses brebis. Vous avez sacrifié vos intérêts per-
 sonnels votre réputation votre repos votre existence pour nous être utile.
 C'est pourquoi nous ressentons vivement notre perte et le sacrifice
 que nous faisons est vivement senti par nos femmes et nos
 enfants. Toutefois nous nous rappelons que nous sommes fils
 de Pères martyrs qui ont été éprouvés plus que nous et à
 leur exemple nous acceptons l'épreuve avec soumission et
 respect. Dans notre impuissance ~~uniquement~~ après le remerciement
 et les respects de vos enfants dévot et soye persuadé que votre
 nom restera comme une bénédiction au milieu de nous.

Les habitants d'Aradont.